



**BANQUE CENTRALE
DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
RAPPORT ANNUEL 1993**



**BANQUE CENTRALE
DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
RAPPORT ANNUEL 1993**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le trente-et-unième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par sept Etats de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA).

L'Union Monétaire Ouest Africaine, établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, regroupe les sept Républiques suivantes :

BENIN

MALI

BURKINA

NIGER

COTE D'IVOIRE

SENEGAL

TOGO

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1993

*PRESIDENT : M. Ousmane OUEDRAOGO
Ministre d'Etat, Ministre des Finances
et du Plan du Burkina Faso*

République du Bénin

M. Paul DOSSOU, Ministre des Finances

M. Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique

Burkina Faso

M. Ousmane OUEDRAOGO, Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan

M. Jacques SAWADOGO, Ministre Délégué chargé du Plan

République de Côte d'Ivoire

M. Daniel Kablan DUNCAN, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre
chargé de l'Economie, des Finances et du Plan

M. Yed Esaïe ANGORAN, Ministre de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et
des Postes et Télécommunications

République du Mali

M. Mahamar Oumar MAÏGA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan

M. Boubacar BAH, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé
de la Promotion de l'Initiative Privée

République du Niger

M. Abdallah BOUREIMA, Ministre des Finances et du Plan

M. Souley ABDOULAYE, Ministre du Commerce, des Transport et du Tourisme

République du Sénégal

M. Papa Ousmane SAKHO, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan

M. Mamadou Lamine LOUM, Ministre Délégué auprès du Ministre de
l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget

République togolaise

M. Do Faako FIANYO, Ministre de l'Economie et des Finances

M. Yandja YENTCHABRE, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1993

*PRESIDENT : M. Charles Konan BANNY
Gouverneur de la Banque centrale*

République du Bénin

Mme Alimatou SYLLA, Directeur des Affaires Monétaires et Bancaires, par intérim
M. Joseph FANOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique

Burkina Faso

M. Guébrila OUEDRAOGO, Directeur du Trésor
M. Tertius ZONGO, Directeur Général de la Coopération,
Ministère des Finances et du Plan

République de Côte d'Ivoire

M. Christian Konan KOFFI, Directeur Général de la Comptabilité Publique
et du Trésor
M. Jean Claude BROU, Conseiller Technique du Premier Ministre

République du Mali

M. Dionké DIARRA, Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique
M. Abou Bakar TRAORE, Directeur de Cabinet du Ministre des Finances

République du Niger

M. Mamane SAÏDOU, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie
et des Finances
M. Abdou MAÏDADJI, Directeur Général de l'Economie au Ministère de
l'Economie et des Finances

République du Sénégal

M. Abdou Bame GUEYE, Directeur Général des Finances
M. Mame Cor SENE, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie,
des Finances et du Plan

République togolaise

M. Jean-Claude Délava CODJO, Secrétaire Général du Ministère de
l'Economie et des Finances
M. Elom Emile DADZIE, Directeur Général des Douanes

République française

M. Jean Claude TRICHET, Directeur du Trésor au Ministère de l'Economie
M. Jean Claude FAURE, Directeur du Développement au Ministère
de la Coopération

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE

GOUVERNEMENT

Gouverneur	: M. Charles Konan BANNY
Vice-Gouverneur	: M. Ousmane OUEDRAOGO
Vice-Gouverneur	: M. Oumarou SIDIKOU
Secrétaire Général	: M. Marcel Mensah KODJO
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Boukary ADJI
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Michel Komlanvi KLOUSSEH
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Younoussi TOURE
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Pape Ousmane SAKHO
Assistant du Gouverneur	: M. Abdoulaye BIO TCHANE
Directeur au Secrétariat Général chargé de l'Administration Générale	: M. Fidèle HIEN
Directeur au Secrétariat Général chargé de la Politique Monétaire	: M. Abderrahmane ALFIDJA

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur Central de la Comptabilité et du Budget par intérim	: M. Bernard KONAN
Directeur Central du Crédit et de la Surveillance Bancaire	: M. Emmanuel NANA
Directeur Central de l'Emission et des Opérations Financières	: M. Lansina BAKARY
Directeur Central des Etudes et de la Prévision	: M. Mbaye Diop SARR
Directeur Central de la Formation Professionnelle	: M. Gilbert MEDJE
Directeur Central de l'Inspection	: M. Boukary ADJI
Directeur Central du Patrimoine par intérim	: M. Albert GRIMAUD
Directeur Central des Relations Internationales par intérim	: M. Latégan D. LAWSON
Directeur Central des Ressources Humaines par intérim	: M. Léonce KONE

BUREAUX RATTACHES AU GOUVERNEMENT

Directeur du Bureau des Conseils et Communications	: Mme Elisabeth DIAW-POTIN
Directeur du Bureau de l'Organisation et de l'Informatique	: M. Amadou Sadickh DIOP
Délégué du Gouverneur au Bureau de Paris	: M. Sié COULIBALY

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Paulin COSSI
Directeur National pour le Burkina	: M. Moussa KONE
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Tiémoko KONE
Directeur National pour le Mali	: M. Mandé SIDIBE
Directeur National pour le Niger	: M. Mamadou DIOP
Directeur National pour le Sénégal	: M. Seyni NDIAYE a été chargé de l'intérim
Directeur National pour le Togo	: M. Yao Messan AHO

N.B. Liste des membres du Gouvernement ainsi que des Directeurs Centraux et Nationaux au 30 septembre 1993.

L'AFRIQUE DE L'OUEST

SIEGE SOCIAL

Dakar, avenue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : 3108
Téléphone : 23 16 15 - 23 10 42 - 23 45 01
Télex : 21530, 21597, 21815 et 21833 BCEAO SG
Téléfax : 23 93 35

BENIN

Cotonou, Zone portuaire, avenue d'ORNANO
Route Inter-Etat N° 11
Boîte Postale : 325
Téléphone : 31 24 66 - 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO CTNOU
Téléfax : 31 24 65

Parakou

Boîte Postale : 201
Téléphone : 61 03 25 / 29
Télex : 5099 BCEAO PKOU

BURKINA

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : 356
Téléphone : 30 60 15 / 16 / 17
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : 31 01 22

Bobo-Dioulasso

Boîte Postale : 603
Téléphone : 98 02 29 / 32
Télex : BCEAO 8228 BF

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Boulevard BOTREAU-ROUSSEL
et avenue DELAFOSSE
Boîte Postale : 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 21 04 66 - 21 90 70
Télex : BC ABJ CI 23474, 23761, 22601
Téléfax : 22 28 52

Abengourou

Boîte Postale : 905
Téléphone : 91 37 15 - 91 38 15 - 91 39 15
Télex : 59103 BCEAO-CI

Bouaké

Boîte Postale : 773
Téléphone : 63 33 13 / 14
Télex : 69109 BCEAO-CI

Korhogo

Boîte Postale : 54
Téléphone : 86 01 10 / 11
Télex : 63106 BCEAO-CI

Man

Boîte Postale : 1017
Téléphone : 79 02 67
Télex : 89106 BCEAO-CI

San Pédro

Boîte Postale : 387
Téléphone : 71 21 74
Télex : 99130 BCEAO-CI
Télex : 7202 BCEAO

MALI

Bamako, Square LUMUMBA
Boîte Postale : 206
Téléphone : 22 37 56 / 57
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : 22 47 86

Mopti

Boîte Postale : 182
Téléphone : 43 01 02 - 43 05 65
Télex : BCEAO MPT 8001 MJ

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte Postale : 487
Téléphone : 72 24 91 / 92 / 95
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : 73 47 43

Maradi

Boîte Postale : 265
Téléphone : 41 00 96
Télex : BCEAO M 8244 NI

Zinder

Boîte Postale : 133
Téléphone : 51 00 92
Télex : BCEAO 8226 ZNI

SENEGAL

Dakar, Boulevard du Général DE GAULLE
angle Triangle Sud
Boîte Postale : 3159
Téléphone : 23 13 30 - 23 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : 23 57 57

Kaolack

Boîte Postale : 79
Téléphone : 41 13 86 / 87
Télex : 74071 BCEAO SG

Ziguinchor

Boîte Postale : 317
Téléphone : 91 10 39
Télex : 73027 BCEAO SG

TOGO

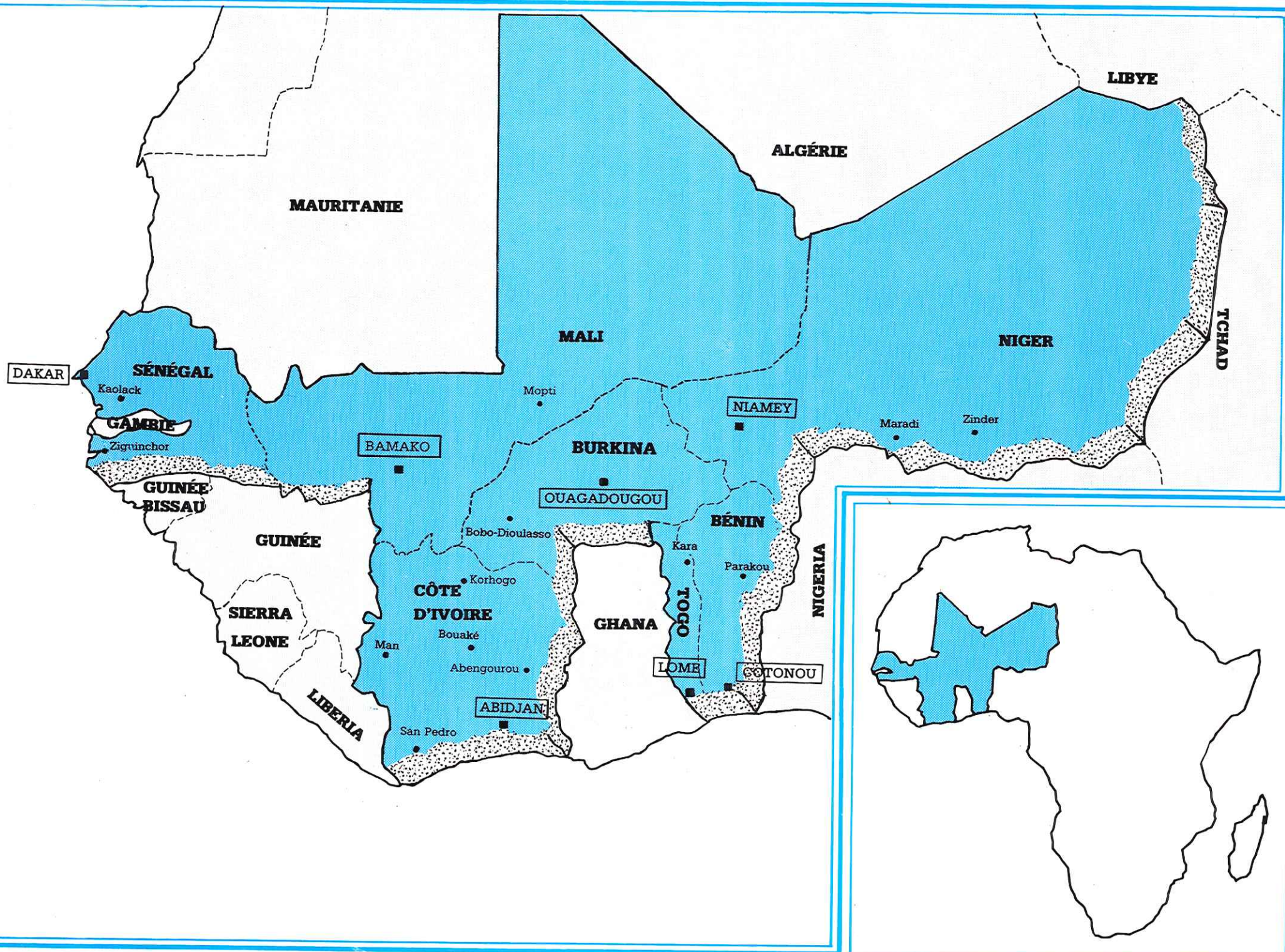
Lomé, rue des NIMES
Boîte Postale : 120
Téléphone : 21 25 12 - 21 53 84 / 85
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : 21 76 02

Kara

Boîte Postale : 75
Téléphone : 60 60 79 - 60 61 37

BUREAU A L'EXTERIEUR DE L'UNION (FRANCE)

Paris, 29 rue du Colisée - 75008
Téléphone : 42 25 71 60
Télex : BCEAO 650087 F
Téléfax : 42 56 00 37



SOMMAIRE

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO	13
INTRODUCTION	15
L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	19
1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR.....	21
1.1 Conjoncture économique internationale	21
1.2 Marché des changes	22
1.3 Marchés des matières premières.....	25
1.4 Financements extérieurs	31
2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR.....	37
2.1 Généralités	37
2.2 Production.....	37
2.3 Revenus et prix	41
2.4 Finances publiques et dette extérieure.....	41
LA POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	47
1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT	49
1.1 Objectifs généraux	49
1.2 Moyens	50

2	EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES	55
2.1	Avoirs extérieurs et balances des paiements	56
2.2	Crédit intérieur	59
2.3	Masse monétaire	64
2.4	Epargne collectée par les banques et les caisses d'épargne	66
2.5	Concours de la Banque Centrale.....	67
2.6	Base monétaire.....	79
	 LES AUTRES ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE	 83
1	GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE	85
1.1	Prélèvements et versements aux guichets	85
1.2	Composition de la circulation fiduciaire.....	86
2	EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA	87
2.1	Mouvements de billets entre agences	87
2.2	Dispositions entre les pays de l'U.M.O.A.....	88
3	EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR.....	90
3.1	Opérations sur billets.....	90
3.2	Transferts scripturaux.....	91
4	EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES	92
4.1	Evolution du réseau bancaire.....	92
4.2	Restructuration et diversification du système financier	92
4.3	Dispositions réglementaires.....	93
4.4	Activités des chambres de compensation.....	94

5 COOPERATION MONETAIRE.....	95
5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International	95
5.2 Relations avec les autres institutions.....	96
 L'ADMINISTRATION ET LES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE...	101
1 FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES.....	103
2 PERSONNEL ET SERVICE	109
2.1 Organigramme de la Banque Centrale.....	109
2.2 Personnel et formation	109
2.3 Informatisation de la Banque Centrale	112
2.4 Réseau.....	112
3 LES COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE	114
3.1 Analyse du bilan	114
3.2 Compte de résultat	118
3.3 Contrôle des comptes	120
 BILAN DE LA BANQUE CENTRALE	121
 ANNEXE STATISTIQUE.....	127

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA B.C.E.A.O.

L'EXERCICE 1992-1993 de l'Institut d'émission a été marqué par la suspension, à compter du 2 août 1993, du rachat des billets émis par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et exportés en dehors des territoires des pays africains membres de la zone franc. Cette mesure visait à mettre un terme à l'accélération des exportations spéculatives de nos signes monétaires, constatée au cours de ces dernières années, en vue de maintenir nos ressources d'épargne pour le financement de l'activité économique intérieure.

Elle est venue conforter la décision, prise le 2 juillet 1992 par la septième Conférence des Chefs d'Etat, de renforcer la mise en oeuvre des mesures d'ajustement réel, en vue de mettre un frein à l'évolution de plus en plus divergente du secteur réel et du secteur monétaire.

Les Chefs d'Etat avaient parallèlement décidé d'accélérer la réflexion sur l'intégration des pays membres de l'Union. Cette volonté d'intégration économique, prenant appui sur la communauté de monnaie, a été matérialisée par la signature, le 10 janvier 1994, du traité constitutif de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Réponse appropriée aux défis de croissance, de développement et d'emploi, cet acte, d'une haute portée historique, ouvre des perspectives nouvelles aux producteurs et aux investisseurs, en créant un vaste marché de plus de 60 millions de consommateurs.

L'institution de l'UEMOA assurera en effet l'unification de l'espace économique de la zone, sur les bases de la libre circulation des biens, des services et des capitaux, la totale liberté de circulation et d'établissement des populations des Etats membres. Elle s'accompagnera du renforcement de la convergence des politiques économiques, de la rationalisation, de l'harmonisation du cadre législatif et réglementaire des affaires et de la création d'un marché financier régional, destiné à mobiliser les ressources d'épargne intérieure et extérieure pour le financement de la production et de l'investissement.

La stratégie globale d'ajustement que les Etats membres sont convenus d'appliquer en vue de porter leurs économies sur un sentier de croissance durable, les a conduits parallèlement à décider de la modification de la parité de leur monnaie commune, le

franc CFA, à compter du 12 janvier 1994. Ce réaménagement de parité vise à restaurer la compétitivité externe des pays de la Zone qui s'étaient installés, à partir du milieu des années 1980, dans une longue récession qui a fortement érodé les capacités d'investissement, de production et d'emploi. Cette mesure, destinée à rétablir la compétitivité de nos économies et à réorienter les structures de production, de consommation et d'épargne, constitue un utile soutien à l'avènement de l'UEMOA.

Enfin, la mise en place de l'UEMOA participe de l'objectif de consolider la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour contribuer ultérieurement à la constitution de la Communauté Economique Africaine.

Compte tenu de ces nobles enjeux, il conviendra de mobiliser toutes les énergies intérieures comme extérieures, pour la construction de l'UEMOA qui s'inscrit dans la mouvance de la globalisation mondiale des économies. C'est à cet effort que je souhaite inviter, dans le présent message, l'ensemble des Etats, des populations et la communauté internationale pour instaurer les bases financières de la mutation de l'UMOA en une Union économique et monétaire.

Pour leur part, les Autorités monétaires orienteront en priorité leurs actions vers la restauration et la consolidation des capacités financières internes, en vue de rétablir les circuits d'un financement sain et diversifié de l'activité économique, en particulier de l'investissement et de la production. Ceci implique un traitement approprié de la dette intérieure et de la dette extérieure.

Charles Konan BANNY,

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest
et Président du Conseil d'Administration

Récolte d'ananas en Côte d'Ivoire.



INTRODUCTION

L'exercice 1992-1993 de la BCEAO a été marqué par la suspension, en août 1993, du rachat des billets de son émission à l'extérieur des pays africains membres de la Zone franc, en vue de lutter contre les exportations spéculatives de signes monétaires. L'action de la Banque Centrale est néanmoins demeurée inscrite dans le cadre du nouveau dispositif de gestion monétaire axé davantage sur les mécanismes du marché, graduellement mis en oeuvre depuis son entrée en vigueur le 2 octobre 1989. Par ailleurs, elle s'est exercée dans un contexte caractérisé au plan externe, par un environnement international de plus en plus difficile et, au plan interne, par l'exacerbation des déséquilibres externes et internes des Etats.

Dans les pays industrialisés, la croissance économique, ressortie à 1,2%, reste faible tandis que le chômage atteint le niveau record de 35 millions de demandeurs d'emplois. En revanche, les tensions inflationnistes y ont été contenues et la détente des taux d'intérêt s'est poursuivie, nonobstant une grave crise de change qui a particulièrement affecté le Système Monétaire Européen (SME).

La poursuite de la dépression des cours de la plupart des produits exportés par l'Union et la restriction de l'accès aux ressources de la communauté internationale, conjuguées à certaines rigidités internes, ont perpétué d'importants déséquilibres dans les économies, particulièrement en matière de finances publiques, compromettant ainsi les résultats attendus des mesures d'ajustement mises en oeuvre.

Dans ce contexte, le produit intérieur brut se serait inscrit en baisse de 0,6% contre 0,5% en 1992, principalement en raison de la faiblesse de la production agricole. Mesuré à travers le déflateur du PIB, le taux d'inflation de la Zone devrait se maintenir, pour la troisième année consécutive, à 1,0%.

L'état des finances publiques continue à se dégrader, en relation avec la morosité de l'activité dans l'Union. Nonobstant la baisse générale des masses budgétaires, induite par les mesures d'ajustement interne mises en oeuvre, le niveau des dépenses courantes a excédé les capacités financières des Etats, érodées par la persistance de la récession économique. Il en a résulté de vives tensions des trésoreries publiques, avec l'accumulation d'importants arriérés de paiements intérieurs et extérieurs.

Malgré la reprise des cours de certains produits exportés, la baisse en volume a accentué le déficit commercial de l'Union. L'absence d'accords de

programmes avec le FMI et la Banque Mondiale a freiné les entrées nettes de capitaux, au titre des transferts sans contrepartie et des capitaux non monétaires.

L'évolution monétaire des pays de l'Union s'est ressentie de la morosité de la situation économique et financière. Toutefois, la position négative des avoirs extérieurs nets s'est contractée de 20,7 milliards pour ressortir à 263,0 milliards. Cette amélioration est inférieure à celle de 80,8 milliards enregistrée l'exercice précédent.

Le maintien d'une politique modérée du crédit a conduit à une baisse de 3,4% du crédit intérieur qui s'est établi à 2.148,8 milliards contre 2.225,4 milliards en 1991-1992. Cette évolution est imputable aussi bien à la position nette des Gouvernements qu'aux crédits à l'économie. L'amélioration de la position nette des Gouvernements résulte de l'accroissement des dépôts publics, en liaison avec la mobilisation de ressources extérieures dans certains Etats. La contraction des crédits à l'économie est due à l'atonie de l'activité économique ainsi qu'aux apurements comptables intervenus dans le cadre de l'assainissement de la situation du système bancaire.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est contractée de 4,1% pour s'établir à 1.884,0 milliards, tandis que les interventions de la Banque Centrale se stabilisaient à 1.097,2 milliards.

Les actions entreprises en faveur du système bancaire, en relation avec la Commission Bancaire de l'UMOA, ont permis de renforcer l'assainissement des établissements de crédit et l'intermédiation financière. Pour améliorer le recouvrement des créances gelées, l'Institut d'Emission a organisé, en collaboration avec le Secrétariat Général de la Commission Bancaire, un séminaire en avril 1993. Pour assurer une diversification du paysage financier, un projet de réglementation-cadre des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne-crédit a été élaboré. Par ailleurs, un séminaire ministériel sur la relance de la croissance dans les pays de l'Union a été tenu en avril 1993.

S'agissant des comptes de la Banque Centrale, l'exercice 1992-1993 a permis de dégager un bénéfice, après amortissement, de 41,9 milliards contre 65,8 milliards en 1992, en liaison avec une contraction de 21,9 milliards des produits.

Enfin, la période sous-revue a été marquée par l'institution d'un Conseil de convergence composé des Ministres chargés des Finances, dans l'objectif de renforcer la coordination des politiques économiques, dans le cadre de la surveillance multilatérale. Cette instance contribuera également à assurer une meilleure harmonisation des politiques budgétaires nationales et de la politique monétaire commune.

**L'environnement économique
et financier**

1 ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

1.1 Conjoncture économique internationale

L'environnement international a été marqué, au cours de l'année 1993, par les évolutions divergentes de la conjoncture économique d'un pays à l'autre. Il a notamment été caractérisé, dans les pays industrialisés, par une reprise de la croissance en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne et par un ralentissement significatif de l'activité en Europe occidentale et au Japon, accompagné d'une vive remontée du chômage. Dans les pays en développement, l'expansion soutenue en Asie et les progrès notables de certains pays d'Amérique Latine en matière de croissance, ont contrasté avec la dégradation de la situation économique et financière en Europe de l'Est et en Afrique.

Les pays membres de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economiques* (OCDE) ont globalement enregistré une croissance moyenne de 1,2 %. Ce résultat masque cependant des disparités au sein de la zone.

Ainsi, la reprise s'est accélérée aux Etats-Unis où, tirée par une forte demande intérieure, la croissance de l'économie s'est établie à 2,9 % en 1993, après une hausse limitée à 1,8 % en 1992 et des baisses successives de 0,7 % et 1,2 % en 1990 et 1991. Au Canada et en Grande-Bretagne, le Produit Intérieur Brut a affiché une hausse de 3,8 % et 2,6 % respectivement, faisant suite aux performances plus modestes de 2,1 % et 1,1 % en 1992.

Par contre, en France et en Allemagne l'économie est entrée en récession, sous le double effet de la contraction de la demande intérieure, en particulier de l'investissement, induite par le niveau élevé des taux d'intérêt et du tassement des exportations. Au total, ces deux pays ont enregistré, respectivement, des taux de croissance négatifs de 1,0 % et 0,9 % en 1993. Le Japon a connu pour la première fois depuis 1945, un taux de croissance négatif de 0,5 %.

La récession qui a affecté, tour à tour, les différents pays de l'OCDE depuis 1990 a entraîné une recrudescence du chômage dans l'ensemble des pays industrialisés où le nombre de demandeurs d'emploi a atteint le chiffre record de 35 millions en 1993, contre 28 et 32 millions en 1991 et 1992. Toutefois, dans les pays où la reprise économique s'est progressivement confirmée, des améliorations, certes encore fragiles, ont été notées sur le marché du travail. Aux Etats-Unis en particulier, le taux de chômage a régressé de 7,3 % en décembre 1993 pour s'établir à 6,4 %, soit son plus bas niveau depuis janvier 1991.

La décrue de l'inflation, amorcée depuis plusieurs années dans la plupart des pays occidentaux, s'est poursuivie grâce à la faible hausse, voire la stagnation des salaires, ainsi qu'à la baisse du prix du pétrole et de nombreux minerais. Pour l'ensemble des

pays de l'OCDE, le taux d'inflation est retombé de 5,2 % en 1991 à 4,4 % en 1992 et à 3,7 % en 1993.

Le commerce mondial a continué de se ressentir de la faiblesse de la demande globale. La progression en volume des échanges mondiaux a été inférieure à 3,0 % alors qu'elle avait été de 4,0 % l'année précédente.

1.2 Marchés des changes

Au cours de l'année 1993, les transactions sur les marchés des changes ont été caractérisées par une nette appréciation du yen et, dans une moindre mesure, du dollar ainsi que par les tensions répétées au sein du *Système Monétaire Européen* (SME).

La monnaie américaine s'est raffermie vis-à-vis des monnaies européennes sur l'ensemble de l'année en dépit de quelques reflux constatés en avril, en septembre et en décembre liés essentiellement à l'apparition de signes passagers de ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis. Cette évolution s'explique par l'optimisme des opérateurs quant à une reprise de l'économie américaine, les remous au sein du SME et les tensions politiques en Russie. Le dollar a, par contre, fléchi par rapport au yen.

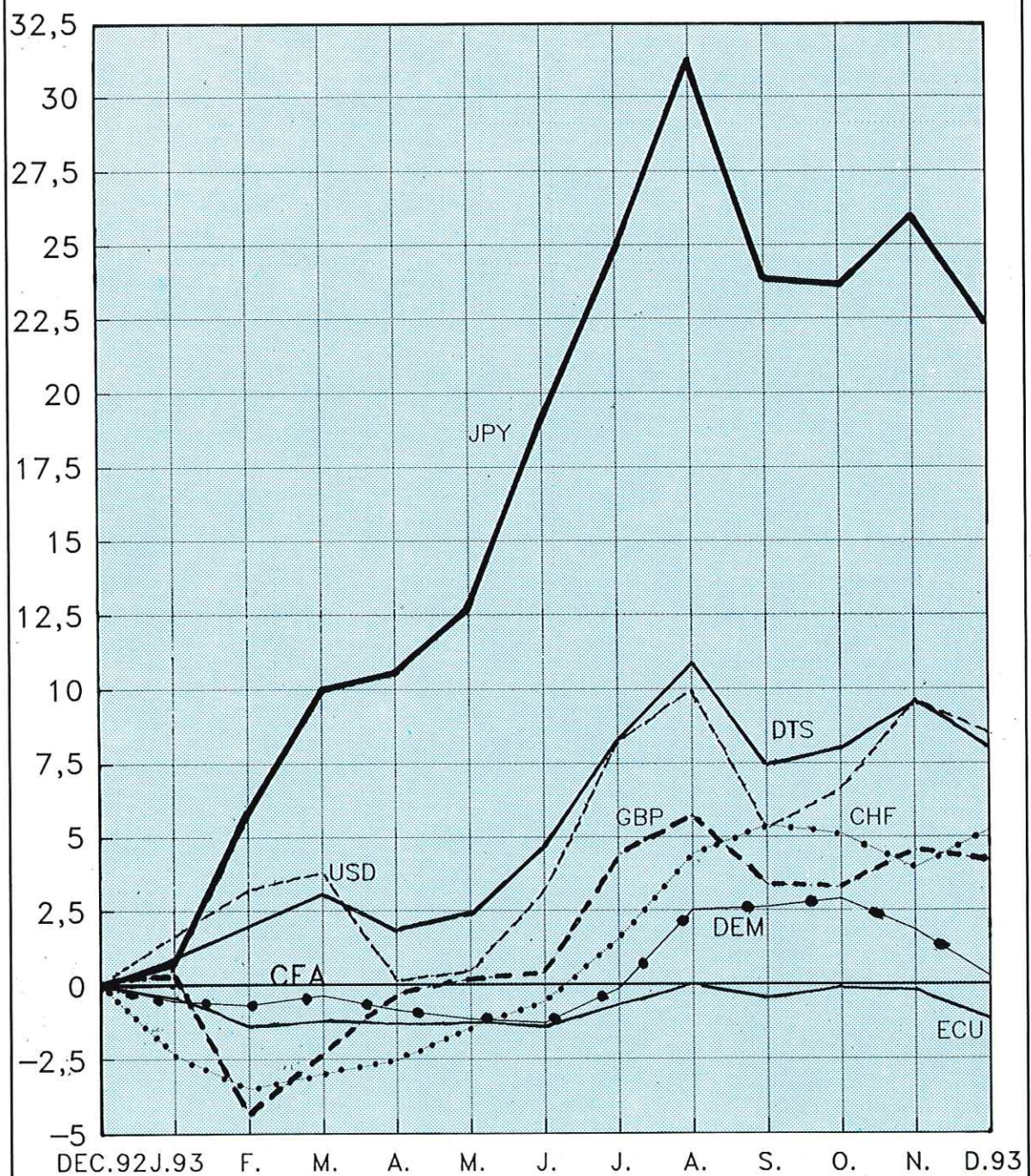
La monnaie nippone a été principalement soutenue par les déclarations des autorités américaines, en faveur d'une consolidation du yen destinée à réduire les excédents commerciaux japonais. Ainsi, le yen s'est apprécié face aux principales devises.

Pour sa part, le franc suisse a profité des tensions dans le SME pour se consolider vis-à-vis des monnaies européennes. En revanche, par rapport au yen et au dollar, la devise helvétique s'est repliée.

Au sein du *Système Monétaire Européen*, les turbulences ont conduit aux dévaluations de 10% de la livre irlandaise le 30 janvier, de 8% de la peseta espagnole et de 6,5% de l'escudo portugais, le 13 mai. La persistance de ces tensions liées à la vigueur de la monnaie allemande a amené, le 2 août, les autorités monétaires européennes à réaménager les marges de fluctuation. Les devises participant aux mécanismes de change du SME, à l'exception du Mark allemand et du Florin hollandais, pouvaient ainsi fluctuer de plus ou moins 15% autour de leur cours pivot au lieu de 2,25% précédemment. Tenue hors du mécanisme de change du SME, eu égard aux spéculations relatives à une réduction du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre, la livre sterling s'est repliée par rapport aux principales devises sauf à la lire italienne.

Comparé à celui de 1992, le cours moyen du franc CFA s'est inscrit en retrait vis-à-vis des principales devises à l'exception du franc belge, de la lire italienne et de la livre sterling. Le reflux du franc CFA a été plus marqué par rapport au yen, (-22,37%) et au dollar, (-6,98%). En outre, il a fléchi de 6,17% face au DTS. Au total, le taux de change effectif nominal pondéré par les exportations et les importations s'est apprécié de 3,53% en 1993.

VARIATION DES COURS DES PRINCIPALES DEVISES
PAR RAPPORT AU FRANC CFA *



* Variation des taux moyens mensuels par rapport à décembre 1992

Source : Données calculées par la BCEAO à partir des cours en franc français des devises concernées, publiés par la Banque de France

UMOA - EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS ANNUELS

	1 9 9 2	1 9 9 3	VARIATION*
	francs CFA par unité monétaire		Pour cent
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	372,43154	395,42023	6,17
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	342,05443	331,09425	-3,20
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	264,66888	283,14296	6,98
Deutschemark (1 DEM)	169,47700	171,23767	1,04
Lire italienne (1000 ITL)	215,53283	180,25625	-16,37
Franc suisse (1 CHF)	188,35900	191,70075	1,77
Livre sterling (1 GBP)	466,54692	425,25025	-8,85
Florin hollandais (1 NLG)	150,51008	152,43792	1,28
Franc belge (1 BEC)	8,23226	8,19596	-0,44
Yen japonais (1 JPY)	2,08891	2,55626	22,37

* Le signe (-) traduit une dépréciation de la devise vis-à-vis du franc CFA, le signe (+), une appréciation.

UMOA : EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE MOYENS TRIMESTRIELS

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Année 1992				
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	382,36350	378,12000	360,15417	369,08850
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	347,55883	345,56070	342,65467	332,44350
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	275,54017	271,98633	247,99850	263,15050
Deutschemark (1 DEM)	170,15483	168,49400	169,50050	169,75867
Lire italienne (1000 ITL)	226,23167	223,48367	219,08833	193,32767
Franc suisse (1 CHF)	189,34817	184,13667	190,41417	189,53700
Livre sterling (1 GBP)	487,65600	491,34650	472,28933	414,89583
Florin hollandais (1 NLG)	151,10767	149,64750	150,38200	150,90317
Franc belge (1 BEC)	8,26658	8,18822	8,22562	8,24861
Yen japonais (1 JPY)	2,14369	2,08715	1,98578	2,13902
Année 1993				
	francs CFA par unité monétaire			
Droit de Tirage Spécial (1 DTS)	381,92417	385,49317	407,72433	406,53927
Unité de Compte Européenne (1 ECU)	330,35950	329,34750	332,52483	332,14517
Dollar des Etats-Unis (1 USD)	277,30033	272,88150	290,60533	291,78467
Deutschemark (1 DEM)	169,59583	168,64633	173,35833	173,35017
Lire italienne (1000 ITL)	179,62933	181,44150	183,35533	176,59883
Franc suisse (1 CHF)	184,17183	186,87017	196,94600	198,81500
Livre sterling (1 GBP)	409,62700	418,84600	437,29133	435,23667
Florin hollandais (1 NLG)	150,79167	150,25833	154,21550	154,48617
Franc belge (1 BEC)	8,23190	8,20056	8,21404	8,13735
Yen japonais (1 JPY)	2,29465	2,48241	2,75239	2,69560

Source : Données calculées par la BCEAO à partir des cours en francs français des devises concernées, publiés par la Banque de France.

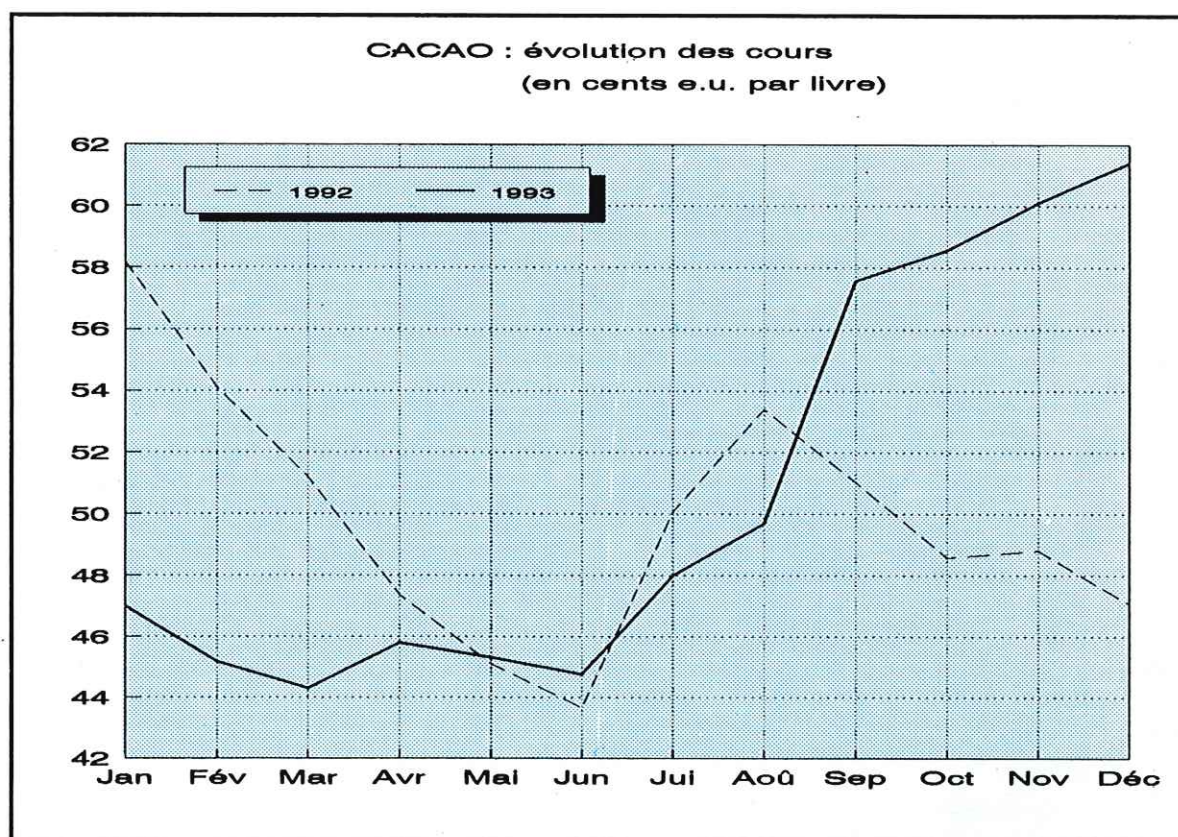
1.3 Marchés des matières premières

Les cours des matières premières ont amorcé une reprise perceptible au niveau de certains produits durant l'année 1993, faisant suite à une longue période de baisse. Le retournement de tendance le plus manifeste a concerné les produits tropicaux, notamment le café et le cacao dont les cours ont été pendant longtemps déprimés par une conjoncture économique internationale morose, une situation de surproduction et l'incapacité des producteurs à adopter une stratégie commune, en vue d'infléchir à leur profit les tendances du marché.

Globalement, l'indice des cours mondiaux des produits de base exportés par l'UMOA, calculé par la Banque Centrale, s'est replié de 1,5% en 1993 au lieu de 2,7% en 1992 et -4,8% en 1991.

CACAO

Au premier semestre 1993, l'évolution du marché du cacao a été caractérisée par une baisse des cours en raison de la morosité des transactions, induite essentiellement par l'échec de la première phase des négociations sur le renouvellement de l'Accord international.



Source : Agence Reuter.

Les cours mondiaux ont par la suite amorcé une reprise stimulée par les perspectives d'un recul de la production mondiale et l'apparition d'un important déficit, estimé à 135.000 tonnes, de l'offre par rapport à la demande.

Cette évolution, interprétée par les opérateurs comme l'amorce d'un cycle de déficits structurels de l'offre, a déclenché d'importants achats de couverture des industries et une vive spéculation qui ont contribué à un renchérissement notable des cours.

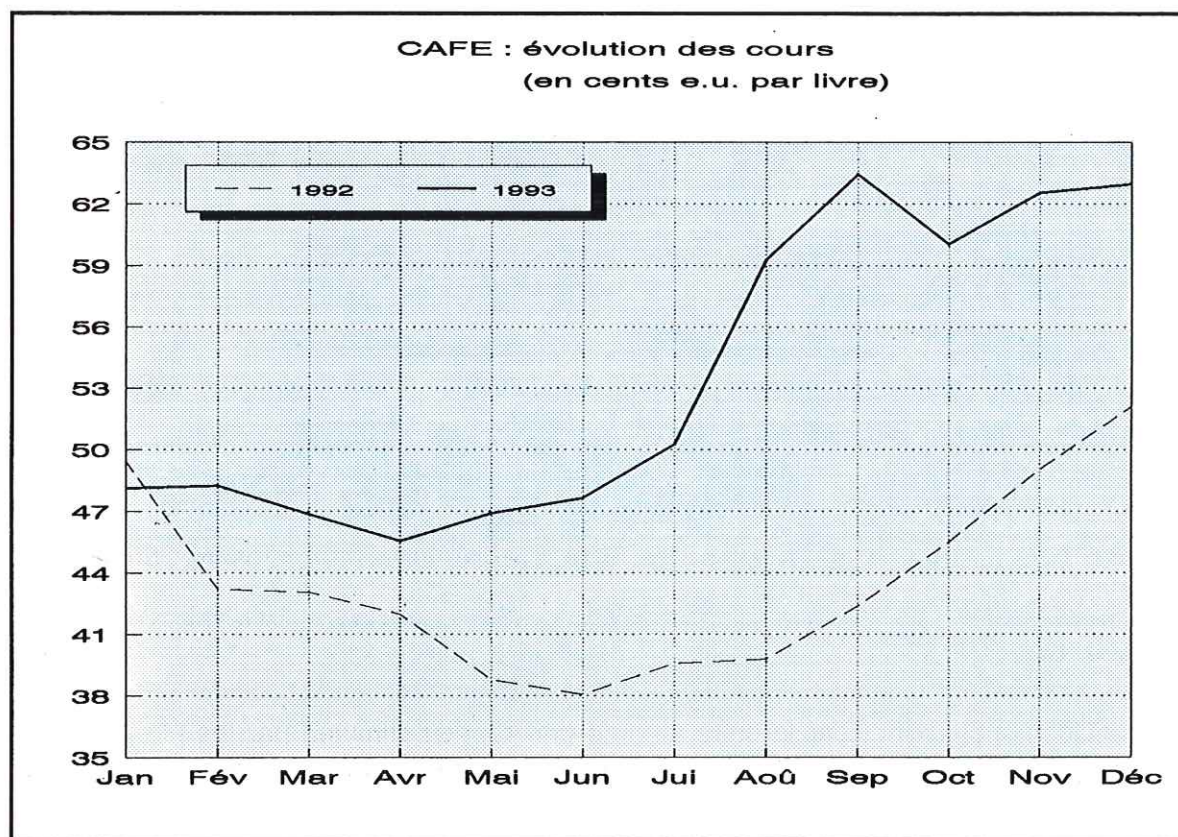
Sur l'ensemble de l'année, les cotations sont ressorties en moyenne à 50,64 cents la livre, en hausse modérée de 1,5 % par rapport à celles enregistrées en 1992.

CAFE

Le marché du café a connu une évolution contrastée durant l'année 1993, marquée par l'échec en mars des négociations d'un nouvel Accord qui a entraîné une baisse des cours, laissant augurer une nouvelle phase dépressive.

Face à cette situation, les pays producteurs ont créé un cadre de concertation et de coopération et appliqué, à compter du 1er octobre 1993, la rétention à l'origine de 20 % de leurs disponibilités exportables.

Ce dispositif a suscité un regain de spéculation et une accélération des achats de couverture des torréfacteurs, préoccupés par la perspective d'un impact négatif du plan de rétention sur leur approvisionnement. Les cours se sont alors redressés, le prix indicatif du café robusta calculé par l'O.I.C. ressortant en moyenne à 53,49 cents la livre, en hausse de 22,7 % sur l'ensemble de l'année.

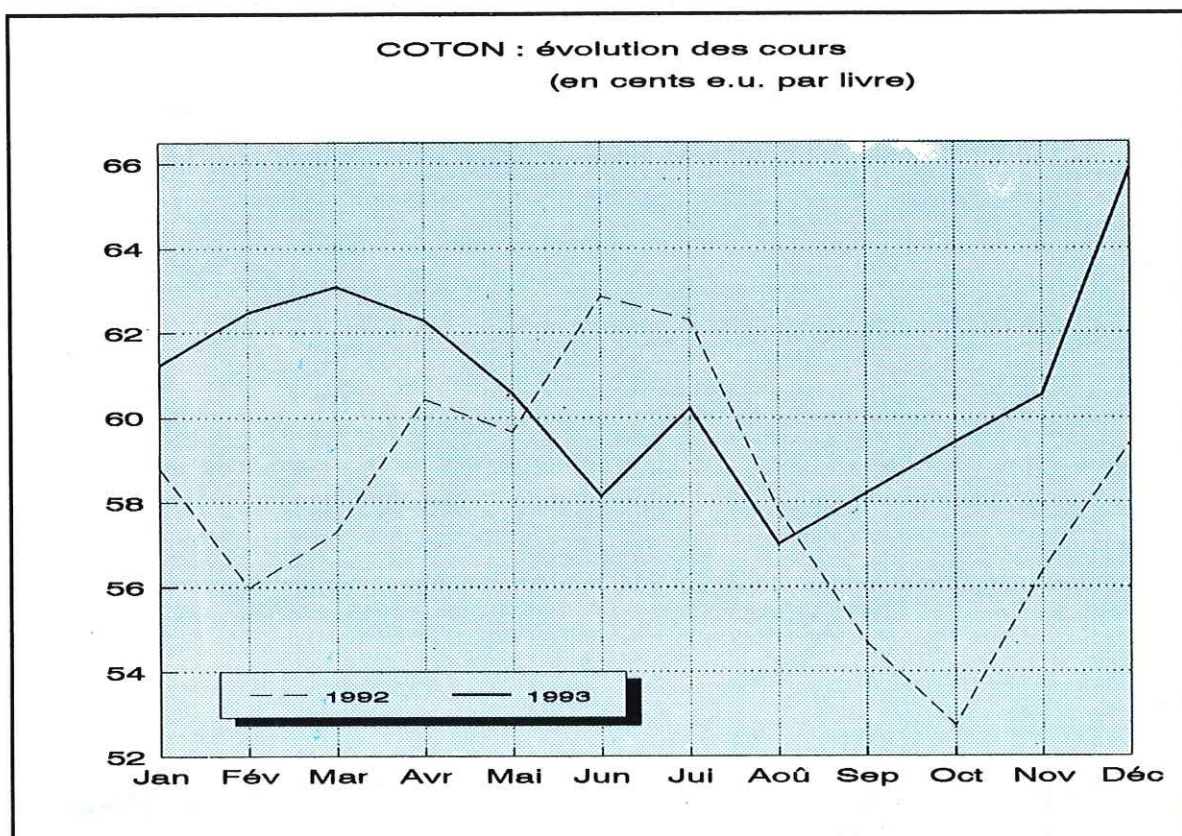


Source : Agence Reuter.

OLEAGINEUX

Le marché des huiles végétales a été marqué par une bonne tenue des cours de l'huile d'arachide et un relatif tassement, voire une baisse, de ceux des produits du palmier dont le marché s'est ressenti du ralentissement de la demande et du gonflement concomitant des stocks.

Le raffermissement des cotations de l'huile d'arachide, entamé au mois d'avril, a résulté d'un report de la demande, notamment de celle de l'huile de tournesol dont la production et les approvisionnements étaient attendus en baisse durant la campagne

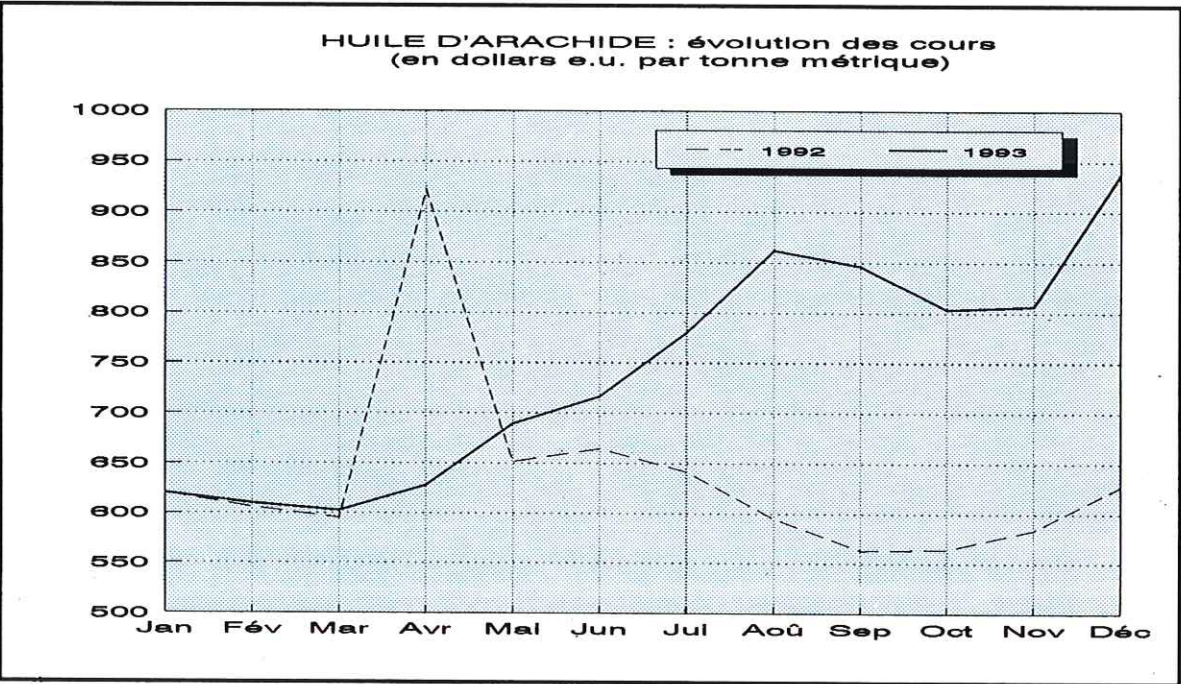


Source : Agence Reuter.

COTON

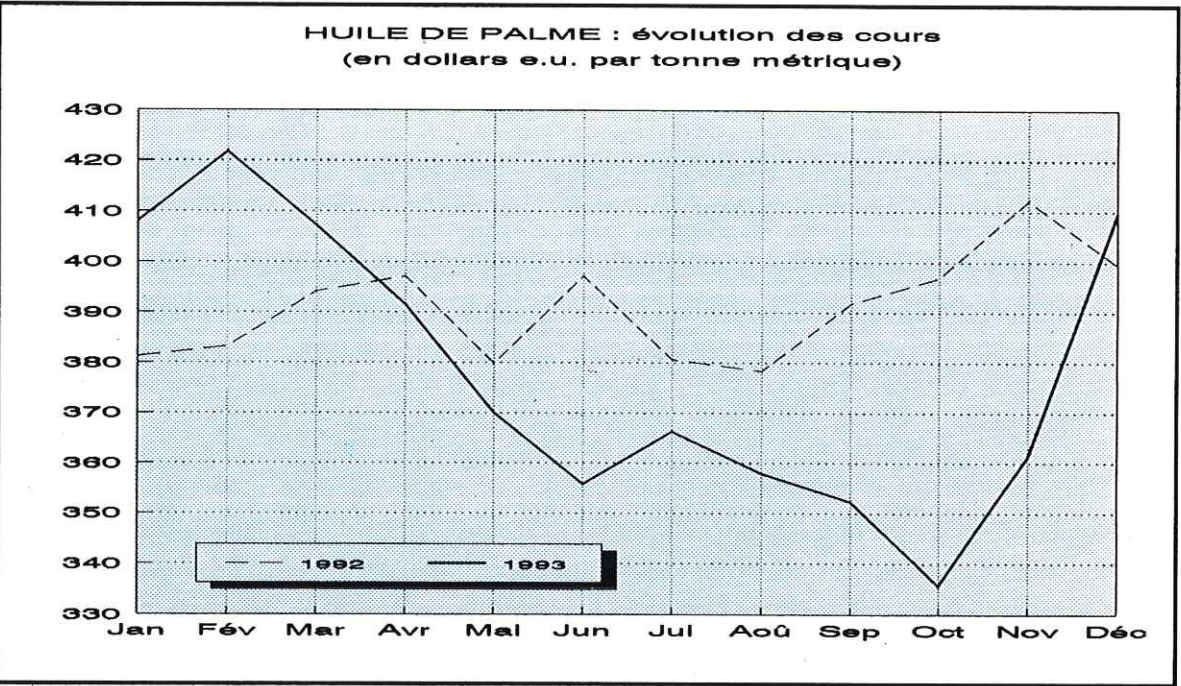
Particulièrement déprimés un an plus tôt, les cours du coton ont enregistré une hausse de 4,4 %, pour se situer en moyenne à 60,75 cents la livre en 1993. Cette évolution a résulté du redressement des cotations observé en début de période, suivi d'un affaiblissement des cours imputable au tassement prolongé de la demande mondiale. Une reprise partielle s'est de nouveau amorcée au quatrième trimestre, en raison des anticipations sur une baisse généralisée des rendements dans les principaux pays producteurs et une reprise de la demande.

1992-1993. L'orientation à la hausse des prix s'est traduite, d'une année à l'autre, par une progression de 22,2 % des cours, ressortis en moyenne à 780 dollars la tonne.



Source : Agence Reuter.

Les cours de l'huile de palme ont accusé une baisse constante durant les neuf premiers mois de l'année 1993, du fait d'une augmentation sensible de la production mondiale, singulièrement celle de la Malaisie, ainsi que de l'essoufflement de la de-

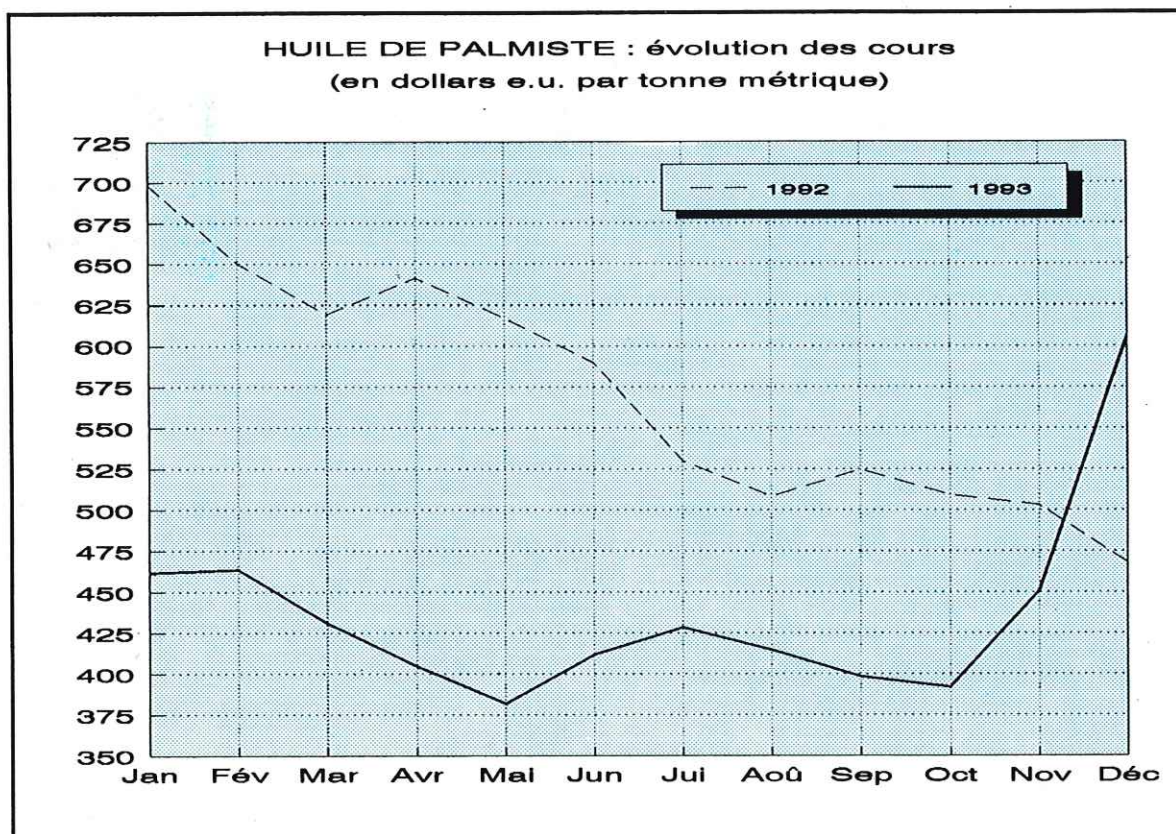


Source : Agence Reuter.

mande. Le redressement exceptionnel des cours, observé au quatrième trimestre, n'a cependant pas suffi à compenser la baisse des cours précédemment enregistrée.

Au total, la tonne d'huile de palme s'est échangée en moyenne à 378 dollars, en recul de 3,3 % par rapport à l'année précédente.

L'huile de palmiste s'est pour sa part dépréciée de façon plus sensible, malgré les remontées épisodiques dont elle a bénéficié dans le sillage de l'huile de coprah. La baisse relative des prix s'est chiffrée à 23,6 %, le cours moyen annuel de ce produit s'étant fixé en définitive à 437 dollars la tonne.

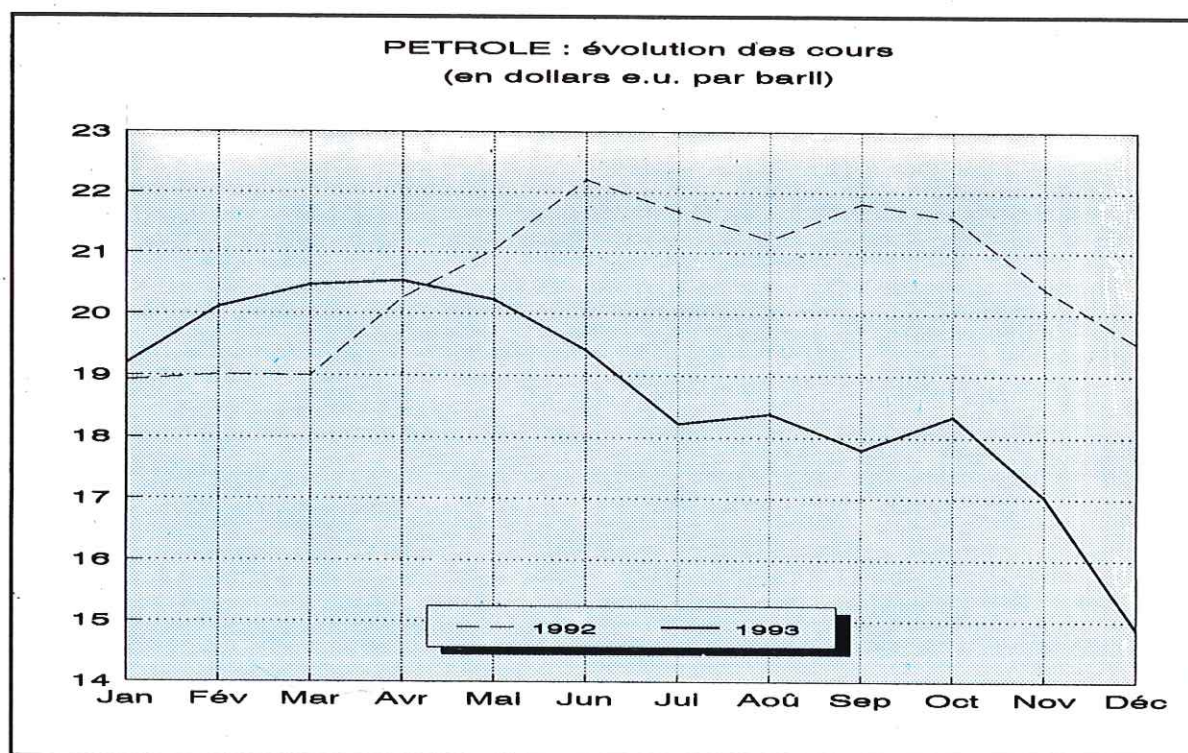


Source : Agence Reuter.

PRODUITS PETROLIERS

Le marché du pétrole s'est largement ressenti des effets conjugués de la crise économique et de l'absence de consensus au sein de l'OPEP sur le respect des quotas de production. Dans ce contexte, les cours ont accusé une baisse continue durant l'année écoulée. Cette baisse s'est particulièrement accélérée au second semestre du fait de la hausse de la production de la mer du Nord et des perspectives d'un assouplissement de l'embargo imposé par les Nations Unies à l'Irak, après l'invasion du Koweït en 1990.

Ainsi, les cours du baril sont ressortis à 18,72 dollars en 1993, contre 20,26 dollars en 1992, soit un recul de 8,9 %.



Source : Agence Reuter.

OR

Pour la première fois depuis près de sept ans, l'or a retrouvé son rôle de valeur refuge face à la montée de certaines incertitudes d'ordre politique, économique et monétaire. Outre l'évolution favorable des facteurs fondamentaux, notamment une offre réduite et une demande en pleine expansion, les cours du métal jaune ont été soutenus par d'importantes opérations spéculatives.

L'once d'or s'est établie en moyenne à 359,65 dollars, en hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente.

PHOSPHATES

Le marché international des phosphates a continué de se ressentir de la faiblesse de la demande. Le prix de référence est retombé de 43 dollars à 38 dollars la tonne pour l'origine KHOURIBGA.

URANIUM

Le marché mondial de l'uranium est resté déprimé en 1993 par la crise que traverse ce secteur, du fait de la conjonction d'une stagnation, voire une réduction de la demande et de la surabondance de l'offre. Les prix négociés par le Niger, qui avaient déjà subi une baisse notable en 1992, ont connu un recul plus prononcé en 1993 pour ressortir à 15.445 francs CFA la tonne contre 17.000 francs CFA un an plus tôt.

1.4 Financements extérieurs

Au titre de l'année 1992, pour laquelle des données complètes sont disponibles, les flux nets de ressources se sont inscrits en dollars courants en nette progression, (+21,8%), les plaçant ainsi en bien meilleure position que les pays en développement pris dans leur ensemble (+9,3%), l'Afrique (-15,3%) et l'Afrique subsaharienne (+9,0%). Cette évolution est surtout imputable aux ressources publiques et bilatérales à fort degré de libéralité, et en particulier aux dons. Comme en 1991, les ressources au titre de l'Aide publique au Développement sont demeurées rattachées à des critères privilégiant l'ouverture à l'économie de marché, la protection de l'environnement, les politiques de population, la préservation de la paix et les aides humanitaires ou d'urgence.

Pour l'année 1993, en raison de la suspension de la plupart des concours de la communauté internationale, les transferts nets de ressources au profit des Etats se sont fortement contractés, selon les indications préliminaires.

Les marchés financiers ont suivi le mouvement de détente des taux directeurs pratiqués par la plupart des banques centrales, à l'exception de la Federal Reserve préoccupée par les tensions inflationnistes nées de la reprise économique aux Etats-Unis.

Les taux de rendement des emprunts publics à moyen et long terme ont ainsi reflué à leur tour, de même que les taux d'intérêt, sur les marchés des eurodevises.

Ces évolutions ont favorisé les marchés obligataires, soutenus par ailleurs par la remontée des demandes de capitaux des entités gouvernementales. Ainsi les emprunts sur ces marchés sont ressortis en hausse de 44,1% par rapport à l'année 1992, tandis que les crédits bancaires se sont élevés de 11,0%. Au total les transactions sur les marchés internationaux de capitaux se sont inscrites en hausse de 35,1%.

L'évolution sur les principales places boursières s'est caractérisée par une nette reprise des capitalisations des entreprises, à l'exception de la place de Tokyo où l'indice Nikkei a connu une progression relativement faible (2,9%).

1.4.1 Evolution des apports nets de ressources

Poursuivant la reprise amorcée en 1991, les apports nets de ressources aux pays en développement ont progressé de 9,3 % en 1992 en s'inscrivant à 109.717,9 millions de dollars des Etats-Unis. Les versements nets au profit de l'Afrique, qui avaient régulièrement augmenté au cours des années précédentes, ont enregistré une baisse de 15,3 % pour se situer à 23.773,9 millions de dollars.

UMOA - EVOLUTION DES APPORTS NETS DE RESSOURCES

	1989	1990	1991	1992
Millions de dollars EU				
Pays en développement	89.434,0	82.968,1	100.341,2	109.717,9
dont : Afrique	23.814,6	25.898,4	28.073,2	23.773,9
Afrique Subsaharienne	19.243,7	19.518,4	18.658,7	20.304,3
UMOA	2.142,9	3.278,1	2.806,1	3.416,9
Milliards de francs CFA				
UMOA	683,6	892,6	791,6	904,5
Apports bilatéraux	401,0	533,6	459,4	579,5
- Pays du CAD	395,2	526,0	449,6	571,8
dont : - France	78,0	221,5	193,0	283,7
- Allemagne	66,5	75,4	60,1	65,4
- Etats-Unis	42,7	46,8	43,2	46,1
- Italie	49,1	47,7	37,0	26,9
- Japon	52,4	53,7	32,8	30,1
- Pays-Bas	24,0	30,6	25,3	29,4
- Pays arabes	5,8	7,7	9,8	7,7
Apports multilatéraux	279,6	354,8	331,6	324,9
dont : - Banque Mondiale	76,4	117,5	90,7	80,5
- Groupe de la BAD	46,1	67,2	61,8	67,8
- CEE	82,8	89,5	95,2	117,4
- Agences ONU	40,4	45,5	48,2	44,4
- FMI	25,7	18,5	22,3	4,9

Sources : OCDE, BCEAO.

Suivant la tendance d'ensemble, les concours nets aux pays de l'UMOA sont passés de 2.806,1 millions de dollars EU en 1991 à 3.416,9 millions de dollars en 1992, soit un accroissement de 21,8 %, qui résulte d'une augmentation des financements publics et d'une contraction des sorties nettes au titre des apports privés. Toutefois, en raison de l'appréciation du franc CFA par rapport au dollar sur la période, la contre-valeur en francs CFA des concours nets, évaluée à 904,5 milliards contre 791,0 milliards en 1991, n'a progressé que de 14,3 %.

Les financements de sources bilatérales se sont élevés à 579,5 milliards, en hausse de 26,1 %. La quasi-totalité de ces concours, soit 571,8 milliards, provient des pays membres du *Comité d'Aide au Développement* (CAD), dont les conditions financières de

l'aide sont restées favorables. L'élément de libéralité des engagements à ce titre a quasiment stagné, mais la part des dons dans le total de l'Aide Publique au Développement s'est accrue de 3,4 points en s'établissant à 80,2 %.

La France, avec des apports nets de 283,7 milliards, représentant 45,7 % des contributions reçues du CAD, demeure le principal bailleur de fonds bilatéral des Etats de l'Union. Ce pays a progressivement adapté les procédures et modalités de son aide aux pays les plus pauvres, notamment en accroissant le degré de libéralité de ses concours en leur faveur et en élargissant son champ d'intervention à d'autres domaines tels que l'environnement, l'action humanitaire et l'aide d'urgence. Le rapport APD/PNB est demeuré relativement stable et ressort à 0,63 % en 1992.

Les concours nets de l'Allemagne aux pays de l'UMOA ont enregistré en 1992 une hausse de 8,8 % en s'établissant à 65,4 milliards contre 60,1 milliards l'année précédente. La politique d'aide de ce pays, qui s'était ressentie ces deux dernières années du coût de la réunification, privilégie désormais, outre la mise en valeur des ressources humaines, la question du désarmement. Le rapport APD/PNB s'est légèrement détérioré en passant de 0,40 % à 0,39 %.

Les versements nets des Etats-Unis, qui avaient fléchi en 1991, ont atteint 46,1 milliards de francs en 1992, marquant ainsi une reprise de 6,7 %. La lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement et les questions de population demeurent au centre des préoccupations des structures d'aide de l'administration américaine. Le rapport APD/PNB a été maintenu autour de 0,20 %.

L'aide du Japon aux pays de l'Union a diminué de 2,7 milliards en se situant à 30,1 milliards en 1992. Ce pays a pris en 1993 l'engagement d'accroître régulièrement ses contributions au titre de l'APD de manière à en améliorer le ratio par rapport au PNB, qui s'est situé à 0,30 % en 1992.

Les pays de l'Union ont bénéficié en 1992 de 29,4 milliards de concours nets des Pays-Bas. En vue d'adapter son programme d'aide à l'évolution de la situation mondiale et en accroître l'efficacité, ce pays a introduit plus de souplesse dans les modalités d'affectation de son aide et érigé au rang des priorités absolues les actions visant la préservation de la paix. Les nouvelles initiatives entreprises dans ce cadre devraient permettre de redresser le rapport APD/PNB qui a fléchi de 0,88 % en 1991 à 0,86 % en 1992.

Les apports nets de l'Italie, qui sont passés de 37,0 milliards en 1991 à 26,9 milliards en 1992, ont baissé pour la troisième année consécutive. Le repli de 27,3 % ainsi enregistré est à lier aux nouvelles orientations de l'aide de ce pays qui a entrepris un recentrage des objectifs et priorités dans ce domaine et révisé à cet effet ses structures et modalités d'intervention. Le rapport APD/PNB de l'Italie, l'un des plus faibles au sein des pays du CAD, s'est situé à 0,34 % en 1992.

Les concours au titre de l'aide multilatérale au développement se sont élevés à 324,9 milliards en 1992, en baisse de 6,7 milliards par rapport à l'année précédente. Les

versements des Institutions de Bretton Woods se sont globalement contractés de 27,6 milliards, dont 17,4 milliards au titre des apports du *Fonds Monétaire International* (FMI) et 10,2 milliards pour ceux du groupe de la *Banque Mondiale*. La baisse des concours de cette dernière résulte des sorties nettes en direction de la *Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement* (BIRD). Les versements nets reçus des Agences de l'*Organisation des Nations Unies* (ONU) ont également baissé en passant de 48,2 milliards à 44,4 milliards d'une année à l'autre. Ces baisses ont été compensées partiellement par une augmentation de 23,3% des financements en provenance de la *Communauté Economique Européenne* (CEE) qui se sont inscrits à 117,4 milliards.

Les données relatives à l'année 1993 ne sont pas encore publiées. Les éléments disponibles sur la dette font apparaître un tassement relatif des transferts nets à ce titre. Ces indications, conjuguées à la suspension dans la plupart des pays des programmes avec les Institutions de Bretton-Woods, laissent entrevoir une diminution des financements extérieurs au profit des pays de l'Union.

1.4.2 Evolution des marchés de capitaux

L'évolution des taux d'intérêt dans les principaux pays industrialisés a reflété la volonté des autorités monétaires de lutter contre la morosité de l'activité économique. Ainsi, à l'exception de la Réserve Fédérale, toutes les banques centrales ont baissé leurs taux directeurs. Aux Etats-Unis, la reprise de l'activité économique s'étant accompagnée de signes de résurgence de tensions inflationnistes, la Réserve Fédérale a été amenée à maintenir inchangés ses taux directeurs.

Au Japon, l'atonie de l'économie a amené la Banque centrale nippone à réduire son taux d'escompte de 3,25% à 2,5% en février puis à 1,75% en septembre.

En Grande Bretagne, la Banque d'Angleterre a ramené son taux d'intervention de 7,0% en décembre 1992 à 6,0% en janvier 1993 en vue de favoriser la reprise économique. L'activité économique a retrouvé à partir de juillet, un rythme soutenu et, profitant de la contraction des prix à la consommation, la Banque d'Angleterre a abaissé, en novembre, son taux d'intervention à 5,5%, afin de stimuler davantage la croissance.

En Allemagne, la persistance de la récession économique a amené la Bundesbank à assouplir sa politique monétaire. Ainsi, le taux d'escompte et le lombard ont été ramenés par paliers successifs respectivement de 8,25% et 9,5% en décembre 1992 à 5,75% et 6,75% en octobre 1993.

En France, les autorités monétaires ont alternativement accordé la priorité à la défense du franc sur les marchés des changes et à la relance de l'activité économique, en procédant respectivement à des relèvements et à des baisses de taux d'intérêt. Ainsi, le taux de prise en pension de 5 à 10 jours est passé de 10,0% à 12,0% entre décembre 1992 et janvier 1993. Par la suite, ce taux a été progressivement réduit pour être ramené à 8,0% en juin avant de remonter à 10 % en juillet. A partir du mois de septembre, l'élargissement de la marge de fluctuation de la monnaie française dans le Système Monétaire Européen a permis de ramener, en plusieurs étapes, ce taux à 7,0% en décembre 1993. Pour sa part, le taux d'intervention de la Banque de France a été abaissé par

paliers successifs à partir du mois d'avril pour s'établir à 6,20% en décembre 1993 contre 9,10% un an plus tôt.

Sur les marchés financiers, les taux de rendement des emprunts publics à moyen et long terme ont, dans l'ensemble, reflué en raison de la détente généralisée du loyer de l'argent sur le marché monétaire.

Sur les marchés des euro-devises, les taux d'intérêt se sont également inscrits en baisse.

1.4.3 Evolution des emprunts

Les transactions sur les marchés internationaux de capitaux ont connu en 1993 un regain de dynamisme.

En effet, le volume global des emprunts effectués est passé de 458,3 milliards de dollars en 1992 à 619,3 milliards en 1993, soit une augmentation de 35,1% contre 8,7% au cours de la période précédente. Cette vigueur de l'activité s'est manifestée dans tous les grands compartiments des marchés internationaux de capitaux.

Les emprunts sur les marchés obligataires internationaux se sont inscrits en hausse de 44,1% par rapport à l'année 1992, atteignant ainsi 481 milliards de dollars. Ce résultat a été induit par des augmentations de 42,9% des émissions d'obligations internationales et de 50,0% de celles des obligations étrangères, les portant respectivement à 394,6 milliards et 86,4 milliards de dollars. La répartition en monnaies d'émission révèle une progression notable des émissions dans les principales monnaies tandis que celles en écu ont sensiblement reflué.

Le dynamisme de l'activité sur les marchés obligataires a été favorisé par une baisse des taux d'intérêt à long terme et une remontée de la demande de capitaux émanant notamment des entités gouvernementales.

Le volume des crédits bancaires est remonté de 124,6 milliards de dollars en 1992 à 138,3 milliards en 1993, enregistrant ainsi une progression de 11% essentiellement imputable à l'afflux de refinancements aux Etats-Unis, et à l'augmentation de la demande de financement à long terme émanant d'emprunteurs asiatiques. L'évolution des prêts consortiaux a également été caractérisée par un allègement substantiel des conditions financières induit par la contraction de la demande de nouveaux prêts par opposition aux refinancements.

1.4.4 Evolution des principales bourses des valeurs

L'évolution des indices des principales places boursières en 1993 a principalement été influencée par celle des taux d'intérêt domestiques.

Ainsi, à New-York, les effets conjugués de l'amélioration des résultats des entreprises et de la détente du loyer de l'argent aux Etats-Unis ont induit une progression de 14,4% de l'indice Dow Jones nonobstant les craintes relatives à un resserrement de la politique monétaire de la Réserve Fédérale en fin de période.

Pour sa part, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris s'est inscrit en hausse de 22,8%. Cette remontée a résulté du reflux des taux d'intérêt, du lancement d'un emprunt de 40 milliards de francs français et de la publication d'un programme de privatisation de 21 entreprises en France.

A Londres, la progression de 20,5% de l'indice Footsie s'explique par les anticipations d'une baisse du coût du crédit consécutive à la crise monétaire de juillet en Europe. Elle tient également au budget de la Grande Bretagne pour l'année 1993-1994 qui table sur un niveau des taux d'intérêt plus bas que prévu par les opérateurs.

A Francfort, l'assouplissement de la politique monétaire de la Bundesbank, couplé à la conclusion d'accords salariaux modérés dans la fonction publique allemande, a engendré une remontée de 46,7% de l'indice DAX.

Avec une hausse de 2,91% de l'indice Nikkei, liée à une reprise technique, la Bourse de Tokyo a enregistré une moins bonne tenue par rapport aux autres principales places. Ce manque de vigueur s'explique par l'atonie de l'activité économique au Japon.

2 ENVIRONNEMENT INTERIEUR

2.1 Généralités

La situation économique d'ensemble des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine a continué de se dégrader en 1993. Sur la base des dernières estimations, le produit intérieur brut marquerait un recul de 0,6 % en termes réels après avoir stagné en 1992. Outre la conjoncture économique interne difficile, cette dégradation serait liée à la morosité des marchés des matières premières et au ralentissement de la croissance dans la Communauté Européenne, principal partenaire de l'Union.

2.2 Production

2.2.1 Production agricole

Les résultats de la campagne 1992-1993, comparés à ceux de la campagne précédente, ont été marqués par une baisse d'ensemble des productions des cultures d'exportation et une évolution contrastée des productions vivrières.

Cette situation est liée principalement aux conditions pluviométriques qui ont prévalu dans les zones de production. Elle est, en outre, due à la mise en oeuvre dans les Etats de politiques de prix au producteur visant à assainir les filières agricoles.

CULTURES D'EXPORTATION

La commercialisation des principales cultures d'exportation s'est inscrite en baisse, à l'exception du coton-graine.

Les achats d'arachide se sont établis à 184.800 tonnes en 1992-1993 contre 425.300 tonnes la campagne précédente, soit une baisse de 56,5 %. Cette forte contraction est liée aux mauvaises récoltes enregistrées au Sénégal. La collecte du café a marqué un repli de 46,2 %, en passant de 259.476 tonnes en 1991-1992 à 144.900 tonnes un an plus tard. Cette évolution résulte, outre de la faiblesse de la pluviométrie dans les zones de production, de l'impact du prix au producteur peu incitatif. La commercialisation du cacao s'est inscrite en recul de 6,8 % en se situant à 696.969 tonnes contre 747.724 tonnes au cours de la campagne 1991-1992. Cette baisse des achats est entièrement imputable à la décision des Autorités ivoiriennes de ne pas commercialiser la récolte intermédiaire.

La commercialisation de coton-graine s'est relevée de 10,8 % en ressortant à 1.052.100 tonnes contre 973.400 tonnes en 1991-1992. Cette amélioration masque cependant des évolutions différenciées selon les Etats. Ainsi en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Togo, les hausses se sont chiffrées respectivement à 54,9 %, 17,4 %, 6,0 % et 2,7 % en 1992-1993 par rapport à la campagne 1991-1992, alors que dans les autres Etats, un repli de la collecte a été enregistré, variant de 1,5 % à 8,7%.

CULTURES VIVRIERES

Contrairement à la campagne 1991-1992, marquée par un excédent de près de 400.000 tonnes, la situation alimentaire a été peu satisfaisante durant la campagne sous revue. Ainsi au Mali et au Niger, les productions des principales cultures vivrières ont reculé de 13,5% et de 19,7% en 1992-1993 par rapport à la campagne précédente. Au Sénégal et au Togo, le repli de la production vivrière s'est chiffré à 7,2% et 5,2% au cours de la même période. Des hausses de la production ont par contre été relevées au Bénin, au Burkina et en Côte d'Ivoire pour respectivement 1,7%, 0,9% et 3,5%.

2.2.2 Elevage

Le secteur de l'élevage continue de bénéficier de bonnes conditions de pâturage dans la plupart des pays. Ainsi au Burkina, les effectifs de bovins et ceux des ovins-caprins sont estimés en hausse de 2,0% et de 2,7% en 1993 par rapport à 1992. Au Mali, le taux de croît des bovins s'est établi à 2,1% en 1993 alors que celui des ovins-caprins, plus soutenu, s'élevait à 4,3 %. Au Sénégal, les effectifs de bovins et d'ovins-caprins ont progressé respectivement de 2,5 % et de 3,5% en 1993 par rapport à 1992. En Côte d'Ivoire, la production de viande de bovins s'est accrue de 5,5 % et celle d'ovins-caprins de 2,4 %.

2.2.3 Pêche

En Côte d'Ivoire, la production halieutique est estimée en 1993 à 115.900 tonnes, en stabilité par rapport à l'année 1992. Cette évolution concernerait aussi bien la pêche industrielle que la pêche artisanale. Les données relatives aux mises à terre de la pêche thonière au Sénégal traduisent une baisse de 27,0 %, en passant de 918,4 tonnes à fin mars 1992 à 670,0 tonnes un an plus tard. Au Bénin par contre, la production halieutique a été évaluée à 36.800 tonnes en 1993, soit une hausse de 3,2% par rapport à l'année 1992, essentiellement sous l'influence du dynamisme de la pêche artisanale.

2.2.4 Bois

En dépit des dispositions en vigueur dans le cadre de la protection du couvert végétal, l'exploitation de bois est ressortie en hausse en Côte d'Ivoire. Ainsi, les exportations de bois grumes se sont accrues de 27,3 %, passant de 229.543 mètres cubes à fin novembre 1992 à 292.567 mètres cubes au cours de la même période en 1993. Celles de bois débités se sont en revanche contractées de 6,5 % en se fixant à 530.620 mètres cubes à fin septembre 1993.

2.2.5 Mines

La production minière a été, dans l'ensemble, orientée à la stagnation au cours de l'année 1993 sous les effets conjugués de la faiblesse de la demande extérieure et des difficultés techniques d'exploitation. Ainsi au Niger, la production d'uranium s'est établie à 2.920,7 tonnes en 1993 contre 2.965,8 tonnes un an plus tôt.

La production de phosphates au Sénégal s'est inscrite en retrait de 27,0 %, en passant de 2.283.000 tonnes à fin décembre 1992 à 1.667.000 tonnes un an plus tard. De même au Togo la production a accusé une baisse de 21,6 % pour s'établir à 1.876.000 tonnes à fin décembre 1993.

L'exploitation aurifère a été marquée au Burkina, par un recul de 25,0 % de la production qui s'est fixée à 1.877,8 kg à fin décembre 1993. Cette évolution est liée à la persistance des difficultés de la SOREMIB. Au Mali, la production a été estimée à 6.090 kg en 1993 contre 6.367 kg l'année précédente, soit une contraction de 4,4%. En Côte d'Ivoire par contre, la production d'or a poursuivi son expansion, après l'entrée en activité de la mine de la SOMIAF, en se chiffrant à 819,8 kg à fin juin 1993 contre 724,3 kg un an plus tôt, soit une progression de 13,2%.

L'extraction de pétrole brut au Bénin a augmenté de 13,8 % pour se chiffrer à 1.062.000 barils en 1993 contre 933.400 barils un an auparavant. Cette nette reprise s'explique par l'effet de rattrapage, suite à l'atténuation des difficultés techniques de la société d'exploitation.

2.2.6 Production d'énergie électrique

La production d'énergie électrique s'est accrue au Bénin de 8,9 % entre 1992 et 1993, grâce à l'extension du réseau induite par le développement des branchements sociaux. Celle de la Côte d'Ivoire a progressé de 18,8 % en 1993 par rapport à l'année précédente. Au Togo par contre, la distribution de l'énergie électrique a régressé de 42,0 % au cours des neufs premiers mois de l'année 1993 par rapport à la même période de l'année 1992, en raison notamment du net ralentissement de l'activité économique consécutif aux remous socio-politiques qui ont affecté ce pays.

2.2.7 Production industrielle

L'activité industrielle s'est globalement ressentie de la faible compétitivité des économies, renforcée par la faiblesse de la demande intérieure. Celle des unités agro-industrielles, en particulier, a été affectée par le recul de la commercialisation des principaux produits de rente.

Au **Bénin**, les baisses de production observées au cours de l'année sous revue ont mis en relief le manque de compétitivité qui a entraîné la perte de parts de marchés substantielles, tant au plan interne qu'externe. La production de minoterie a ainsi chuté, passant de 50.600 tonnes à 9.000 tonnes, en raison des difficultés de pénétration du

marché du Nigéria consécutives à la libéralisation des importations dans ce pays. Celle des textiles s'est inscrite en recul de 70,9%, essentiellement du fait de la concurrence des produits asiatiques obtenus à moindre prix. En revanche, la production de boissons, en améliorant son rapport qualité/prix, est parvenue à progresser de 13,8% tandis que celle du ciment s'établissait à 500.000 tonnes, en hausse de 6,2 % à la faveur de la reprise dans les BTP au Bénin et des exportations vers les pays de la sous-région.

Au **Burkina**, les difficultés financières des entreprises se sont traduites par une baisse de la valeur ajoutée de l'industrie. En particulier, il a été observé une contraction de 35,4% de la production des textiles au premier semestre 1993, comparativement à la même période de 1992. Celle du sucre s'est repliée de 4,5%.

En **Côte d'Ivoire**, l'indice de la production industrielle s'est accru de 1,1% à fin septembre 1993 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette amélioration est imputable notamment à la branche des industries plastiques qui a bénéficié de parts de marché accrues dans la zone CEDEAO, à celles de l'industrie agro-alimentaire et d'énergie électrique-eau. La bonne tenue de ces secteurs a permis de limiter l'impact négatif des baisses observées dans les branches "extraction de pétrole", "textiles-chaussures" et "auto-mécanique-électricité".

Au **Mali**, l'indice général de la production industrielle s'est contracté de 11,3% à fin septembre 1993 par rapport à fin septembre 1992, principalement en raison de la baisse de l'activité consécutive à une pénurie de matières premières et à la mévente de la production liée à l'importance de la fraude. Cette évolution a concerné toutes les branches d'activité, plus particulièrement celles des industries alimentaire et textile.

Au **Niger**, la production industrielle s'est fortement ressentie des tensions sociales qui ont entraîné de fréquents arrêts de travail ainsi que de la concurrence des importations de produits textiles. Toutefois, selon les dernières évaluations, la valeur ajoutée du secteur se serait stabilisée en 1993 à son niveau de l'année précédente.

Au **Sénégal**, l'indice de la production industrielle au 30 juin 1993 a fléchi de 2,9 %, en glissement annuel. Les informations parcellaires disponibles pour l'année s'inscrivent dans cette tendance. En effet, la production de ciment s'est fixée à 591.167 tonnes en 1993, soit une baisse de 1,7% par rapport à 1992. La production d'acide phosphorique a reculé de 5,6 % pour se situer à 274.154 tonnes en 1993 contre 290.374 tonnes un an plus tôt. Celle d'huile brute d'arachide, affectée par le faible niveau de collecte de graines, a baissé de 47,2 %, en passant de 107.463 tonnes en 1992 à 56.790 tonnes un an plus tard.

Au **Togo**, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière accuserait une diminution de 42,1 % en 1993, imputable pour l'essentiel au contexte socio-politique interne difficile qui a entraîné un ralentissement important des activités de la plupart des branches de production.

2.3 Revenus et Prix

2.3.1 Revenus

La contraction de la production de la plupart des cultures d'exportation, conjuguée à la stabilisation, voire à la baisse dans certains Etats des prix au producteur, s'est traduite par une réduction de 17,5 % des revenus versés au monde rural, qui se sont chiffrés à 282,4 milliards de francs en 1993.

Les salaires n'ont pas varié au cours de l'année sous revue, en raison notamment des mesures mises en oeuvre dans les Etats et visant à contenir l'évolution de la masse salariale.

2.3.2 Prix

L'évolution des prix est demeurée modérée dans la zone sous les effets conjugués de la faiblesse de la demande intérieure et de la modération de l'inflation importée. Ainsi, le taux d'inflation apprécié à travers la variation du déflateur du PIB est ressorti en hausse de 0,9 % en 1993 contre 1,1 % un an auparavant.

En particulier, l'indice des prix à la consommation de type africain a évolué à la baisse dans la quasi-totalité des Etats. Cette tendance a été imprimée par la composante "alimentation" de l'indice.

2.4 Finances publiques et dette extérieure

2.4.1 Finances publiques

L'évolution des masses budgétaires s'est ressentie du ralentissement de l'activité économique ainsi que des effets des mesures d'ajustement internes mises en oeuvre dans les Etats. Toutefois, la baisse générale des ressources et des charges publiques observée en 1993 est imputable en partie à l'élaboration exceptionnelle dans un Etat de l'Union d'un budget de 18 mois entre 1991 et 1992 en vue de faire coïncider l'exercice budgétaire avec l'année civile.

UMOA - BUDGETS DES ETATS

	Prévisions		Réalisations	
	1992	1993	1992	1993
Milliards de francs CFA				
RESSOURCES	2016,1	1783,2	1693,2	1466,2
- Recettes fiscales	1234,5	1103,0	1189,4	950,7
dont : douanes	484,1	413,0	579,4	466,6
- Recettes non fiscales	162,3	172,7	120,8	196,7
- Financements extérieurs	619,3	507,5	383,0	318,8
DEPENSES	2077,0	1920,9	1703,2	1504,2
- Budget de fonctionnement	1502,4	1347,4	1401,7	1187,4
- Budget d'investissement	574,6	573,5	301,5	316,8
SOLDE	-60,9	-137,7	-10,0	-38,0
Source : Ministères chargés du Budget dans les Etats.				

Les prévisions globales de ressources et de dépenses budgétaires ont respectivement baissé en 1993 de 11,6 % et 7,5 % pour se situer à 1783,2 milliards et à 1920,9 milliards. Il en est résulté une dégradation du déficit prévisionnel qui a plus que doublé, passant ainsi de 60,9 milliards à 137,7 milliards.

Les recettes fiscales, prévues à 1103,0 milliards dont 413,0 milliards au titre des recettes douanières, sont en retrait de 10,7% en dépit de la mise en oeuvre de réformes fiscales visant l'élargissement de l'assiette des impôts, notamment en direction du secteur informel, la restructuration de l'impôt foncier, l'amélioration du rendement de l'administration fiscale, la généralisation de la TVA et la simplification des systèmes d'imposition en vue de limiter la fraude.

S'agissant des recettes non fiscales, la baisse des contributions attendues des diverses structures étatiques a été compensée par les revenus escomptés des privatisations. Ainsi d'un exercice à l'autre, elles ont été portées de 162,3 milliards à 172,7 milliards, soit une hausse de 6,4 %.

L'ensemble des concours attendus de l'extérieur sous forme de dons et d'emprunts devrait reculer de 619,3 milliards à 507,5 milliards, soit 18,1 % de moins qu'en 1992. Cette évolution reflète la situation difficile des relations des pays de l'Union avec les bailleurs de fonds en 1993, caractérisée par la suspension des programmes avec les Institutions de Bretton Woods dans plusieurs Etats.

Dans le souci de dégager une épargne budgétaire pour financer les dépenses d'investissement d'une part, et de rendre compatible l'évolution des recettes avec celle des dépenses d'autre part, diverses mesures visant la maîtrise des charges courantes, notamment celles relatives aux traitements et salaires, ont été adoptées. Elles concernent principalement la réduction des effectifs de la fonction publique, la réforme de la grille indiciaire et la contraction des dépenses de matériel et de transfert.

Dans ce contexte, les charges de fonctionnement ont régressé de 10,3% pour ressortir à 1347,4 milliards ou 70,1 % des dépenses totales alors que les crédits d'investissement connaissent une quasi-stagnation avec un montant de 573,5 milliards. Les

dépenses de traitements et salaires demeurent prépondérantes dans les charges de fonctionnement avec 45,7% de part relative.

L'exécution des lois de finances en 1993 est restée marquée par la persistance des difficultés liées au niveau relativement faible des recouvrements des recettes fiscales et de mobilisation de concours extérieurs en liaison principalement avec les troubles socio-politiques intervenus dans certains Etats, le faible rendement des administrations fiscales et la suspension des programmes avec les Institutions de Bretton Woods. Dans l'impossibilité de financer les déficits qui en ont résulté, les Etats ont dû accumuler de nouveaux arriérés de paiements intérieurs et extérieurs.

Les réalisations se sont situées à 1466,2 milliards ou 82,2 % des prévisions en ce qui concerne les ressources, et pour les dépenses à 1504,2 milliards ou 78,3%, soit un déficit de 38,0 milliards.

Les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 950,7 milliards, en baisse de 20,1%, ce qui correspond à un taux de réalisation de 86,2% contre 96,4% l'exercice antérieur. Les recettes douanières représentent près de la moitié des recouvrements totaux. Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 196,7 milliards, soit 24,0 milliards de plus que les prévisions, grâce aux prélèvements exceptionnels opérés sur les entreprises publiques dans certains Etats.

Les concours extérieurs estimés à 318,8 milliards représentent 62,8% des financements initialement attendus. La faiblesse de l'aide financière extérieure a exacerbé les difficultés des Etats dans la mesure où l'équilibre des prévisions budgétaires, dans la plupart des cas, reposait en partie sur les contributions extérieures.

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 1187,4 milliards et représentent 78,9% des engagements totaux. Les dépenses de traitements et salaires absorbent 52,2% de ces crédits courants. Le financement des investissements ressort à 316,8 milliards et correspond à un taux de réalisation de 55,2%.

2.4.2 Dette extérieure

L'année 1993 a été marquée, comme les années précédentes, par une prudence dans la gestion de la dette extérieure dont le poids demeure une contrainte majeure dans l'élaboration et la conduite des politiques de développement dans tous les pays de l'Union.

Les nouveaux engagements signés ont atteint 142,5 milliards de francs CFA contre 376,8 milliards en 1992. La forte contraction observée reflète les difficultés rencontrées dans les relations avec les bailleurs de fonds au cours de l'année sous revue, du fait

notamment de la suspension de la plupart des programmes conclus avec les Institutions de Bretton Woods. Les tirages de l'année se sont élevés à 330,5 milliards, en retrait de 2,8%.

Le service prévisionnel de la dette extérieure, estimé à 820,4 milliards, représentait 41,3 % du total des recettes d'exportation de biens et services de l'Union contre 832,0 milliards ou 42,8 % l'année précédente. A la suite des divers réaménagements et remises de dette obtenus ainsi que des accumulations d'arriérés enregistrées au cours de la période, les règlements effectifs se sont situés à 279,4 milliards, soit 14,0 % des recettes d'exportation contre 292,4 milliards ou 15,0 % un an plus tôt. Au total, les flux nets sont ressortis positifs de 195,4 milliards.

Ces diverses évolutions ont contribué à accroître de 628,0 milliards l'encours de la dette des pays de l'UMOA, qui est passé d'une année à l'autre de 6.454,6 milliards ou 86,2 % du PIB global à 7.082,6 milliards ou 94,3 % du PIB. La structure de la dette, qui a peu varié, reste fortement marquée par une prépondérance des créanciers officiels. En effet, la part relative des gouvernements et des institutions multilatérales ressortent respectivement à 42,2 % et 36,9 % contre 20,9 % pour la dette privée, essentiellement contractée envers les banques.

Mise en balles du coton à la Société de Développement des Fibres Textiles du Sénégal (SODEFITEX).



**La politique de la monnaie et
du crédit**

1 POLITIQUE DE LA MONNAIE ET DU CREDIT

1.1 Objectifs généraux

Le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa séance du 14 septembre 1992, a retenu comme objectifs prioritaires de l'action monétaire, pour l'année 1993, la consolidation des réserves de change de la Banque Centrale et la couverture durable de l'émission monétaire à un niveau approprié, conformément aux orientations arrêtées par la septième Conférence des Chefs d'Etat de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Ces directives prennent en compte les perspectives économiques et financières peu favorables de l'environnement économique international et la persistance d'importants déséquilibres des comptes intérieurs et extérieurs des Etats membres de l'Union.

Dans cette perspective, le Conseil a fixé pour chaque Etat membre, un objectif d'équilibre ou d'excédent de la balance des paiements, en fonction de sa position au compte des disponibilités extérieures de l'Union.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil a demandé à l'Institut d'émission de maintenir l'orientation restrictive de la politique monétaire menée au cours de ces dernières années. A ce titre, une attention particulière devrait continuer d'être accordée à la maîtrise de la liquidité intérieure. L'accent devrait également être mis sur le contrôle accru de la qualité du crédit à travers le régime des accords de classement en vigueur depuis janvier 1992, et la surveillance de la structure financière des établissements de crédit dans le cadre du nouveau dispositif prudentiel.

Pour compléter ce dispositif monétaire, le Conseil a insisté sur la nécessité d'une politique flexible de taux d'intérêt, ainsi qu'une surveillance renforcée de la position extérieure des banques.

Pour assurer l'efficacité de l'action monétaire, le Conseil a mis l'accent sur le renforcement des dispositions de la réglementation des changes, la poursuite de la restructuration du cadre macro-économique d'ensemble, à travers notamment la poursuite et le renforcement des mesures d'assainissement des finances publiques et l'accélération de la mise en oeuvre des mesures structurelles. Aussi, la priorité devrait être accordée à l'exécution, par l'ensemble des Etats membres, de programmes d'ajustement économique et financier avec l'appui des Institutions de Bretton Woods, ce qui permettrait aux Etats de continuer à bénéficier du soutien financier des partenaires extérieurs.

1.2 Moyens

Pour atteindre les objectifs ainsi fixés, la politique monétaire s'est appuyée sur le dispositif de gestion de la monnaie et du crédit. Au cours de l'année 1993, pour renforcer le contrôle de la liquidité globale et assurer une plus grande flexibilité à la politique de taux d'intérêt, l'Institut d'émission a, conformément au calendrier convenu, mis en oeuvre le mécanisme des réserves obligatoires et le marché monétaire rénové, en appui aux autres volets du nouveau dispositif de la politique monétaire.

1.2.1 Plafonnement du crédit intérieur et des refinancements

Conformément aux orientations du nouveau dispositif de gestion monétaire, en vigueur depuis 1989, le contrôle de la liquidité s'est appuyé sur la maîtrise de l'évolution des crédits bancaires ainsi que celle des concours de l'Institut d'émission, dans le cadre d'un encadrement global du crédit intérieur.

Ainsi, il a été fixé par Etat, un objectif d'évolution annuelle des crédits à l'économie, qui ont fait en outre l'objet de normes trimestrielles. S'agissant en particulier des crédits de campagne, ils ont été soumis à un régime souple d'encadrement, en raison de leur saisonnalité, sur la base des schémas de financement global de la commercialisation agricole visant à exclure du financement monétaire les déficits éventuels de filières. La position nette du Gouvernement a été assujettie aux mêmes règles de contrôle que les crédits à l'économie.

En ce qui concerne les interventions de la Banque Centrale, des plafonds normatifs de refinancements des crédits à l'économie ont été arrêtés, avec des sous-plafonds pour le refinancement des crédits de campagne, déterminés à partir du schéma de financement global de la commercialisation agricole. Les concours au Trésor ont continué d'être fixés conformément aux dispositions statutaires.

Sur ces bases et conformément aux directives du Conseil des Ministres de l'UMOA, le Conseil d'Administration de la BCEAO, sur proposition des Comités Nationaux du Crédit, a arrêté les plafonds de crédit intérieur et le montant global des concours de la Banque Centrale dans chacun des Etats comme suit :

UMOA - PLAFONDS DU CREDIT INTERIEUR

	Crédit intérieur net	Position nette du Gouvernement	Crédits à l'économie
Milliards de francs CFA			
Bénin	64,6	-7,6	72,2
Burkina	91,8	-22,7	114,5
Côte d'Ivoire	1220,2	314,6	905,6
Mali	86,4	-10,0	96,4
Niger	106,3	25,6	80,7
Sénégal	508,0	82,0	426,0
Togo	110,7	-9,6	120,3
U.M.O.A.	2188,0	372,3	1815,7
Source : BCEAO			

UMOA - CONCOURS MAXIMUMS AUTORISES DE LA BANQUE CENTRALE

	Concours à l'Etat	Refinancements des crédits à l'économie	Total
Milliards de francs CFA			
Bénin	12,6	44,3	56,9
Burkina	20,3	9,0	29,3
Côte d'Ivoire	120,6	431,0	551,6
Mali	18,9	23,9	42,8
Niger	12,8	25,9	38,7
Sénégal	46,1	184,1	230,2
Togo	17,9	7,5	25,4
U.M.O.A.	249,2	725,7	974,9
Source : BCEAO			

1.2.2 Politique des taux d'intérêt de la Banque Centrale

Comme précédemment, la Banque Centrale a maintenu, durant l'exercice, une politique flexible de taux d'intérêt, axée sur la régulation de la liquidité intérieure et prenant en compte les contraintes liées à l'environnement économique interne et international.

Ainsi, en relation avec l'évolution favorable des taux d'intérêt à l'étranger et dans le but de soutenir la reprise économique des Etats membres par un allègement des charges d'endettement des agents économiques, l'Institut d'émission a abaissé, à quatre reprises, les conditions en vigueur sur le marché monétaire au cours de l'exercice 1992-1993. Celles-ci ont été réduites de façon différenciée, le 9 novembre 1992, de 1,0 point de pourcentage pour les dépôts et de 0,75 point de pourcentage pour les avances. Cette modification s'est traduite par un accroissement de l'écart entre les taux de rémunération des placements et ceux des demandes d'avances. Trois autres réductions sont intervenues les 26 avril, 10 et 24 mai 1993 portant, de façon uniforme, sur des modifications

respectives de 0,75 point de pourcentage la première fois et de 0,5 point pour chacune des deux autres

Au total, les taux de rémunération des dépôts ont été, de façon cumulée, abaissés de 2,75 points pour ressortir à 8,35 % à un jour, 8,475 % à un mois et 8,60 % à trois mois en fin d'exercice. S'agissant des taux des demandes d'avances, ils ont été ramenés, en fin d'exercice, à 10,225 % à un jour, 10,35 % à un mois et 10,475 % à trois mois, en régression de 2,50 points par rapport à l'exercice précédent.

Le taux d'escompte de la Banque Centrale a été, pour sa part, abaissé d'un demi-point de pourcentage, le 9 novembre 1992 et ramené à 12,50 %.

Dans l'ensemble, hormis les situations conjoncturelles de tensions sur les taux d'intérêt, observées à l'étranger, notamment en Europe en liaison avec les crises monétaires au sein du mécanisme des changes européens, le loyer de l'argent est demeuré globalement compétitif dans l'Union par rapport aux conditions prévalant sur les marchés financiers étrangers.

EVOLUTION DES TAUX D'INTERET SUR LE MARCHE MONETAIRE

Dates de changement	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances
Pour cent l'an						
02 octobre 1989	9,500	10,000	9,500	10,000	9,500	10,000
09 octobre 1989	10,000	10,250	10,000	10,250	10,000	10,250
06 novembre 1989	10,250	10,375	10,250	10,375	10,250	10,375
27 novembre 1989	10,500	10,625	10,500	10,625	10,500	10,625
25 décembre 1989	10,850	10,975	10,850	10,975	10,850	10,975
04 novembre 1991	10,600	10,725	10,725	10,850	10,850	10,975
22 juin 1992	10,100	10,725	10,225	10,850	10,350	10,975
20 août 1992	11,100	12,725	11,225	12,850	11,350	12,975
09 novembre 1992	10,100	11,995	10,225	12,100	10,350	12,225
26 avril 1993	9,350	11,225	9,475	11,350	9,600	11,475
10 mai 1993	8,850	10,725	8,975	10,850	9,100	10,975
24 mai 1993	8,350	10,225	8,475	10,350	8,600	10,475
Source : BCEAO						

DEPOTS A TERME DES BANQUES PUBLIQUES A STATUT SPECIAL

Dates de changement	Dépôts à un mois (A)	Dépôts à trois mois (B)	Retraits	Retraits
			anticipés pendant	anticipés après
			le 1er mois (C)	le 1er mois (D)
02 octobre 1989	9,500	9,500	9,500	9,500
09 octobre 1989	10,000	10,000	10,000	10,000
06 novembre 1989	10,250	10,250	10,250	10,250
27 novembre 1989	10,500	10,500	10,500	10,500
25 décembre 1989	10,850	10,850	10,850	10,850
04 novembre 1991	10,725	10,850	10,600	10,725
22 juin 1992	10,225	10,350	10,100	10,225
20 août 1992	11,225	11,350	11,100	11,225
09 novembre 1992	10,225	10,350	10,100	10,225
26 avril 1993	9,475	9,600	9,350	9,475
10 mai 1993	8,975	9,100	8,850	8,975
24 mai 1993	8,475	8,600	8,350	8,475
Source : BCEAO				

1.2.3 Les accords de classement

Dans le cadre de la mise en oeuvre des nouvelles règles de la politique de la monnaie et du crédit, adoptées par le Conseil d'Administration de la BCEAO et le Conseil des Ministres de l'UMOA au cours de leurs séances de septembre 1989, le régime des autorisations préalables a été remplacé par le système des accords de classement.

Ces accords de classement constituent un outil de contrôle a posteriori des crédits distribués par le système bancaire, l'objectif étant d'inciter les banques à détenir des actifs sains et à veiller constamment à la qualité de leur portefeuille. Les banques sont tenues de solliciter un accord de classement pour tout crédit à un même bénéficiaire portant l'encours total des crédits à ce dernier au-delà d'un certain seuil (100 millions au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Togo ; 200 millions au Sénégal et 300 millions en Côte d'Ivoire). En deçà de ce seuil, la faculté est laissée au banquier de solliciter ou non un accord de classement.

Le système des accords de classement devait, selon les recommandations des Conseils, être mis en place à compter du 1er juillet 1991 avec une période d'adaptation de six mois.

Eu égard au nombre de ratios à calculer et à leur relative complexité, le développement d'une application informatique s'est avéré nécessaire, afin de faciliter au plan interne, la gestion de cet instrument. Aussi, dans l'attente de la finalisation de cette application, une période transitoire d'un an a-t-elle été instituée à compter du 1er janvier 1992, au cours de laquelle, le bénéfice provisoire de l'accord a été exceptionnellement accordé aux entreprises classées alors en première ou deuxième catégorie. L'année 1993 marque donc la phase de mise en application effective du système des accords de classement.

Au Bénin, entre le 1er janvier et le 30 septembre 1993, neuf demandes ont été étudiées. Quatre ont donné lieu à délivrance d'un accord tandis que cinq ont fait l'objet de rejet.

Au Niger, au 30 septembre 1993, le montant global des accords de classement s'est établi à 148 millions, entièrement octroyés à des industries manufacturières pour des crédits à court terme.

Au Sénégal, à la fin de l'exercice, 47 accords de classement ont été délivrés pour un montant total de 30 652,3 millions ; 11 demandes ont été rejetées.

Au Togo, deux dossiers ont été instruits au cours de l'exercice.

2 EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

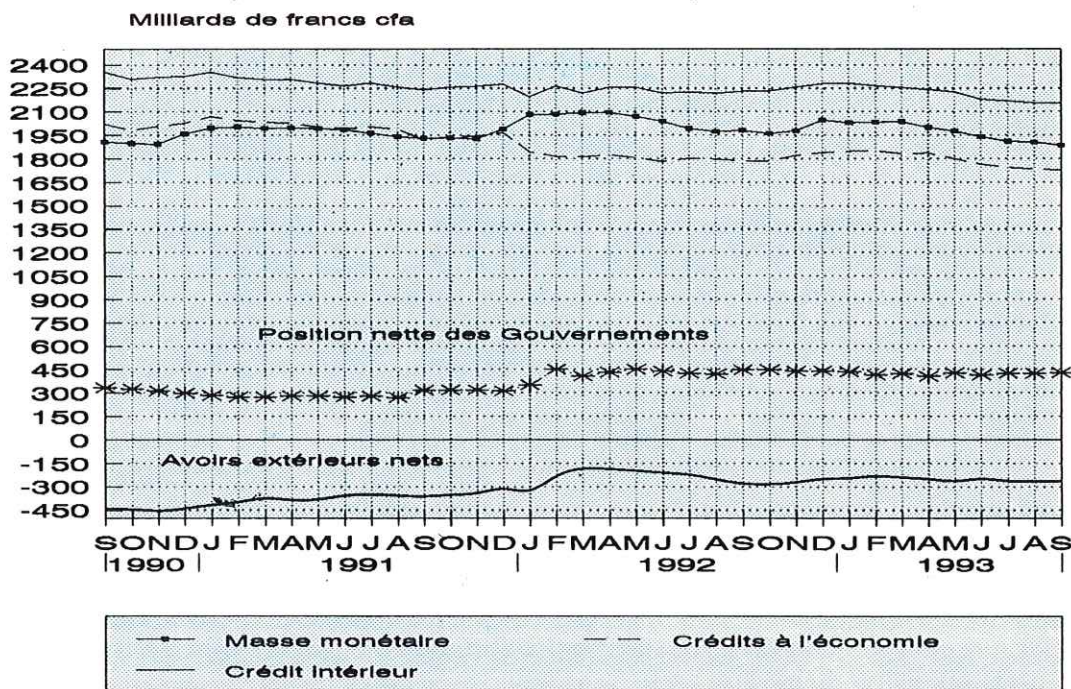
La situation monétaire des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine a subi, durant l'exercice 1992-1993, l'impact défavorable d'une conjoncture économique interne morose caractérisée par le recul des cultures d'exportation, les contre-performances du secteur industriel et, dans certains cas, un climat socio-politique peu propice à l'activité économique. Elle s'est également ressentie du ralentissement de la croissance économique dans la plupart des pays industrialisés et de la faiblesse des cours des principaux produits de base exportés. Par ailleurs, les difficultés rencontrées par la plupart des Etats dans les négociations avec les Institutions de Bretton Woods ont pesé sur le niveau des entrées de capitaux au titre du soutien des partenaires au développement. Toutefois au plan de la monnaie et du crédit, la poursuite d'une politique restrictive a permis une maîtrise de l'évolution des agrégats monétaires. Ainsi, la situation monétaire de l'UMOA au 30 septembre 1993, au regard de celle établie un an plus tôt, est caractérisée par une amélioration de la position extérieure des institutions monétaires, un dégonflement du crédit intérieur et un recul de la liquidité globale.

UMOA : SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	30 Septembre			
	1990	1991	1992	1993
	Milliards de francs CFA			
Avoirs extérieurs nets	-446,3	-364,5	-283,7	-263,0
- Banque centrale	-231,9	-233,0	-161,3	-141,2
- Banques	-214,4	-131,5	-122,2	-122,8
Crédit intérieur	2353,9	2247,0	2225,4	2148,8
- Gouvernement (net)	333,5	324,0	444,4	428,5
- Crédits à l'économie	2020,4	1923,0	1781,0	1720,3
Actif = Passif	1907,6	1882,5	1946,2	1868,9
Masse monétaire	1906,8	1930,1	1964,0	1884,0
- Circulation fiduciaire	510,6	524,0	523,6	492,7
- Dépôts en banques	1371,5	1387,9	1416,3	1370,4
- Dépôts en CNE et CCP	24,7	18,2	24,1	20,8
Autres éléments nets	0,8	-47,6	-21,3	1,9

Source : BCEAO

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES



Données du TOGO non incluses à partir de septembre 1992

Source : BCEAO

2.1 Avoirs extérieurs nets et balance des paiements

2.1.1 Evolution d'ensemble

La position nette débitrice des institutions monétaires de l'UMOA s'est établie à 263,0 milliards à fin septembre 1993, en amélioration de 20,7 milliards par rapport à septembre 1992. Cette hausse, moins marquée que celle de 80,8 milliards enregistrée durant l'exercice 1991-1992, traduit le contexte économique et financier difficile dans lequel a évolué l'Union monétaire.

En effet, la baisse des recettes tirées de l'exportation des produits agricoles et miniers a entraîné une accentuation du déficit de la balance commerciale. L'absence de programmes appuyés par les Institutions de Bretton Woods dans la plupart des Etats a en outre entraîné une faiblesse des entrées de ressources au titre des transferts sans contrepartie et des capitaux non monétaires. Toutefois, le niveau élevé des financements exceptionnels a permis la couverture du déficit des paiements courants et la réalisation d'un excédent de la balance globale.

L'amélioration des paiements extérieurs a concerné uniquement l'Institut d'émission dont la position extérieure nette débitrice s'est réduite de 20,1 milliards pour se situer à 141,2 milliards.

Les réserves officielles de change ont progressé de 4,3 milliards durant l'exercice pour s'établir à 178,5 milliards. Les engagements monétaires à vue de la Banque Centrale, s'étant contractés durant la période, le taux de couverture de l'émission monétaire s'est relevé de 16,3 % à 17,4 %.

En ce qui concerne les banques, leur position extérieure nette débitrice s'est légèrement accentuée pour ressortir à 122,8 milliards contre 122,4 milliards l'exercice précédent.

UMOA - EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS DES INSTITUTIONS MONETAIRES

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Bénin	-12,2	17,5	60,2	68,7
Burkina	47,4	60,2	70,8	96,1
Côte d'Ivoire	-557,9	-583,2	-553,7	-592,5
Mali	12,7	38,9	41,3	62,7
Niger	-1,5	-3,0	-1,9	-11,2
Sénégal	-215,0	-207,0	-210,2	-212,6
Togo	66,2	71,1	53,8	26,9
UMOA*	-446,3	-364,5	-283,7	-263,0
* y compris les avoirs non répartis de la BCEAO				
Source BCEAO				

2.1.2 Evolution par Etat

Au **Bénin**, les avoirs extérieurs nets positifs des institutions monétaires se sont établis à 68,7 milliards, soit une amélioration de 8,5 milliards après celle de 42,7 milliards enregistrée l'exercice précédent. Cette moindre performance résulte d'une aggravation du solde négatif de la balance des biens et services. En effet, la contraction des recettes d'exportation, notamment de coton, a engendré un élargissement du déficit de la balance commerciale, partiellement atténué par un faible accroissement des transferts sans contrepartie, en particulier des aides-projets. Le déficit courant a été couvert par le solde positif de la balance des capitaux non monétaires, en forte baisse cependant par rapport à l'exercice précédent.

L'amélioration de la position extérieure a concerné l'Institut d'émission et les banques pour respectivement 4,9 milliards et 3,6 milliards. En particulier, le solde créditeur du Bénin au compte des disponibilités extérieures de l'Union, s'est conforté de 13,0 milliards pour ressortir à 77,8 milliards.

Au **Burkina**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires, après l'amélioration de 10,6 milliards constatée l'exercice précédent, s'est renforcée de 25,3 milliards pour s'élever à 96,1 milliards. Cette évolution s'explique par les rentrées de ressources au titre des transferts et des capitaux non monétaires qui ont permis de compenser l'impact défavorable sur la balance commerciale de la baisse des exportations de coton et d'or non monétaire.

L'augmentation des avoirs extérieurs a concerné aussi bien les banques que l'Institut d'émission. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont renforcés de 17,6 milliards pour s'établir à 94,9 milliards. Parallèlement, la position créditrice du Burkina au compte des disponibilités extérieures de l'Union s'est confortée de 20,7 milliards pour se chiffrer à 108,8 milliards. La position extérieure nette des banques est, pour sa part, passée d'un solde débiteur de 6,5 milliards à un solde créditeur de 1,2 milliard.

En **Côte d'Ivoire**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est aggravée de 38,8 milliards après la contraction de 29,5 milliards enregistrée l'exercice précédent pour s'établir à -592,5 milliards à fin septembre 1993. Cette évolution est imputable exclusivement à la contraction du solde excédentaire des capitaux non monétaires, le déficit du solde courant s'étant au contraire replié.

La contraction du déficit du compte courant est liée à la réduction conjointe du déficit des services et de celui de l'excédent commercial. Ce dernier résulte d'une progression relativement plus forte des importations par rapport aux exportations dont les revenus ont baissé.

La position extérieure nette débitrice de la Banque Centrale s'est établie à -509,6 milliards, soit une aggravation de 72,2 milliards, corrélativement à celle de 40,2 milliards du solde débiteur au compte des disponibilités extérieures, ressorti à 430,2 milliards.

Quant aux banques, leur endettement extérieur net s'est accru de 11,0 milliards.

Au **Mali**, la position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est renforcée de 21,4 milliards pour s'établir à 62,7 milliards après l'amélioration de 2,4 milliards enregistrée au cours de l'exercice précédent. Cette évolution est imputable principalement à la contraction du solde déficitaire de la balance commerciale. Celle-ci a en effet permis de compenser l'évolution défavorable des entrées nettes de ressources, notamment les transferts sans contrepartie et les capitaux publics. L'amélioration du solde de la balance commerciale s'explique principalement par la bonne tenue des exportations de tous les produits et plus particulièrement des animaux sur pied.

L'excédent des paiements extérieurs s'est surtout localisé au niveau de la Banque Centrale dont les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 18,4 milliards pour s'élever à 64,9 milliards, en raison de l'amélioration du solde positif du Mali au compte des disponibilités extérieures, passé de 18,8 milliards à 87,5 milliards.

La position extérieure nette débitrice des banques s'est contractée de 3,0 milliards pour ressortir à 2,2 milliards.

Au **Niger**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires, qui s'était réduite de 1,1 milliard entre 1991 et 1992, s'est aggravée de 9,3 milliards pour s'inscrire à 11,2 milliards. Cette évolution résulte de la dégradation du solde courant, induite par la baisse des recettes d'exportation liée au repli des cours de l'uranium et des transferts sans contrepartie d'une part, et par l'évolution défavorable des mouvements de capitaux non monétaires, d'autre part.

La détérioration de la position extérieure nette a concerné essentiellement l'Institut d'émission dont les avoirs extérieurs nets positifs sont passés de 28,3 à 19,8 milliards, du fait de la contraction de 5,0 milliards du solde créditeur du Niger au compte des disponibilités extérieures de l'UMOA, ainsi ressorti à 50,8 milliards.

La position extérieure nette débitrice des banques s'est pour sa part dégradée de 0,8 milliard pour ressortir à 31,0 milliards.

Au **Sénégal**, la position extérieure nette débitrice des institutions monétaires s'est dégradée de 2,5 milliards pour se chiffrer à 212,6 milliards à fin septembre 1993 après avoir enregistré une détérioration de 3,1 milliards au cours de l'exercice précédent. Ce résultat s'explique essentiellement par une accentuation du déficit du compte courant conjuguée à une baisse au titre des transferts sans contrepartie et des entrées nettes de capitaux non monétaires.

L'évolution défavorable de la balance courante provient principalement de l'aggravation du solde déficitaire de la balance commerciale à la suite d'une diminution sensible des exportations, dont l'impact a été atténué en partie par un fléchissement des importations.

Cette évolution a concerné exclusivement l'Institut d'émission, la position extérieure des banques primaires s'étant améliorée. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale sont passés de - 176,8 milliards à - 181,2 milliards, sous l'effet en particulier d'une aggravation de 15,5 milliards de la position débitrice du Sénégal au compte des disponibilités extérieures de l'Union qui s'est située à 72,2 milliards.

La position extérieure nette débitrice des banques s'est redressée de 1,9 milliards à la faveur d'une baisse de 3,4 milliards de leurs engagements extérieurs.

Au **Togo**, la position nette créditrice des institutions monétaires est ressortie à 26,9 milliards à fin septembre, en contraction de moitié, 26,9 milliards, d'un exercice à l'autre, contre 17,5 milliards précédemment. Cette évolution résulte principalement de celle d'une détérioration de la balance courante, aggravée par la réduction des capitaux non monétaires liée à la faiblesse des tirages sur ressources extérieures. Elle est localisée à la Banque Centrale, la situation des banques étant demeurée quasiment stable.

Les avoirs extérieurs nets créditeurs de la Banque Centrale ont en effet baissé de 27,0 milliards pour s'établir à 27,9 milliards. La position créditrice du Togo au compte des disponibilités extérieures est passée parallèlement de 81,5 milliards à 51,5 milliards.

2.2 Crédit intérieur

L'encours du crédit intérieur a poursuivi sa tendance générale à la baisse constatée ces dernières années, en s'établissant à 2148,8 milliards, en retrait de 3,4 % par rapport à septembre 1992. Cette évolution est imputable aussi bien à la position nette des Gouvernements qu'aux crédits à l'économie.

2.2.1 La position nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements s'est réduite de 15,9 milliards pour ressortir à 428,5 milliards, du fait notamment d'un accroissement de 39,0 milliards des créances, compensé en partie par l'augmentation des engagements vis-à-vis de l'Institut d'émission.

La progression des concours statutaires de la Banque Centrale traduit les tensions de trésorerie auxquelles sont confrontés presque tous les Etats du fait du tassement des recettes fiscales, dans une conjoncture marquée par une rigidité à la baisse des dépenses budgétaires. Cette situation, conjuguée à la faiblesse de la mobilisation des ressources extérieures, a entraîné une augmentation de 38,8 milliards du recours des Trésors nationaux aux ressources de l'Institut d'émission qui est ressorti à 337,6 milliards.

Par rapport aux maxima autorisés par le Conseil des Ministres de décembre 1992, les utilisations des Trésors nationaux au titre de l'article 16 des statuts de la Banque Centrale se situent en dépassement de 86,8 milliards à fin septembre 1993.

Au **Bénin**, la position nette créditrice du Gouvernement s'est légèrement renforcée, en passant de 4,8 milliards à 5,0 milliards. Il convient de noter que la position nette du Gouvernement qui s'était fortement dégradée durant le 4^e trimestre 1992, à la suite notamment d'une baisse des dépôts publics auprès du système bancaire, s'est sensiblement améliorée à la suite de la mobilisation des ressources au titre de la première tranche de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée du FMI et du deuxième Crédit d'Ajustement Structurel de la Banque Mondiale. La mobilisation de ces ressources a permis un dégonflement sensible des concours de la Banque Centrale de 22,4 milliards à 12,4 milliards, résorbant ainsi le dépassement sur le maximum autorisé.

Au **Burkina**, la position nette du Gouvernement s'est améliorée de 1,3 milliard à la suite principalement d'une augmentation de 7,6 milliards des dépôts auprès de la Banque Centrale. Les tensions sur la trésorerie publique sont néanmoins demeurées vives. Les concours statutaires de l'Institut d'émission ont évolué de 19,9 milliards à 20,5 milliards, se situant en dépassement de 0,2 milliard par rapport au maximum autorisé.

En **Côte d'Ivoire**, la position nette du Gouvernement s'est détériorée de 15,6 milliards pour se fixer à 371,4 milliards. Cette évolution s'explique pour l'essentiel par la progression de 40,4 milliards des engagements vis-à-vis de la Banque Centrale qui a entraîné un dépassement de 73,6 milliards par rapport au maximum autorisé. L'impact de cette évolution a été atténuée par l'accroissement de 12,6 milliards des dépôts publics dans les banques. La progression des concours statutaires est due principalement à l'imputation au compte du Trésor des montants échus au titre de divers engagements à l'égard de la BCEAO.

Au **Mali**, La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 0,2 milliard pour ressortir à 4,7 milliards, du fait principalement de la progression des créances sur l'Institut d'émission. Toutefois, les avances statutaires de la Banque Centrale se sont inscrites à 21,6 milliards, soit un dépassement de 2,7 milliards par rapport au maximum autorisé.

Au **Niger**, la position nette débitrice du Gouvernement s'est détériorée de 1,8 milliard pour se situer à 23,1 milliards à fin septembre 1993. Les concours monétaires de l'Institut d'émission ont progressé de 2,9 milliards pour s'élever à 14,7 milliards et se sont situés en dépassement de 1,9 milliard par rapport au plafond statutaire.

Au **Sénégal**, la position nette débitrice du Gouvernement a enregistré un dégonflement de 34,2 milliards imputable pour l'essentiel à un accroissement de 20,1 milliards des dépôts publics dans les banques à la suite de la mobilisation par l'Etat de la deuxième tranche du prêt consenti par la Banque Africaine de Développement dans le cadre du Fonds de Promotion Economique. Cette évolution occulte cependant l'acuité des tensions qui pèsent sur la trésorerie publique et qui ont entraîné un recours aux concours de la Banque Centrale au-delà du maximum autorisé.

Au **Togo**, la position nette créditrice du Gouvernement s'est dégradée de 3,6 milliards pour ressortir à 11,3 milliards. Cette évolution est imputable essentiellement à une baisse de 5,5 milliards des dépôts de l'Etat dans les banques conjuguée à un accroissement de 1,4 milliard des concours de l'Institut d'émission. La progression du recours de l'Etat au financement monétaire traduit les difficultés des finances publiques consécutives au ralentissement de l'activité économique et au tassement des entrées des ressources extérieures. Les avances de la Banque Centrale se sont élevées à 21,3 milliards à fin septembre 1993, en dépassement de 3,4 milliards au regard du maximum autorisé.

2.2.2 Les crédits à l'économie

Les crédits à l'économie se sont établis à 1720,3 milliards, contre 1781,0 milliards en septembre 1992, soit un repli de 3,4 % imputable aussi bien aux crédits de campagne qu'aux concours ordinaires.

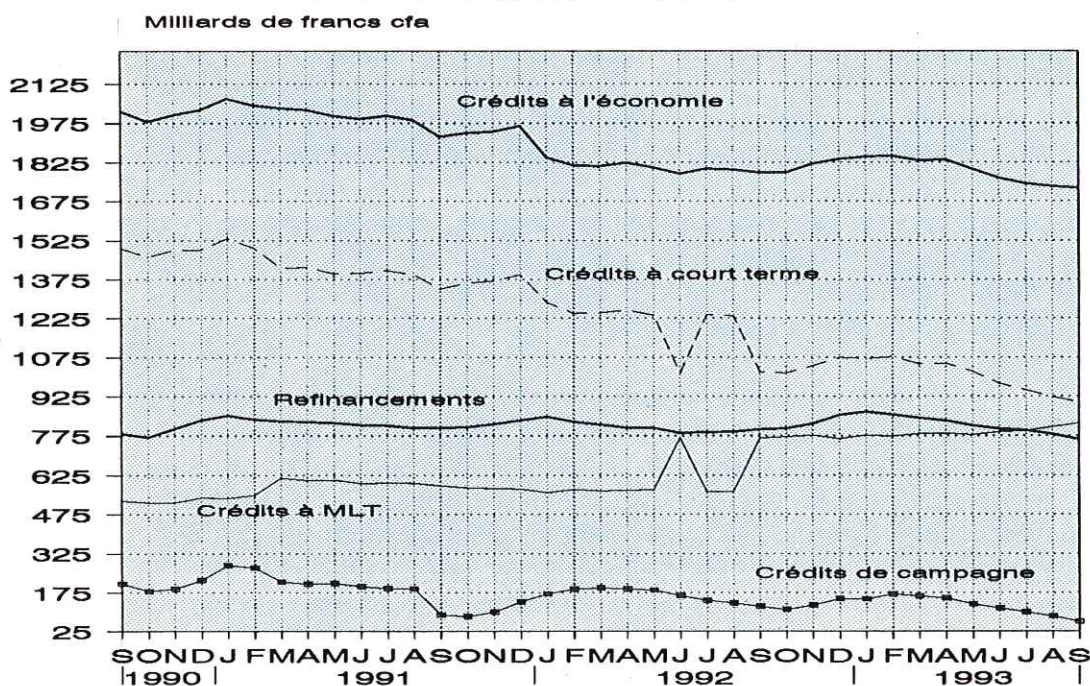
Les crédits de campagne ont baissé de 121,5 milliards à 63,8 milliards, en raison du dégonflement des stocks et du recul du volume de la collecte des principaux produits agricoles.

Les crédits ordinaires se sont établis à 1654,6 milliards, en recul de 0,2 %. Cette évolution traduit le ralentissement de l'activité économique au cours de l'année ainsi que les apurements comptables opérés dans le cadre de l'assainissement de la situation du système bancaire.

Au **Bénin**, les crédits à l'économie exclusivement constitués de crédits ordinaires se sont établis à 65,1 milliards, en recul de 1,8 milliard contre 21,4 milliards l'exercice précédent. La tendance baissière des crédits à l'économie, amorcée depuis 1990 est induite essentiellement par les apurements des bilans des banques en liquidation et les recouvrements de créances compromises. Elle masque la progression de 8,3 milliards de l'encours des concours accordés par les banques en activité durant l'exercice sous revue.

Au **Burkina**, les crédits à l'économie ont baissé de 16,3 % pour ressortir à 93,9 milliards, en raison de l'évolution des crédits ordinaires qui ont reculé de 17,7 milliards, en relation avec les apurements de portefeuille effectués dans le cadre de la restructuration de cinq banques sur les huit qui composent le système bancaire burkinabé. Les crédits de campagne ont pour leur part fléchi de 1,4 milliard pour se fixer à 7,3 milliards.

UMOA - LES CREDITS A L'ECONOMIE ET LEUR FINANCEMENT PAR LA BANQUE CENTRALE



Source : BCEAO.

En **Côte d'Ivoire**, les crédits à l'économie ont fléchi de 51,2 milliards, imputable uniquement aux crédits de campagne qui ont chuté de 81,6 milliards à 34,0 milliards. La diminution des concours de cette nature s'explique par le repli de la production commercialisée des principaux produits de base conjugué à une baisse des stocks, du fait de l'accélération des exportations, notamment de café et de cacao. Quant aux crédits ordinaires, ils se sont repliés de 3,6 milliards pour se chiffrer à 826,4 milliards.

Au **Mali**, les crédits à l'économie se sont stabilisés à 92,1 milliards. Cette évolution résulte d'une baisse de 0,3 milliard des crédits ordinaires compensée par une progression identique des crédits de campagne.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont chiffrés à 71,7 milliards, en retrait de 2,1 milliards par rapport à leur niveau de septembre 1992 du fait du fléchissement des crédits ordinaires, les crédits de campagne étant demeurés nuls en l'absence de commercialisation des produits agricoles à l'instar des exercices précédents.

Au **Sénégal**, les crédits à l'économie se sont établis à 425,9 milliards contre 412,9 milliards en septembre 1992. Cette évolution résulte d'une progression de 21,6 milliards des crédits ordinaires et d'une diminution de 10,5 milliards des crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires est imputable pour l'essentiel à l'impact des financements des PME/PMI adossés sur les ressources du Fonds de Promotion Economique et à la régularisation d'écritures opérées par une banque de la place.

Au **Togo**, les crédits à l'économie se sont contractés de 2,0 milliards pour s'établir à 111,3 milliards en raison de la baisse de 5,1 milliards des crédits ordinaires, atténuée par l'accroissement de 1,2 milliard des crédits de campagne. La baisse des crédits ordinaires reflète le marasme économique durant l'année 1993, du fait du blocage des activités.

CENTRALE DES RISQUES

L'ensemble des risques recensés au niveau de l'Union s'est établi à fin septembre 1993 à 1 655,2 milliards contre 1 663,9 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 0,5%.

La répartition des risques fait ressortir, comme les années précédentes, la prépondérance des financements à court terme au profit des secteurs du commerce, de l'industrie et des services divers.

Au **Bénin**, l'encours des utilisations de crédits recensés au 30 septembre 1993, s'est établi à 61,9 milliards contre 63,2 milliards un an plus tôt, enregistrant ainsi une baisse de 1,3 milliard consécutive à un recul des crédits à moyen et long termes de 2,5 milliards, atténué par une hausse de 1,2 milliard des crédits à court terme.

Au **Burkina**, les risques déclarés à fin septembre 1993 ressortent à 86,1 milliards, en baisse de 2,5 milliards par rapport au montant de 88,6 milliards de l'année précédente. Cette évolution est due à une diminution des crédits à court terme de 3,7 milliards, atténuée par la hausse des crédits à moyen et long termes de 1,2 milliard. Les crédits accordés au cours de la période ont été orientés vers le commerce, les activités industrielles et les services divers respectivement à hauteur de 42,3%, de 20,5% et 18,8% du total.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des crédits recensés à fin septembre 1993 a enregistré une baisse de 13 milliards passant de 741 milliards à 728 milliards. Ce recul résulte du dégonflement des crédits à court terme de 33,7 milliards, partiellement compensé par une progression des crédits à moyen et long termes de 20,7 milliards. Tous termes confondus, les crédits recensés concernent le commerce, les activités industrielles et les transports respectivement à concurrence de 50,0%, 20,8% et 6,9%.

Au **Mali**, les risques bancaires recensés se sont chiffrés à 87,5 milliards au 30 septembre 1993, en recul de 4,2 milliards par rapport à septembre 1992 en liaison avec la baisse des crédits à court terme à l'agriculture et au commerce, de 2,3 et de 1,5 milliards. Les crédits à moyen et long termes, par contre, sont restés quasi stables.

Au **Niger**, les risques ont régressé de 4,2 milliards pour s'établir à 83,6 milliards à fin septembre 1993. Cette baisse de 4,8% s'explique en grande partie par la contraction des concours à court terme en faveur du commerce qui ont diminué de 3,4 milliards au cours de la période sous revue.

Au **Sénégal**, l'encours des crédits à fin septembre 1993 s'est établi à 497,7 milliards en progression de 1,7 milliard par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée à l'accroissement des crédits à moyen et long termes de 7,7 milliards. Par contre, les

crédits à court terme ont accusé une baisse de 6,0 milliards essentiellement sous l'impulsion du secteur du commerce dont les utilisations ont régressé de 5,0 milliards.

Au **Togo**, les risques se sont établis à 96,2 milliards à fin septembre 1993 contre 95,7 milliards un an plus tôt. Les crédits à court terme se sont accrus de 3,2 milliards, en relation avec la hausse de 4,8 milliards des crédits alloués aux activités minières. Par contre, les crédits à moyen et long termes ont fléchi de 2,6 milliards. Cette baisse a affecté tous les secteurs d'activité.

2.3 La masse monétaire

Le recul du crédit intérieur a induit une contraction de 4,1% de la liquidité globale qui s'est établie à 1884,0 milliards. Ce repli de la masse monétaire a concerné ses deux composantes.

La circulation fiduciaire s'est inscrite en baisse de 5,9 % pour ressortir à 492,7 milliards. Quant aux dépôts des particuliers et entreprises, ils ont diminué de 45,9 milliards ou 3,2 % pour se fixer à 1370,4 milliards. Cette évolution a concerné aussi bien les dépôts à vue que les dépôts à terme.

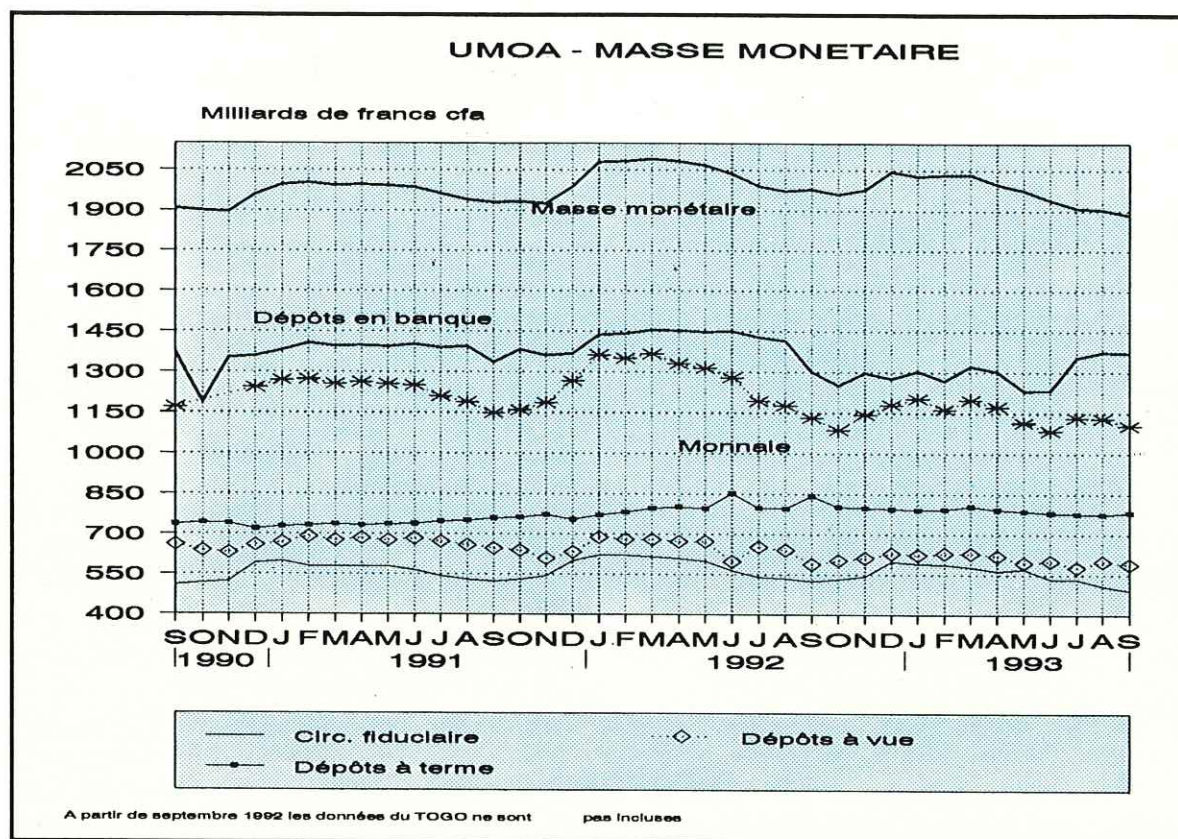
Au **Bénin**, en relation notamment avec l'amélioration de la position extérieure, la masse monétaire s'est accrue de 3,9 % pour s'établir à 169,3 milliards à fin septembre 1993. Cette évolution a concerné les dépôts en banque qui se sont renforcés de 21,2 % à la faveur de la restauration de la crédibilité du système bancaire et du transfert vers la place de Cotonou du centre d'activité de certains opérateurs économiques de pays voisins. Dans le même temps, la circulation fiduciaire a régressé de 50,6 milliards à 34,2 milliards.

Au **Burkina**, en contrepartie de l'amélioration de la position extérieure nette, la liquidité globale s'est accrue de 7,9 % pour se chiffrer à 188,5 milliards. Cette progression de la liquidité globale a concerné uniquement la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 22,1 % pour ressortir à 74,0 milliards, les dépôts s'étant stabilisés à 114,5 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, la liquidité globale s'est réduite de 7,2 % pour se chiffrer à 735,2 milliards. Cette baisse de la masse monétaire s'est reflétée aussi bien dans la circulation fiduciaire que dans les dépôts qui ont respectivement diminué de 5,4 % et 7,9 % pour ressortir à 193,6 milliards et 542,9 milliards.

Au **Mali**, l'amélioration sensible de la position extérieure a induit une expansion de 8,3 % de la masse monétaire qui s'est inscrite à 162,6 milliards. Cette évolution a concerné aussi bien les dépôts en banques qui ont augmenté de 11,1 % pour s'établir à 104,1 milliards, que la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 3,7 % pour se fixer à 58,5 milliards.

Au **Niger**, la liquidité globale a enregistré une baisse de 5,8% en s'établissant à 112,5 milliards à fin septembre 1993. Ce dégonflement du stock monétaire s'est effectué,



Source : BCEAO.

à travers les dépôts qui ont baissé de 6,7 % pour se chiffrer à 76,5 milliards et la circulation fiduciaire qui s'est, quant à elle, contractée de 3,5 % pour ressortir à 36,1 milliards.

Au **Sénégal**, la dégradation de la position extérieure et la contraction du crédit intérieur se sont traduites par une réduction de 7,9 % de la masse monétaire qui s'est établie à 334,8 milliards en septembre 1993. La baisse de la liquidité globale a concerné les dépôts qui ont baissé de 8,9 % pour se chiffrer à 251,5 milliards.

Au **Togo**, en contrepartie de la dégradation de la position extérieure, la liquidité globale s'est contractée de 19,6 % pour ressortir à 113,9 milliards. Cette évolution a concerné principalement la circulation fiduciaire qui a baissé de moitié pour s'établir à 13,1 milliards au 30 septembre 1993. Les dépôts des particuliers et entreprises se sont également inscrits en baisse de 12,9 % pour ressortir à 100,8 milliards.

2.4 Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

2.4.1 Evolution générale

Le volume de l'épargne mobilisée par les banques et les caisses d'épargne a augmenté de 2,1 % pour s'établir à 737,4 milliards au 30 septembre 1993. Cette évolution a résulté de l'accroissement des avoirs en comptes à régime spécial, notamment les comptes sur livrets qui ont progressé de 4,7 %.

La part de l'épargne dans la masse monétaire est restée quasi stable en passant de 37,3 % à 37,6% entre septembre 1992 et septembre 1993. Rapportée au PIB, elle a représenté 9,8 % contre 9,5% l'exercice précédent.

2.4.2 Evolution par pays

Au **Bénin**, l'épargne collectée par le système bancaire et la Caisse Nationale d'Epargne s'est établie à 40,4 milliards, en progression de 71,9 % par rapport à 1992. Cette évolution résulte de l'accroissement de 95,2 % des dépôts à terme et de 51,9 % des comptes à régime spécial.

Au 30 septembre 1993, l'épargne privée a représenté 23,4% de la masse monétaire et 6,6% du PIB, contre respectivement 15,2% et 4,8% à la fin de l'exercice précédent.

Au **Burkina**, le volume de l'épargne collectée par le système bancaire et la Caisse Nationale d'Epargne auprès des particuliers et entreprises a progressé de 2,4 % pour s'établir à 59,9 milliards. Cette évolution est imputable aussi bien aux dépôts à terme, aux comptes spéciaux qu'aux dépôts en CNE. La part de l'épargne dans la masse monétaire s'est repliée de 35,4 % à 34,3 % tandis que le rapport épargne intérieure sur PIB a progressé de 6,6 % à 7,2 %.

En **Côte d'Ivoire**, l'épargne intérieure collectée par les banques s'est inscrite en hausse de 1,0 %, après celle de 5,9 % enregistrée un an plus tôt. Le volume de l'épargne intérieure, en s'élevant à 330,0 milliards, a représenté 44,6 % du stock monétaire contre 41,2 % à fin septembre 1992. Par rapport au PIB, elle a représenté 12,3 % contre 12,2 % l'exercice précédent.

Au **Mali**, l'épargne mobilisée par le système bancaire s'est accrue de 3,5 milliards, soit une hausse de 7,7 %, sous l'impulsion aussi bien des dépôts à terme (+ 8,5 %) que des comptes à régime spécial (+ 7,4%). La part de l'épargne privée dans la masse monétaire a progressé de 31,1 % à 32,5 %, tandis que, rapportée au PIB, elle a représenté 6,2 % contre 5,9 % en septembre 1992.

Au **Niger**, le montant de l'épargne privée collectée par les banques et la Caisse Nationale d'Epargne s'est chiffré à 40,7 milliards, en recul de 0,2 %. Cette évolution a été

induite par celle des dépôts à terme et des comptes sur livrets. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire a évolué de 29,7 % à 34,0 % tandis que le rapport épargne intérieure sur PIB régressait de 6,1% à 6,5%.

Au **Sénégal**, l'épargne privée drainée par le secteur bancaire et la Caisse Nationale d'Épargne a baissé de 6,1 % pour s'établir à 155,0 milliards. Cette évolution a résulté du recul de 14,4% des dépôts à terme auprès des banques, les comptes à régime spécial ayant progressé de 4,8 %. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire s'est repliée de 46,1 % à 42,6%. Par rapport au PIB, l'épargne privée a reculé de 1,8 point pour représenter 10,0 %.

Au **Togo**, le volume de l'épargne intérieure s'est établi à 62,3 milliards, en baisse de 5,0% par rapport à septembre 1992. Cette évolution est imputable à celle des dépôts à terme et des dépôts en compte spécial qui ont respectivement baissé de 19,1% et 8,6%. Dans le même temps, les dépôts sur livrets en caisse d'épargne ont progressé de 2,4 % pour s'inscrire à 8,7 milliards. La part de l'épargne privée dans la masse monétaire a évolué de 38,1 % à 43,8 % tandis que le rapport de l'épargne intérieure au PIB passait de 15,7 % à 18,2 %.

2.5 Concours de la Banque centrale

2.5.1 Evolution globale

Les interventions de la Banque Centrale sont demeurées stables d'une année à l'autre, en s'établissant à 1 097,2 milliards contre 1 095,9 milliards à fin septembre 1992. Cette stabilité découle d'une évolution contrastée des concours aux Etats qui progressent de 38,8 milliards et des refinancements en faveur des banques et établissements financiers qui accusent un repli de 37,5 milliards.

UMOA - CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1990	1991	1992	1993
	Milliards de francs CFA			
Trésors nationaux (y compris escompte				
d'obligations cautionnées)	256,7	282,8	298,8	337,6
Découverts en compte courant	242,5	270,8	290,1	331,0
Effets publics à moyen et long terme	11,3	8,8	6,5	5,1
Obligations cautionnées	2,9	3,2	2,2	1,5
Banques et établissements financiers	780,2	802,0	797,1	759,6
Crédits de campagne	108,3	62,3	73,9	20,9
Crédits ordinaires	671,9	739,7	723,2	738,7
TOTAL :	1 036,9	1 084,8	1 095,9	1097,2
Source : B.C.E.A.O.				

Les **concours aux Trésors nationaux** se sont accrus plus fortement par rapport à l'année précédente où leur progression était ressortie à 16,0 milliards. La hausse de ces concours en 1993 a été induite exclusivement par l'aggravation de 40,9 milliards des découverts en compte courant, les crédits d'investissement et les réescomptes d'obligations cautionnées s'étant inscrits en baisse respectivement de 1,4 milliard et 0,7 milliard. Le recours aux facilités de l'article 14 des Statuts de la Banque Centrale a représenté 98,0% des concours aux Trésors nationaux contre 97,1% en 1992, traduisant ainsi la persistance de vives tensions sur les trésoreries publiques dans la quasi-totalité des Etats.

L'analyse de la structure des ressources et emplois des banques confirme l'amélioration de la liquidité du système bancaire de l'Union, perceptible à travers le relèvement du taux de couverture des risques par les dépôts de 84,8% à 85,8%.

Les **refinancements en faveur des banques et établissements financiers**, y compris les avances sur ressources locales du marché monétaire sont ressortis à 759,6 milliards contre 797,1 milliards en 1992. Ce dégonflement de 37,5 milliards résulte de la résorption des refinancements de crédits de campagne de 53,0 milliards, atténuée par l'accroissement des refinancements de crédits ordinaires de 15,5 milliards, essentiellement dû au resserrement de la liquidité des banques dans un Etat. Au total, le taux de refinancement des crédits à l'économie est passé de 44,8 % à 44,4% d'une année à l'autre, en raison de la contraction des crédits à l'économie, induite par l'assainissement du portefeuille de certains établissements à la suite de constitution de provisions ou d'apurement sur ressources financières.

TAUX DE REFINANCEMENT DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE

	Septembre			
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Crédits à l'économie	2 020,4	1 923,0	1 781,0	1 720,3
. Variations en %	- 4,7	- 4,8	- 7,4	- 3,4
Refinancements des crédits à l'économie	783,1	805,2	799,3	761,1
. Variations en %	+ 2,0	+ 2,8	- 0,7	- 4,8
Part des crédits à l'économie				
refinancée par la BCEAO en %	38,8	41,9	44,9	44,2
Source : BCEAO.				

La baisse importante des refinancements de **crédits de campagne**, ressortis à 20,9 milliards au lieu de 73,9 milliards un an plus tôt, est essentiellement imputable à une campagne agricole moins abondante, mais également à la réduction du prix d'achat au producteur de certains produits.

Le ratio de rigidité des refinancements de crédits de campagne, mesurant le rapport entre l'encours à fin septembre, considéré comme la fin de la campagne, et la pointe de la campagne est ressortie à 18,3% contre 67,7% en 1992 traduisant ainsi un dénouement régulier des crédits de l'espèce.

U.M.O.A.- RÉSORPTION DES REFINANCEMENTS DE CRÉDITS DE CAMPAGNE

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Maximum observé (a)	282,5	140,8	109,1	114,1
Encours en fin d'exercice (b)	108,3	62,3	73,9	20,9
Pour cent				
Ratio de rigidité (b/a)	38,3	44,2	67,7	18,3
Source : BCEAO				

Les **refinancements de crédits ordinaires**, passés à 738,7 milliards contre 723,2 milliards à fin septembre 1992, ont marqué une remontée significative de leur part dans les concours à l'économie. Cette part s'est ainsi établie à 97,3% en septembre 1993, contre 90,8% un an auparavant.

Les **procédures de mobilisation** révèlent une part prépondérante et croissante des consolidations qui témoigne de l'importance de la participation de l'Institut d'émission au processus d'assainissement du système bancaire et financier. Ainsi le taux de rigidité des refinancements, mesuré par le rapport entre les montants consolidés, y compris les concours sur titres publics, et l'ensemble des refinancements en faveur des banques et établissements financiers, est passé à 79,7% contre 77,5% en septembre 1992.

U.M.O.A. - REPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE PAR PROCEDURE DE MOBILISATION

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Pour cent				
Réescompte et pension	-	-	-	-
Marché monétaire	39,3	38,5	20,9	18,8
Créances consolidées	45,6	55,7	77,5	79,7
Autres avances	15,1	5,8	1,6	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.				

L'analyse de la **structure des refinancements** selon les taux fait ressortir la nette prépondérance des concours aux conditions exceptionnelles de 3,0%. Leur part relative a représenté 79,7% du total à fin septembre 1992 contre 77,4% un an plus tôt, soit une hausse de 2,3 points. Cette évolution s'est effectuée au détriment des avances au taux du marché monétaire. La part de ces dernières est ressortie à 18,8% contre 20,9% précédemment.

U.M.O.A.- REPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Pour cent				
Taux d'escompte (TES)	-9,2	0,2	1,7	1,5
Taux des créances consolidées	45,6	57,3	77,4	79,7
Taux du marché monétaire	39,3	38,5	20,9	18,8
Taux pénalisateurs	5,9	4,0	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
N.B : Y compris les obligations cautionnées.				
Source : B.C.E.A.O.				

L'activité sur le **marché monétaire** a traduit, dans l'ensemble, une certaine surliquidité du système bancaire de l'Union. En effet, les offreurs tout comme les demandeurs ayant réduit leurs interventions, les transactions se sont soldées par un important excédent.

U.M.O.A.- MARCHE MONETAIRE

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Offres	308,2	332,9	379,9	341,6
Avances	380,2	311,3	167,3	143,3
Moyenne par séance				
	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Milliards de francs CFA				
Offres	279,9	300,2	368,0	355,7
Jour le jour	235,1	272,2	185,2	122,7
1 mois	26,4	21,4	28,5	35,4
3 mois	18,4	6,6	154,3	197,6
Avances	502,0	362,3	212,3	192,9
Jour le jour	500,8	362,3	212,3	192,6
1 mois	1,2	-	-	-
3 mois	-	-	-	0,3
Source : BCEAO.				

A fin septembre 1993, les dépôts se sont établis à 341,6 milliards contre 379,9 milliards un an plus tôt, soit une régression de 10,1%. Toutefois, en moyenne par séance, les placements sur le marché monétaire accusent un recul moins prononcé, ressorti à 3,0%, passant de 368,0 milliards à 355,7 milliards.

Cette baisse des placements résulte de la conjonction de plusieurs facteurs, en particulier des sorties nettes de ressources sur l'extérieur et des tirages de certains Trésors sur le système bancaire local. Elle a porté essentiellement sur les opérations à un jour dont le volume a diminué de 33,7%, en moyenne, pour s'établir à 122,7 milliards en 1992-1993.

Les compartiments à terme ont, quant à eux, bénéficié d'un transfert sensible de ressources en provenance du compartiment à un jour. Ainsi, à fin septembre 1993, les placements sur le marché monétaire ont été concentrés, à hauteur de 66,0%, sur les échéances à terme, en particulier sur le compartiment à trois mois où l'encours des dépôts a atteint 221,7 milliards.

Les demandes d'avances se sont situées à 143,3 milliards au 30 septembre 1993, en contraction de 14,3% par rapport à l'exercice précédent. Ce mouvement, qui a concerné toutes les places actives de l'Union et principalement celle d'Abidjan, résulte d'une amélioration des trésoreries des principaux demandeurs sous l'impact des programmes de restructuration financière mis en place. Par ailleurs, certains demandeurs, notamment en Côte d'Ivoire, ont bénéficié de nouvelles entrées nettes de fonds de l'étranger. L'encours moyen par séance des avances a fléchi de 19,4 milliards d'un exercice à l'autre pour s'établir à 192,9 milliards. En dehors de modestes demandes à trois mois formulées à Lomé, tous les besoins ont été exprimés sur le guichet à un jour. L'évolution des demandes a été influencée, comme chaque année, par le cycle de financement de la campagne de commercialisation des produits agricoles locaux. Ainsi, elles ont connu une phase ascendante au cours des quatre premiers mois de l'exercice qui a porté les demandes à une pointe de 207,1 milliards en janvier 1993 avant de décroître progressivement pour s'établir à 137,0 milliards en septembre 1993.

Au terme de l'exercice 1992-1993, le solde global des transactions est ressorti excédentaire de 198,3 milliards contre 212,6 milliards l'exercice précédent. En moyenne par séance cependant, l'excédent marque une hausse de 4,6%, s'établissant à 162,8 milliards en 1992-1993 contre 155,7 milliards précédemment. La situation du marché est demeurée largement excédentaire, sauf à Abidjan où un important déficit a, de nouveau, prévalu.

Les dépôts des organismes régionaux se sont chiffrés à 79,2 milliards à fin septembre 1993, en hausse annuelle de 12,8 milliards, essentiellement du fait de la Banque Ouest Africaine de Développement qui demeure le principal intervenant sur ce guichet.

2.5.2 Evolution par Etat

Au **Bénin**, les concours de l'Institut d'émission se sont repliés de 9,4 milliards exclusivement en raison de l'atténuation des découverts en compte courant du Trésor national.

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Trésor public	20,7	25,8	21,8	12,4
Banques et établissements financiers	57,0	50,3	50,3	50,3
Total	77,7	76,1	72,1	62,7
Source - BCEAO				

Les avances au Trésor se sont établies à 12,4 milliards contre 21,8 milliards au 30 septembre 1992, ramenant ainsi leur niveau en deçà du plafond statutaire, arrêté à 12,6 milliards pour l'année 1993.

L'amélioration de la liquidité des banques, reflétée dans le taux de couverture des crédits par les dépôts ressorti à 220,6% contre 122,2% un an plus tôt, est imputable à la progression de 22,6 milliards des dépôts, notamment de ceux des particuliers et entreprises privées.

Les refinancements du système bancaire, stabilisés à 50,3 milliards, ont exclusivement concerné les engagements d'anciennes banques actuellement en liquidation.

Les excédents de trésorerie dégagés par les banques ont alimenté le marché monétaire qui a connu un regain d'activité. Au 30 septembre 1993, les placements se sont chiffrés à 84,4 milliards, marquant une progression de 21,8 milliards ou 35,0%. Les dépôts moyens par séance se sont accrus de 14,6 milliards pour s'établir à 69,8 milliards. L'amélioration de la liquidité a concerné l'ensemble des banques béninoises, nonobstant la poursuite des transferts nets de fonds à l'extérieur.

Dans leurs interventions, les banques ont privilégié le compartiment à trois mois sur lequel elles ont concentré, en moyenne, 75,0% de leurs ressources contre 55,0% précédemment. Au 30 septembre 1992, les offres recensées sur la place de Cotonou ont représenté 24,7% des dépôts communautaires.

Aucune demande d'avance n'a été exprimée durant l'exercice écoulé.

Au **Burkina**, les interventions de la Banque Centrale se sont stabilisées autour de 30 milliards, d'une fin d'exercice à l'autre.

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Trésor public	18,9	19,2	20,1	20,7
dont : obligations cautionnées	0,9	0,3	0,2	0,1
Banques et établissements financiers	8,1	11,1	10,0	9,9
Total	27,0	30,3	30,1	30,6
Source : BCEAO.				

Les concours au Trésor, en s'inscrivant à 20,7 milliards, se sont situés en léger dépassement par rapport au plafond de 20,3 milliards autorisé, en raison des tensions de la trésorerie publique.

La trésorerie des banques s'est améliorée d'une année à l'autre, exclusivement du fait de la contraction des risques bancaires de 19,1 milliards, portant ainsi le taux de couverture des crédits par les dépôts à 145,5% contre 123,2% à fin septembre 1992.

Les refinancements des banques et établissements financiers sont essentiellement constituées par des créances consolidées d'un montant inchangé de 9,0 milliards.

Le marché monétaire est resté animé aussi bien au plan des offres que des demandes d'avances. L'excédent local s'est donc consolidé du fait de la hausse des placements et de la contraction des demandes d'avance.

Les dépôts se sont établis à 42,5 milliards à la fin de l'exercice sous revue, marquant une très légère progression de 0,9 milliard par rapport à leur niveau d'il y a un an. En moyenne par séance, les offres locales ont cependant augmenté de 2,8 milliards, soit +7,0%, pour s'établir à 40,5 milliards. Dans l'ensemble, la hausse des ressources a connu un certain ralentissement du fait de la poursuite des sorties nettes de fonds à l'extérieur notamment dans le cadre de la constitution de dépôts et de règlements d'opérations diverses avec l'étranger.

S'agissant des demandes d'avances, elles sont demeurées faibles en volume. Ainsi, au 30 septembre 1993, elles se sont établies à 0,5 milliard contre 0,7 milliard un an auparavant. Leur niveau moyen par séance est ressorti à 0,7 milliard, en baisse d'un demi-milliard par rapport à l'exercice précédent. Les besoins ont été exprimés entièrement au jour le jour par quatre intervenants dont le Trésor public local au titre du refinancement d'obligations cautionnées.

Au terme de l'exercice, la situation du marché local est ressortie excédentaire de 42,0 milliards contre 40,9 milliards à fin septembre 1992. En moyenne par séance, l'excédent de l'exercice s'est chiffré à 39,8 milliards contre 36,5 milliards pour l'exercice précédent.

Le marché monétaire a recueilli les ressources dégagées par l'amélioration de la trésorerie des banques. Les placements ont enregistré un gonflement de 13,5 milliards, soit 48,2% au 30 septembre 1993. Cette évolution s'est traduite par une baisse de 9,9

milliards sur le compartiment à un jour et par une hausse de 23,4 milliards des dépôts à 3 mois. Le niveau moyen des dépôts par séance est ressorti à 37,7 milliards, en amélioration de 13,7 milliards d'un exercice à l'autre. Les offres locales ont représenté 11,0% des dépôts sur le marché de l'Union contre 8,0% précédemment.

Les avances au marché monétaire ont diminué de 1,7 milliard pour se chiffrer à 0,7 milliard, entièrement absorbées par les établissements financiers qui ont, par ailleurs, enregistré un découvert accidentel de 0,5 milliard. Ce recul des avances est en partie dû à la liquidation d'un établissement financier, demandeur traditionnel de la place. L'excédent moyen est passé de 21,2 milliards à 36,5 milliards d'une année à l'autre.

En **Côte d'Ivoire**, les interventions de la Banque Centrale sont ressorties à 665,5 milliards, en accroissement de 20,0 milliards par rapport à septembre 1992, sous l'impulsion exclusive des concours à l'Etat, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ayant accusé une baisse de 20,4 milliards.

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Trésor public	130,1	138,5	153,8	194,2
Banques et établissements financiers	470,5	504,7	491,7	471,3
Total	600,6	643,2	645,5	665,5
Source : BCEAO.				

Les concours à l'état ont augmenté de 40,4 milliards pour se chiffrer à 194,2 milliards, entièrement sous forme de découvert en compte courant. Cette hausse est due aux règlements d'échéances totalisant 20,0 milliards au profit du FMI et des intérêts liés aux conventions passées dans le cadre des consolidations et du PASFI. Par rapport au plafond statutaire de 120,6 milliards fixé pour l'année 1993, les réalisations ont été en dépassement de 73,6 milliards au lieu des 32,2 milliards relevés un an auparavant.

La trésorerie des banques s'est sensiblement améliorée au cours de l'exercice sous-revue, le taux de couverture des crédits par les dépôts passant de 52,8 à 59,8%. Cette évolution est imputable à la baisse des dépôts bancaires de 46,0 milliards largement compensée par celle des risques de 51,2 milliards, en liaison avec la baisse de l'activité économique.

La contraction des crédits de campagne est liée au dégonflement des stocks de produits de base dont les exportations ont été soutenues durant l'exercice. La progression des crédits ordinaires de 20,7 milliards est exclusivement imputable à celle des avances sur effets privés. Au total, les interventions en faveur des établissements de crédit ont excédé les indicateurs de 37,8 milliards.

A l'instar de l'exercice précédent, le marché monétaire ivoirien est resté caractérisé par une nette prédominance des demandes d'avances par rapport aux offres. Une baisse des transactions a été relevée au niveau des placements tout comme des demandes d'avances. Relativement plus sensible du côté des avances, ce mouvement s'est traduit par une contraction du déficit local.

A fin septembre 1993, les dépôts locaux se sont fixés à 1,7 milliard contre 19,4 milliards à fin septembre 1992. Cette chute fait suite à une réduction notable des réserves du principal déposant local, à la suite de sollicitations diverses pour le règlement d'engagements financiers de l'Etat. En moyenne par séance, les offres de la place sont ressorties à 14,3 milliards, en baisse de 5,7 milliards ou 29,0% en rythme annuel. Elles ont représenté seulement 4,0% du total des placements de l'Union contre 5,0% précédemment. Tous les dépôts ont été effectués sur le compartiment à un jour.

Les demandes d'avances se sont élevées à 139,3 milliards au 30 septembre 1993 contre 158,0 milliards au 30 septembre 1992, soit un repli de 11,8%. En moyenne par séance, leur niveau est ressorti à 182,8 milliards, en contraction de 19,3 milliards, soit de 10,0% par rapport à leur volume de l'exercice précédent. Ce désengagement est consécutif à des entrées nettes de fonds au profit des principales banques demanderesses de la place et aux retombées positives du programme d'ajustement du secteur financier (PASFI) en cours dans ce pays. Les banques ivoiriennes sont demeurées néanmoins les principales utilisatrices des ressources du marché. Leurs engagements ont représenté en moyenne 95,0% du total des concours accordés dans l'Union.

En définitive, le marché local est resté structurellement déficitaire. Le déficit s'est stabilisé à 137,6 milliards au 30 septembre 1993 ; il s'est chiffré à 168,5 milliards contre 182,1 milliards un an auparavant, soit une contraction annuelle de 7,0%. Le déficit a été entièrement couvert à partir des excédents dégagés sur les autres places de l'UMOA.

Au **Mali**, les concours de la Banque centrale se sont accrus de 1,0 milliard en se situant à 45,5 milliards en 1993, en liaison avec les tirages additionnels du Trésor.

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Trésor public	14,4	19,3	20,6	21,6
Banques et établissements financiers	23,9	23,9	23,9	23,9
Total	38,3	43,2	44,5	45,5
Source : BCEAO				

Les concours à l'Etat se sont chiffrés à 21,6 milliards, en dépassement de 2,7 milliards par rapport au plafond statutaire fixé à 18,9 milliards. Ce dépassement traduit la persistance de vives tensions au niveau de la trésorerie publique.

L'analyse de la structure des emplois et ressources des banques révèle la progression du taux de couverture des risques par les dépôts de 135,7 % à 147,4 % du fait de la forte progression des dépôts des particuliers et entreprises. Il convient toutefois de relever le niveau élevé des crédits douteux et litigieux qui se sont établis à 22,7 milliards à fin septembre, soit près de 25,0% des crédits à l'économie

Le marché monétaire local est demeuré l'un des plus liquides. L'évolution des transactions a été marquée par une consolidation des trésoreries bancaires.

Pour le troisième exercice consécutif, les offres ont été les seules opérations recensées localement. Leur encours s'est établi à 78,5 milliards au 30 septembre 1993, en hausse de 11,2 milliards d'un exercice à l'autre. En moyenne par séance, leur niveau s'est accru de 2,1 milliards ou +3,0% pour se fixer à 66,5 milliards. Le rapatriement des recettes d'exportation de coton et les contributions reçues de l'étranger, notamment du FED, au titre du Plan d'Ajustement Structurel (PAS), expliquent l'essentiel de ce mouvement.

Au **Niger**, les interventions de l'Institut d'émission ont progressé de 2,8 milliards pour s'établir à 41,7 milliards à fin septembre 1993, sous l'impact de la hausse des découverts du Trésor.

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Trésor public	10,4	12,0	11,8	14,7
dont : obligations cautionnées	-	0,1	-	-
Banques et établissements financiers	27,1	27,1	27,1	27,0
Total	37,5	39,1	38,9	41,7
Source : BCEAO.				

Les concours au Trésor public se sont établis à 14,7 milliards contre 11,8 milliards en 1992 soit une hausse de 2,9 milliards en 1993. Cette évolution résulte de l'aggravation de 4,3 milliards du découvert en compte courant qui a induit un dépassement du plafond statutaire de 12,8 milliards.

La trésorerie des banques s'est améliorée exclusivement du fait de la baisse des dépôts. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ainsi passé de 109,3% à 115,7 %.

Les refinancements aux banques et établissements financiers, qui ressortent à 27,0 milliards à fin septembre 1993, comprennent, en plus des consolidations, 1,1 milliard d'avance au marché monétaire.

Les opérations du marché monétaire ont été caractérisées par une baisse concomitante des offres et des demandes d'avances. Les évolutions sont toutefois restées relativement faibles en moyenne par séance.

Les dépôts se sont établis à 33,8 milliards à fin septembre 1993 contre 42,3 milliards un an plus tôt, soit une contraction d'environ 20,0%. En moyenne par séance, ils marquent un léger repli de 1,7 %, pour se chiffrer à 38,0. Cette variation est due, pour l'essentiel, aux transferts nets à l'extérieur.

Les demandes d'avances sont demeurées relativement modestes à 1,1 milliard à fin septembre 1993. Elles ont peu varié par rapport au volume de 1,2 milliard enregistré précédemment. Ces demandes, émanant d'un établissement bancaire et du Trésor public, ont été entièrement formulées sur l'échéance à un jour. En moyenne par séance, elles sont ressorties à 1,2 milliard contre 1,3 milliard précédemment.

Au **Sénégal**, les concours de la Banque Centrale se sont établis à 222,0 milliards en recul de 17,8 milliards par rapport à septembre 1992. Cette baisse est due essentiellement aux refinancements accordés aux banques et établissements financiers dont les composantes, crédits de campagne et crédits ordinaires, se sont contractées respectivement de 11,9 milliards et 4,9 milliards.

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Trésor public	44,5	50,1	53,8	52,7
dont:obligations cautionnées	2,0	1,6	1,6	1,4
Banques et établissements financiers	188,7	176,9	186,0	169,3
Total	233,2	227,0	239,8	222,0
Source : BCEAO.				

Les concours à l'Etat, accordés principalement sous forme de tirages en compte courant, ont régressé de 1,1 milliard, se situant à 52,7 milliards à fin septembre 1993. Les utilisations du découvert statutaire se sont inscrites en dépassement de 5,2 milliards par rapport au plafond fixé à 46,1 milliards au cours du présent exercice.

La trésorerie des banques s'est fortement resserrée principalement en raison de la forte régression des dépôts qui a largement contrebalancé l'accroissement des concours bancaires. La chute des dépôts dans les banques, ressortie à 32,4 milliards a été principalement le fait des particuliers et entreprises qui ont diminué leurs avoirs de 11,8%. Globalement, le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 82,1% contre 84,8% un an plus tôt.

Les interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit ont corollairement baissé de 12,6 milliards, passant de 186,1 milliards à 168,7 milliards.

Les crédits de campagne refinancés, hors marché monétaire, se sont dégonflés de 7,6 milliards pour s'établir à 4,9 milliards, en liaison avec la faiblesse de la commercialisation arachidière. Le fléchissement des refinancements des crédits ordinaires de 5,0 milliards est lié au rachat de 2,5 milliards des effets de substitution ex-ONCAD et à la diminution des créances saines refinancées non consolidées de l'ex-BNDS et de l'ex-BSK à la suite de règlements par le Trésor.

A fin septembre 1993, les transactions sur le marché monétaire se sont traduites par une contraction des offres et des demandes d'avances. L'excédent local s'est réduit de près d'un tiers. En moyenne par séance, les demandes ont plutôt enregistré une légère hausse.

Au 30 septembre 1993, les placements se sont chiffrés à 47,9 milliards, en baisse de 30,2 milliards d'un exercice à l'autre. En moyenne par séance, ils marquent un repli moins prononcé de 14,4 milliards, pour se situer à 66,4 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par les sorties nettes de fonds à l'extérieur dans le cadre du financement des opérations d'importation, ainsi que par des tirages du Trésor auprès du système bancaire et par le rachat par une banque locale d'effets de substitution précédem-

ment pris en pension. Ces mouvements ont été insuffisamment compensés par les ressources reçues de la BAD au titre du Fonds de Promotion Economique (FPE). La baisse des placements a atteint 10,5 milliards sur le compartiment à un jour et 4,3 milliards sur celui à trois mois. En revanche, une relative stabilité a été relevée au niveau de l'échéance à un mois.

D'une fin d'exercice à l'autre, les demandes d'avances ont sensiblement fléchi, passant de 6,4 milliards à 2,0 milliards. Toutefois, en moyenne par séance, leur volume a peu évolué, s'établissant à 7,4 milliards contre 6,5 milliards l'exercice précédent.

Le volume moyen des excédents locaux a régressé de 15,3 milliards pour ressortir à 59,0 milliards. Par rapport au 30 septembre 1992, ce repli porte sur un montant de 25,8 milliards à fin septembre 1993.

Au **Togo**, les interventions de la Banque Centrale se sont accrues de 4,2 milliards en s'établissant à 29,2 milliards contre 25,0 milliards un an plutôt.

Cette évolution est exclusivement imputable à la progression des avances à l'Etat, les concours à l'économie s'étant inscrits en légère baisse.

30 septembre				
	1990	1991	1992	1993
Milliards de francs CFA				
Trésor public	17,6	17,9	17,0	21,3
dont:obligations cautionnées	-	1,2	0,5	-
Banques et établissements financiers	5,0	8,0	8,0	7,9
Total	22,6	25,9	25,0	29,2
Source : BCEAO.				

Les concours au Trésor national accordés exclusivement sous forme de découverts en compte courant se sont accrus de 4,3 milliards en s'établissant à 21,3 milliards au 30 septembre 1993. Ce recours additionnel aux facilités de l'article 14 des statuts de la Banque Centrale traduit la persistance des tensions de la trésorerie publique.

L'examen de la structure des ressources et emplois des banques révèle une baisse du taux de couverture des crédits par les dépôts de 162,6% à 135,0%, en raison principalement de la contraction des dépôts des particuliers et des entreprises.

La stabilité des refinancements des établissements de crédit tient aussi bien au resserrement de la liquidité bancaire qu'au contexte socio-politique qui n'a pas favorisé la mise en place de nouveaux financements.

L'activité sur le marché monétaire s'est ressentie de la dégradation du climat socio-politique, en particulier de la grève générale qui a paralysé les activités du pays pendant plusieurs mois. Au total, il a été relevé une baisse du volume des activités qui a touché principalement les placements.

Les offres se sont chiffrées à 52,8 milliards à fin septembre 1993 contre 68,6 milliards un an plus tôt. En moyenne par séance, elles se sont établies à 60,2 milliards au titre de l'exercice 1992-1993, en régression de 10,0 milliards par rapport à l'exercice précédent. La contraction du volume des placements est liée à des sorties nettes de fonds, aux tirages du Trésor sur le système bancaire et à des retraits d'espèces aux guichets des banques. Elle a concerné principalement l'échéance à un jour.

Les demandes d'avances sont demeurées modestes avec un encours de 0,4 milliard en fin d'exercice contre 1,0 milliard précédemment. Leur niveau moyen par séance s'inscrit en légère baisse de 0,4 milliard pour se chiffrer à 0,9 milliard. Les besoins exprimés ont été le fait de trois intervenants, à savoir le Trésor pour la mobilisation d'obligations cautionnées, une banque locale et un établissement financier qui a été particulièrement actif sur le guichet à trois mois.

L'excédent moyen par séance s'est sensiblement effrité, passant de 68,9 milliards au titre de l'exercice 1991-1992 à 59,3 milliards au titre de l'exercice sous revue. A fin septembre 1993, cet excédent ressortait à 52,2 milliards, en repli de 15,7 milliards d'un exercice à l'autre.

2.6 Base monétaire

2.6.1 Evolution générale

Le mouvement continu d'élargissement de la base monétaire observé depuis septembre 1989 s'est inversé en 1993. Au cours de l'exercice sous revue, la base monétaire s'est en effet rétrécie de 6,5 % pour s'établir à 903,5 milliards. Cette évolution qui s'explique essentiellement par la baisse des interventions globales de la Banque Centrale, notamment en faveur des établissements de crédit, s'est traduite par des baisses respectives de 4,7 % et 12,4 % de la circulation fiduciaire et des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a pour sa part progressé de 1,95 à 2,00 %.

2.6.2 Evolution par Etat

Au **Bénin**, la base monétaire a poursuivi son mouvement de hausse en s'établissant à 123,2 milliards contre 119,2 milliards à fin septembre 1992 et 90,9 milliards en septembre 1991. Cette évolution a été induite par le renforcement de 4,8 milliards des avoirs extérieurs nets positifs de la Banque centrale. Les refinancements des banques se sont fixés à 50,3 milliards d'un exercice à l'autre.

L'élargissement de la base monétaire s'est reflété dans un accroissement de 35,7 % des réserves des banques, alors que le niveau des billets et pièces a accusé une baisse de 31,8 %. Le multiplicateur de monnaie s'est stabilisé à 1,37 durant l'exercice.

Au **Burkina**, la base monétaire s'est établie à 119,9 milliards en progression de 12,6 % par rapport à septembre 1992. Cette évolution est essentiellement due à l'amélioration

de 17,6 milliards de la position extérieure nette de l'Institut d'émission. Les billets et pièces ont enregistré une augmentation de 20,9 % tandis que les dépôts auprès de la Banque Centrale se sont stabilisés au cours de la période. Le multiplicateur de monnaie a reculé de 1,64 à 1,57.

En **Côte d'Ivoire**, la base monétaire a baissé de 14,4% pour s'établir à 210,8 milliards du fait de la dégradation de la position extérieure de la Banque centrale, les interventions globales ayant légèrement progressé durant la période. La circulation fiduciaire et les réserves des banques se sont inscrites en baisse. Le multiplicateur de monnaie a cependant progressé de 3,22 à 3,49.

Au **Mali**, la base monétaire a progressé de 9,6 % pour se fixer à 118,3 milliards, en raison du renforcement de 18,4 milliards des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission, les interventions globales de la Banque Centrale étant demeurées stables. Cette évolution de la base monétaire s'est reflétée dans l'augmentation de 16,2 % des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a légèrement régressé en passant de 1,4 à 1,38.

Au **Niger**, la base monétaire a régressé de 12,1 % pour s'établir à 72,4 milliards, en raison de la détérioration de 8,5 milliards de la position extérieure de la Banque Centrale. Les réserves des banques et la circulation fiduciaire se sont inscrites en baisse. Le multiplicateur de monnaie a progressé de 1,44 à 1,55.

Au **Sénégal**, la base monétaire a diminué de 20,3 % pour s'établir à 137,3 milliards en contrepartie de la dégradation des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale et du recul des interventions globales de l'Institut d'émission. Cet effritement de la base monétaire s'est reflété dans l'évolution des billets, des pièces et des réserves des banques. Le multiplicateur de monnaie a progressé de 2,11 à 2,43 %.

Au **Togo**, la base monétaire a accusé un recul de 31,4 % pour s'établir à 68,3 milliards, sous l'effet de la détérioration de 27,0 milliards de la position extérieure de l'Institut d'émission. La circulation fiduciaire et les réserves des banques se sont inscrites en baisse. Le multiplicateur de monnaie s'est élevé de 1,43 à 1,78.



Les autres activités de la Banque centrale

1 GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

1.1 Prélèvements et versements aux guichets

Les signes monétaires manipulés aux guichets de la Banque centrale ont totalisé 759,1 millions d'unités contre 842,3 millions, soit une contraction de 83,2 millions d'unités ou 9,9 %, contre un accroissement de 41,2 millions d'unités au cours de l'exercice 1991-1992. Les signes monétaires se sont enrichis de la nouvelle coupure de 2 500 francs mise en circulation le 02 novembre 1992.

Les **prélèvements** ont porté sur 414,9 millions de signes monétaires, en diminution de 51,1 millions d'unités, consécutive à la baisse de la proportion des billets de 9,4 % et celle des pièces de 17,8 %. La structure en valeur est demeurée stable d'une période à l'autre, les billets ayant représenté 99,7 % des signes monétaires sortis de la Banque centrale.

Les billets délivrés aux guichets ont totalisé 344,3 millions de coupures pour une valeur globale de 1.232,3 milliards de francs contre 380,1 millions d'unités pour 1.278,3 milliards en 1991-1992.

L'évolution constatée est le fait des coupures de 5.000 francs et de 500 francs dont les parts respectives dans les paiements se sont contractées de 28,5% à 27,6% et de 31,9% à 26,4%. En revanche, les nouveaux billets de 2500 ont représenté 8,2% des prélèvements tandis que la proportion des coupures de 10.000 francs s'est accrue de 15,0% à 16,2%.

Les **versements**, à l'instar des prélèvements, se sont inscrits en baisse en passant de 376,6 millions d'unités à 344,4 millions de signes monétaires. Les entrées de billets ont totalisé 311,0 millions de coupures pour une valeur de 1.011,1 milliards de francs contre 345,9 millions pour 1.091,6 milliards de francs. Toutes les coupures ont été affectées par cette baisse, à l'exception des billets de 2.500 francs qui se sont situés à 6,0 %.

Le volume de monnaies divisionnaires versées a été de 32,2 millions au lieu de 30,4 millions d'unités. Leur valeur est toutefois restée stable à 1,9 milliard de francs. La hausse en volume a concerné essentiellement les pièces de 50 francs, de 25 francs et de 10 francs.

1.2 Composition de la circulation fiduciaire

Au 30 septembre 1993, la circulation fiduciaire s'est inscrite en baisse de 26,5 milliards de francs en passant de 552,7 milliards à 526,2 milliards. Cette baisse est imputable aux billets dont le montant a régressé de 518 milliards à 490,8 milliards. La structure des signes monétaires se présente comme suit :

	MINIMUM	MAXIMUM	FIN D'EXERCICE			
Pourcentage de la valeur totale						
	1/10/91	1/10/92	2/3/92	31/12/92	30/9/92	30/9/93
- Billets	93,9	93,9	94,9	94,5	93,9	93,1
- Pièces	6,1	6,1	5,1	5,5	6,1	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pourcentage du volume total						
- Billets	15,7	15,2	17,0	16,1	15,2	14,1
- Pièces	84,3	84,8	83,0	83,9	84,8	85,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Source : BCEAO.						

Le **maximum saisonnier** a été atteint à fin décembre 1992, avec un montant de 634,8 milliards de francs contre 661,7 milliards constaté à fin février 1992, soit une baisse de 26,9 milliards ou 4,1 %.

L'amplitude saisonnière calculée entre le début de l'exercice et le maximum a été de 82,0 milliards contre 101,0 milliards à la période précédente.

Au **minimum saisonnier**, la composition de la circulation fiduciaire en valeur n'a pas varié. Toutefois, en volume, la part relative des pièces s'est légèrement renforcée de 84,3 % à 84,8 %.

Au **maximum saisonnier**, la composition de la circulation fiduciaire s'est modifiée au profit des pièces dont la proportion a représenté 5,5 % en valeur et 83,9 % en volume contre 5,1 % et 83 %. Cette évolution est imputable aux pièces de 50 francs, 25 francs, 10 francs, 5 francs et 1 franc.

En fin de période, la proportion des pièces dans la circulation fiduciaire s'est renforcée de 84,8 % à 85,9 % . En valeur, la part des billets a fléchi de 93,9 % à 93,1 %. Cette évolution résulte du repli de toutes les coupures.

2 EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

2.1 Mouvements de billets externes aux guichets des agences

Au cours de l'exercice 1992-1993, les entrées de billets externes aux guichets des agences de la Banque Centrale ont porté sur un montant de 210,2 milliards de francs, en baisse de 46,2 milliards ou 18,0%.

BCEAO - MOUVEMENT DES BILLETS EXTERNES AUX GUICHETS DES AGENCES

	EXERCICE 1991-1992			EXERCICE 1992-1993		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Millions de francs CFA						
Bénin	67.616	14.913	52.703	48.482	9.392	+ 39.090
Burkina	51.680	29.195	22.485	54.966	22.438	+ 32.528
Cote d'Ivoire	34.504	105.924	- 71.420	23.285	91.832	- 68.547
Mali	13.099	38.064	- 24.965	28.997	28.827	+ 170
Niger	17.121	31.014	- 13.893	12.233	18.248	- 6.015
Sénégal	36.568	8.940	+ 27.628	21.537	11.984	+ 9.553
Togo	35.831	28.369	+ 7.462	20.717	27.496	- 6.779
Total	256.419	256.419	-	210.217	210.217	-
Source : BCEAO						

Les entrées se sont renforcées au Burkina et au Mali. Elles se sont contractées dans les autres Etats.

Les billets émis en Côte d'Ivoire sont demeurés prépondérants dans la masse des billets déplacés, avec 43,7 % contre 41,3 %, l'exercice précédent.

Les soldes par pays ont conservé les mêmes signes sauf au Mali et au Togo et se sont améliorés au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Niger. Au Mali, le solde excédentaire résulte des entrées plus importantes de billets en provenance de la Côte d'Ivoire et du Sénégal et d'une contraction des sorties en direction de ces deux pays.

Au Togo, le solde s'est sensiblement dégradé à cause de la baisse des flux d'entrées de billets émis au Bénin, au Burkina et en Côte d'Ivoire.

Au Burkina, la consolidation de l'excédent de 10,0 milliards de francs est liée à la contraction des billets exportés vers le Togo. Au Niger, l'amélioration du solde 7,8 milliards de francs est imputable aux billets repris à la Côte d'Ivoire et au Togo. En Côte d'Ivoire, le solde déficitaire s'est contracté de 2,3 milliards de francs à la suite de la baisse des sorties de billets vers le Bénin, le Sénégal et le Togo.

Les mouvements de billets externes aux guichets des agences ont porté sur 58,2 millions de vignettes contre 67,8 millions, soit une baisse de 14,2 %.

Comme les années antérieures, l'essentiel des échanges de billets s'est effectué au moyen des coupures de 10.000 et 5.000 francs, avec toutefois une baisse de la proportion des premières.

	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Billets de					
	<i>Pourcentage</i>				
10.000 F	42	42	44	42	44
5.000 F	44	45	44	48	43
2.500 F	-	-	-	-	2
1.000 F	11	11	9	8	8
500 F	3	2	3	2	3
Total	100	100	100	100	100
Source : BCEAO					

2.2 Dispositions entre les pays de l'UMOA

Les règlements scripturaux entre agences des pays membres de l'UMOA ont atteint en 1992-1993 un montant de 265,9 milliards de francs, en augmentation de 90,0 milliards ou 51,2 % par rapport à l'exercice 1991-1992. Cette hausse fait suite à la diminution de 2,3 milliards enregistrée l'exercice précédent.

	1991-1992			1992-1993		
	REÇUS	EMIS	SOLDE	REÇUS	EMIS	SOLDE
	<i>Millions de francs CFA</i>					
BENIN	10.655	15.636	- 4.981	18.681	31.563	- 12.882
BURKINA	9.689	32.980	- 23.291	9.330	49.468	- 40.138
COTE D'IVOIRE	58.265	31.477	+ 26.788	94.270	64.094	+ 30.176
MALI	3.203	22.832	- 19.629	5.892	24.419	- 35.903
NIGER	3.998	21.433	- 17.435	7.150	36.240	- 29.090
SENEGAL	25.879	14.233	+ 11.646	30.755	28.781	+ 1.974
TOGO	33.319	7.741	+ 25.578	38.600	12.051	+ 26.549
SIEGE	30.900	29.576	+ 1.324	61.195	1.881	+ 59.314
TOTAL	175.908	175.908	0	265.873	265.873	0
Source : BCEAO						

Au **Bénin**, le déficit des dispositions s'est aggravé de 7,9 milliards du fait du doublement des émissions par rapport à 1991/1992. Cette évolution résulte notamment d'un accroissement des émissions sur la Côte d'Ivoire, le Togo et le Sénégal.

Une évolution similaire a été observée au **Burkina** où la hausse de 50,0 % des émissions s'est traduite par une forte aggravation de 16,8 milliards du solde négatif.

En **Côte d'Ivoire**, l'excédent enregistré l'année précédente s'est renforcé de 3,3 milliards en liaison avec l'accroissement des dispositions reçues principalement du Bénin, du Burkina et du Mali. Toutefois, cette amélioration a été atténuée par une progression des émissions sur le Togo et le Niger.

Le déficit des échanges du **Mali** s'est creusé de 16,3 milliards en raison de l'accroissement notable de 83,10 % des émissions, essentiellement sur la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Au **Niger**, le solde des échanges demeure largement déficitaire avec une aggravation de 11,6 milliards. Cette évolution résulte d'une augmentation concomitante des réceptions de 3,2 milliards et des émissions de 14,8 milliards.

Au **Sénégal**, le solde positif a fléchi de 83,1 % sous l'effet principalement d'un doublement du volume des dispositions émises.

Au **Togo**, l'excédent des échanges s'est amélioré de 1,0 milliard du fait de l'accroissement des dispositions reçues du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

3 EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.1 Opérations sur billets

Les opérations effectuées par la BCEAO avec l'extérieur, sur les billets de son émission et ceux de la Zone Franc, ont accusé un déficit de 163,4 milliards de francs contre 68,4 milliards l'exercice précédent.

L'aggravation du solde déficitaire des opérations sur billets de 95,0 milliards de francs résulte de l'accroissement de 58,3 milliards des reprises de billets de son émission auprès des correspondants étrangers et de la baisse de 36,7 milliards des cessions de billets zone franc.

	EXERCICE 91-92	EXERCICE 92-93
Millions de francs CFA		
Rachats de billets BCEAO	- 205.787	- 262.035
Cessions de billets BCEAO	+ 2.059	+ 7
Cessions de billets BEAC	+ 106.844	+ 90.603
Cessions de billets BDF	+ 31.979	+ 15.981
Achats de billets BDF	- 3.500	- 8.000
Total	- 68.405	- 163.444
Source : BCEAO		

Les reprises de billets BCEAO aux correspondants ont atteint 262,0 milliards au 30 septembre 1993 contre 205,8 milliards un an plus tôt. Cette évolution est liée à la hausse des rachats à la Banque de France de 58 milliards et à la BEAC de 0,2 milliard.

La part des billets émis en Côte d'Ivoire est redevenue prépondérante en se situant à 29,5 % au lieu de 28,8 %. La proportion des billets émis au Bénin s'est sensiblement accrue tandis que celle des billets du Sénégal s'est repliée de 28,9 % à 23,3 %. L'ampleur des sorties de billets a amené le Conseil des Ministres à suspendre le rachat des billets BCEAO exportés hors du territoire des Etats membres de la Zone Franc à compter du 2 août 1993.

Les cessions de billets BEAC se sont établies à 90,6 milliards de francs, en baisse de 16,2 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent. Les entrées de billets BEAC se sont contractées particulièrement au Niger et au Togo.

La contre-valeur des billets français cédés a été de 16,0 milliards de francs contre 32,0 milliards, en liaison avec la baisse des billets rapatriés par le Sénégal.

Les approvisionnements des agences en billets français ont atteint 8 milliards de francs au lieu de 3,5 milliards.

3.2 Transferts scripturaux

Les flux de transferts scripturaux exécutés par le canal de la Banque Centrale, se sont soldés en 1992-1993 par une entrée nette de capitaux de 62,9 milliards contre 9,2 milliards l'exercice précédent.

UMOA - FLUX NETS DE TRANSFERTS

	TRANSFERTS RECUS		TRANSFERTS EMIS		S O L D E S	
	1991-92	1992-93	1991-92	1992-93	1991-92	1992-93
Millions de francs CFA						
Banques	348.188	367.367	468.450	403.357	- 120.262	- 35.990
Organismes publics	343.079	213.596	218.279	121.247	124.800	92.349
C.C.A.O.	5.077	6.682	383	170	4.694	6.512
Total	696.344	587.645	685.910	524.774	9.232	62.871
Source : BCEAO.						

Les transferts sur l'extérieur initiés par les banques se sont contractés de 65,0 milliards en s'établissant à 403,4 milliards de francs CFA. Ceux reçus par le système bancaire ont connu une légère amélioration en se situant à 367,4 milliards de francs, enregistrant ainsi une hausse de 19,2 milliards par rapport à l'exercice antérieur. Ces évolutions ont entraîné un déficit de 36,0 milliards de francs en 1992-1993, contre 120,3 milliards en 1991-1992.

Les règlements effectués par les Gouvernements et les organismes publics, principalement au titre de la dette publique, se sont contractés en s'établissant à 121,2 milliards de francs contre 218,3 milliards en 1991-1992. Une évolution similaire a été observée au niveau des concours financiers reçus de la communauté internationale qui se sont établis à 213,6 milliards de francs en 1992-1993, contre 343,1 milliards un an plus tôt. En conséquence, les entrées nettes de capitaux sont ressorties excédentaires de 92,3 milliards de francs contre 124,8 milliards en 1991-1992.

Les opérations effectuées par le canal de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO) sont demeurées faibles. Les émissions se sont élevées à 0,2 milliard de francs, niveau sensiblement en-deçà de celui de l'exercice antérieur, tandis que les entrées se sont élevées à 6,7 milliards de francs, en accroissement de 1,6 milliard de francs. Au total, les opérations de la BCEAO avec les autres membres de la CCAO se sont soldées en 1992-1993 par un excédent de 6,5 milliards de francs cfa contre 4,7 milliards un an plus tôt.

4 EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET DES CHANGES

4.1 Evolution du réseau bancaire

Le nombre de banques en activité dans l'UMOA s'est maintenu à son niveau de la fin de l'exercice 1991-1992, à savoir 58 unités, après s'être stabilisé à 60 banques au titre des deux exercices antérieurs. Ainsi, les agréments délivrés au Crédit Lyonnais Bénin (CLB) et à la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) ont été numériquement compensés par ceux retirés à la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) au Sénégal et à la Banque Commerciale du Ghana (BCG) au Togo. La suspension des activités de la BCCI-Togo et des unités du groupe DMI (Banque Islamique du Niger - BIN - et Banque Islamique du Sénégal - BIS) a été maintenue durant la période.

Au Burkina, la CNCA a ouvert une agence à Banfora et un bureau à Mouna, portant ainsi le nombre de ses guichets de 12 à 14.

Au titre des changements de dénomination, la BIAO-Sénégal est devenue, à compter du 23 avril 1993, la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO).

Le réseau des établissements financiers s'est à nouveau réduit en s'établissant à 18 unités au lieu de 19 unités un an plus tôt. Un établissement, le Crédit Promotion Bénin (CPB), a été agréé, pendant que la radiation était prononcée à l'encontre de deux unités, le Fonds d'Assistance et de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (FAGAPE) au Bénin et la Compagnie Ivoirienne de Financement de l'Immobilier (CIFIM).

4.2 Restructuration et diversification du système financier

L'exécution des programmes d'assainissement du système bancaire et financier s'est poursuivie par le renforcement des actions en vue d'une réhabilitation rapide et performante de l'intermédiation financière.

Cependant, le rythme de recouvrement des créances gelées et de remboursement des déposants s'est quelque peu émoussé. Aussi, un séminaire a-t-il été organisé du 5 au 9 avril 1993 à Abidjan, à l'initiative de la BCEAO et de la Commission Bancaire de l'UMOA, sur le "Recouvrement des créances gelées dans les pays membres de l'UMOA". Ce séminaire avait pour objectif de trouver des solutions pour améliorer l'environnement juridique, l'organisation et la gestion des structures nationales de recouvrement, en vue

d'une plus grande efficacité des actions mises en oeuvre. Il a eu à traiter, outre de l'examen des conditions de financement et de restructuration du système bancaire, de l'analyse de l'environnement juridique et organisationnel ainsi que des améliorations à y apporter. La mise en oeuvre des recommandations de ce séminaire a démarré à différents échelons aussi bien au niveau des Etats qu'à celui des institutions communautaires.

Au plan bancaire, le processus de reprise du réseau BIAO par le groupe Méridien International Bank Limited (MIBL), à travers la holding Meridien-BIAO SA, a franchi de nouvelles étapes décisives. Le dossier de reprise, examiné par la Commission Bancaire de l'UMOA lors de sa session du 12 décembre 1992, a reçu l'agrément des Autorités monétaires, favorisant ainsi la relance du programme de recapitalisation des unités du réseau ainsi que leur contrôle progressif par le groupe.

S'agissant des Caisses Nationales d'Epargne et des systèmes des Chèques Postaux (CNE/CCP), les programmes de dégel de leurs avoirs illiquides auprès des banques en difficulté ou des Trésors nationaux ont connu des résultats contrastés. La problématique de leur restructuration, dans le but d'une synergie optimale avec les autres pans du système financier, alimente des réflexions au niveau communautaire et pourrait faire l'objet d'un séminaire au cours de l'exercice 1993-1994.

Enfin, la formalisation du système financier mutualiste se poursuit par le biais des travaux devant aboutir à la définition d'un cadre communautaire de réglementation des institutions mutualistes et coopératives d'épargne et de crédit.

4.3 Dispositions réglementaires

Au titre des textes pris, il convient de signaler, en Côte d'Ivoire, la création, le 19 août 1993, d'un "Livret d'épargne populaire", défini comme une catégorie de dépôts du public que "les banques agréées en Côte d'Ivoire, les caisses d'épargne ainsi que les caisses d'épargne et de prêts à caractère coopératif ou mutualiste régulièrement autorisées, sont habilitées à ouvrir et à gérer (...), dans la limite d'un seul livret par titulaire".

4.4 Activités des chambres de compensation

L'activité des chambres de compensation s'est accrue substantiellement au cours de l'exercice 1992-1993, le volume des valeurs échangées en passant de 4 503,4 milliards l'exercice précédent à 5 102,6 milliards cet exercice. Cette augmentation qui concerne à des degrés divers tous les pays, à l'exception du Burkina et du Togo, pourrait s'expliquer par la reprise des activités et la réhabilitation du système bancaire à la suite des mesures de restructuration entreprises au cours des dernières années.

UMOA - VALEURS ECHANGEES EN CHAMBRE DE COMPENSATION

	90-91	91-92	92-93	Variation
				91-92 / 92-93
	Milliards de francs CFA			%
Bénin	91,7	128,7	161,2	25,3
Burkina	234,9	215,8	215,8*	0,0
Côte d'Ivoire	2 814,7	2764,0	3 468,4*	25,5
Mali	125,4	149,4	189,5	26,8
Niger	72,1	57,6	58,2	1,0
Sénégal	919,5	937,8	950	1,3
Togo	287,9	250,1	59,6	-76,2
Totaux	4 546,2	4 503,4	5 102,7	13,3
Source : BCEAO				
* Estimations				

5 COOPERATION MONETAIRE

5.1 Relations avec le Fonds Monétaire International

Les opérations avec le FMI effectuées par la Banque Centrale pour le compte des Etats de l'Union se sont soldées par des transferts nets négatifs de 69,5 millions de DTS contre 95,3 millions de DTS en 1991-1992. Cette évolution a été induite par une diminution notable des rachats qui a compensé la baisse sensible des utilisations des ressources du F.M.I.

Les tirages bruts se sont chiffrés à 34,7 millions de DTS soit 13,4 milliards de francs contre 59,9 millions de DTS soit 22,7 milliards de francs l'exercice précédent. Cette diminution s'observe aussi bien au niveau des mobilisations au titre des ressources générales sur lesquelles aucun achat n'a été effectué durant l'exercice sous revue, que sur les utilisations des ressources administrées passées de 43,4 millions de DTS en 1991-1992 à 34,7 millions de DTS en 1992-1993.

Les rachats de monnaie se sont élevés à 84,0 millions de DTS contre 121,8 millions de DTS l'exercice précédent. La contre-valeur en francs de ces rachats s'est élevée à 32,1 milliards contre 45,8 milliards douze mois plus tôt. Ces règlements ont permis des gains de change de 1,2 milliard de francs, en retrait de 1,6 milliard par rapport à l'exercice précédent.

En liaison avec ces opérations, l'encours des engagements nets des Etats de l'Union vis-à-vis du FMI, tant au titre de l'utilisation des ressources générales que des prêts de la FAS et de la FAS-R, s'est établi à 544,0 millions de DTS contre 593,3 millions de DTS en 1991-1992, enregistrant ainsi un recul de 8,3 %.

Les intérêts et commissions payés sur ces engagements se sont chiffrés à 23,5 millions de DTS contre 35,8 millions de DTS un an plus tôt.

Ces charges ont concerné les rémunérations versées au titre de l'utilisation des ressources générales du Fonds pour 15,5 millions de DTS, les paiements d'intérêts au titre de l'utilisation des ressources administrées pour 1,7 million de DTS et diverses commissions pour 6,3 millions de DTS. Le règlement de la majeure partie de ces charges a nécessité l'acquisition d'un montant global de 23,2 millions de DTS pour une contre-valeur de 8,8 milliards de francs pour le compte des Etats dont les avoirs en DTS ne permettaient pas les paiements requis.

En revanche, le FMI a versé aux Etats de l'Union une somme de 3,3 millions de DTS représentant la rémunération des positions créditrices et les ajustements de commissions.

Enfin, dans le cadre du réajustement de ses avoirs en monnaie des Etats membres prévu par l'article V, section 11 de ses statuts, le Fonds a revu à la baisse, au 30 avril 1993, d'environ 3,6 milliards, ses avoirs en francs cfa comptabilisés dans les livres de l'Institut d'émission. Cette baisse est consécutive à une appréciation du franc cfa vis-à-vis du DTS de l'ordre de 1,2 %.

5.2 Relations avec les autres institutions

Les réunions annuelles des organes de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO), de l'Association des Banques de l'Afrique de l'Ouest (ABAO), des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) se sont tenues à Cotonou, au Bénin, du 24 au 28 mai 1993. Au cours de ces rencontres, les Gouverneurs ont examiné la situation économique monétaire et financière des pays de la sous-région, les questions économiques et monétaires internationales et les perspectives de la CCAO.

Le volume des transactions brutes de la CCAO a enregistré, pour le deuxième exercice consécutif, une légère hausse en évoluant de 16,7 millions d'U.C.A.O. (a) en 1991-1992 à 17,7 millions d'UCAO à la fin de l'exercice sous revue. Exprimées en termes nets, les transactions n'ont progressé que de 0,7 %.

En relation avec la décision prise en juillet 1992 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de transformer la CCAO en une agence autonome et spécialisée de la CEDEAO dénommée Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), le Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des pays membres de la CEDEAO s'est réuni en session extraordinaire le 17 juillet 1993 à Cotonou, en vue notamment d'examiner le projet de protocole relatif à cette institution. Au cours de cette réunion, les Gouverneurs ont désigné le nouveau Secrétaire Exécutif de la CCAO et adopté une résolution proposant au Conseil des Ministres de la CEDEAO de recommander à la Conférence des Chefs d'Etat, la signature dudit protocole. L'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest succède ainsi à la CCAO. Toutefois, ses activités ne démarreront qu'à l'issue de la ratification du protocole par la majeure partie des Etats membres de la CEDEAO.

En marge du 16ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CEDEAO tenu à Cotonou du 22 au 24 juillet 1994, les Ministres des Finances, ceux du Plan et le Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des pays membres de la CEDEAO ont organisé, la première session du Forum Consultatif Régional.

Cette session a été l'occasion pour les participants de réaffirmer la nécessité de consolider les progrès réalisés en matière de réformes structurelles par l'harmonisation et la coordination effectives des programmes d'ajustement structurel, des politiques monétaires, budgétaires et de change ainsi que des programmes de supervision des systèmes bancaires et financiers.

(a) L'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) équivaut à un Droit de Tirage Spécial (DTS) du FMI.

Au cours de l'exercice sous revue, l'Assemblée des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) et le Conseil d'Administration du Centre Africain d'Etudes Monétaires (CAEM) se sont tour à tour réunis à Washington, à Harare, à Abidjan, à Dakar et à Khartoum.

Ces rencontres ont permis de procéder à la nomination du nouveau Directeur du CAEM et d'approfondir les études relatives à la redynamisation de cette institution.

Les assises annuelles des Institutions de Bretton Woods se sont tenues du 28 au 30 septembre 1993 à Washington. Les principales questions évoquées ont eu trait, notamment à :

- l'ajustement dans les pays à faible revenu qui requiert un apport accru de ressources extérieures et un environnement extérieur plus favorable ;

- la nouvelle conception de l'aide au développement qui se fera de plus en plus dans un cadre multilatéral ;

- la dette, dont les initiatives actuelles de réduction semblent avoir atteint leur limite ;

- l'urgence de la reconstitution des ressources de l'IDA - 10, le nouveau mécanisme de financement devant remplacer la FAS-R et la nouvelle allocation de DTS.



Agence principale de Bamako.

Agence principale de Dakar.



**L'administration et les comptes
de la Banque centrale**

1 FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 1992-1993, les instances de l'Union Monétaire Ouest Africaine et les organes de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et aux Statuts de la Banque Centrale qui lui sont annexés.

La Conférence des Chefs d'Etat de l'UMOA n'a pas tenu de session au cours de cet exercice.

Le **Conseil des Ministres de l'UMOA** a été successivement présidé par Monsieur Roch Marc Christian KABORE, et Monsieur Ousmane OUEDRAOGO en leur qualité de Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan du Burkina Faso.

Conformément au principe de rotation qui veut que la présidence soit assurée à tour de rôle par chacun des pays de l'Union, le mandat du Burkina Faso est arrivé à expiration en décembre 1993. La présidence du Conseil des Ministres revient, pour les deux années à venir, à la République du Mali.

Le Conseil des Ministres a tenu :

- trois sessions ordinaires respectivement le 16 décembre 1992 à Ouagadougou, le 1er avril 1993 à Abidjan, et le 17 septembre 1993 à Abidjan ;

- une session extraordinaire le 28 juillet 1993 à Dakar qui a décidé de suspendre, à compter du 2 août 1993, le rachat des billets émis par la BCEAO et exportés hors du territoire des pays africains membres de la Zone franc. Cette décision, motivée par l'accélération des sorties, vise à favoriser le maintien des ressources dans la Zone et à assurer de meilleures perspectives économiques aux Etats de l'Union, sans pour autant introduire de restrictions aux transactions internationales ;

- un séminaire ministériel les 22 et 23 avril 1993 à Saly Portudal au Sénégal, sur la relance de la croissance dans les pays de l'UMOA.

Au cours de sa séance du 16 décembre 1992 à Ouagadougou, le Conseil a recommandé la résorption des dépassements sur concours globaux pour les Etats dont les concours au Trésor sont actuellement au-dessus des plafonds statutaires et le gel, au niveau atteint à cette date des concours de la Banque Centrale pour les autres Etats. Il a insisté sur la nécessité de trouver les moyens de relance de l'économie ainsi que sur le maintien et le renforcement de l'ajustement réel par pays.

Il a approuvé la mise en oeuvre du nouveau dispositif de gestion monétaire dans l'UMOA à compter du 1er avril 1993 et a mis l'accent sur la nécessité d'organiser une large concertation dans ce domaine.

Le Conseil, examinant le point sur le traitement fiscal des provisions sur créances bancaires douteuses, a convenu que les aménagements nécessaires devraient être faits au niveau du Code Général des Impôts.

Il a approuvé la création du Conseil de convergence et a insisté sur l'importance de l'uniformité dans les méthodes de travail. Tenant compte du processus d'intégration économique dans lequel sont engagés les Etats, il estime opportune la mise en place d'un marché financier régional unique dans la zone UMOA. Il a par conséquent demandé que les initiatives nationales soient arrêtées et a autorisé le Gouverneur de la Banque Centrale à entreprendre, en collaboration avec les autres partenaires, les études techniques nécessaires à la réalisation de ce marché régional.

Le Conseil a réaffirmé l'importance accordée par les Autorités politiques des pays de l'Union au recouvrement des créances gelées et à la réhabilitation complète du système bancaire. Il a recommandé la recherche d'approches novatrices susceptibles d'inverser les tendances observées aussi bien en matière de récupération des créances qu'au plan du dégel des dépôts.

Le Conseil a pris acte de la décision de la France d'officialiser la commission de change entre le franc CFA et le franc français. Concernant l'application d'une éventuelle réciprocité, il a demandé qu'une réflexion approfondie soit menée sur la question, en concertation avec la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Au cours de sa session du 1er avril 1993 à Abidjan, le Conseil a noté un retournement de la tendance à l'amélioration de la position extérieure de l'Union et une accentuation des pressions sur les finances publiques des Etats membres. Cette situation, qui découle essentiellement de la baisse des recettes d'exportation, du ralentissement des entrées de ressources extérieures et de la persistance des sorties de capitaux de la zone, commande la mise en oeuvre diligente des mesures susceptibles d'améliorer le cadre macro-économique d'ensemble. A cet égard, le Conseil a convenu de poursuivre en son sein les réflexions en vue d'arrêter et de soumettre aux Autorités de l'Union un plan d'actions visant un retour à la croissance. Dans ce sens, le Conseil a donné mandat au Gouverneur de la Banque Centrale pour organiser un séminaire au cours duquel il leur proposera des axes de réflexion sur l'ajustement interne ou une alternative à cette stratégie. Les résultats de cette rencontre des Ministres seront portés à la connaissance des Chefs d'Etat par une mission conduite par le Président du Conseil des Ministres et comprenant le Gouverneur de la BCEAO et le Ministre des Finances de chaque pays de l'Union.

Le Conseil a procédé à la revue à mi-parcours des objectifs de la politique de la monnaie et du crédit arrêtés pour l'année 1993. Dans ce cadre, il a décidé du maintien des objectifs initialement retenus tout en exhortant les Etats membres à mettre en oeuvre les mesures d'accompagnement nécessaires pour leur réalisation.

Le Conseil a décidé d'affecter les résultats de la Banque Centrale au renforcement de ses fonds propres.

Le Conseil a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux sur l'intégration économique des pays de l'UMOA, du rapport d'étape sur l'élaboration d'une réglementation spécifique des institutions mutualistes et coopératives d'épargne et de crédit et de l'exécution des programmes de restructuration du système bancaire dans l'UMOA.

Au cours de sa séance du 17 septembre 1993 à Abidjan, le Conseil, lors de l'examen de la situation monétaire de l'Union au 30 juin 1993, a mis l'accent sur la restauration de la compétitivité des économies nationales, en particulier les efforts d'assainissement des filières agricoles et industrielles, la réduction de la masse salariale et l'amélioration du rendement de l'administration fiscale, l'achèvement rapide du processus de restructuration du système bancaire et la mise en place d'un système financier dynamique, à même de favoriser la promotion de l'épargne et de l'investissement.

S'agissant des directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 1994, le Conseil a souligné la nécessité de présenter une position commune, face aux institutions de Bretton Woods et d'arrêter une stratégie commune en vue du traitement de la dette aussi bien intérieure qu'extérieure.

Le Conseil a autorisé le Gouverneur à transmettre l'avant-projet de Traité de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à l'effet d'entamer sa négociation par des plénipotentiaires désignés par les Etats.

Il a approuvé les indicateurs de surveillance budgétaire proposés, ainsi que les modalités pratiques de leur application. Il s'est appesanti sur l'importance à accorder aux travaux en cours sur l'harmonisation du champ des statistiques de Finances publiques et à l'établissement de tableaux de bord d'indicateurs macro-économiques.

Le Conseil a décidé de la réduction de deux points des taux directeurs de la Banque Centrale. Il a cependant assorti sa décision d'une évaluation, dans les trois années à venir, de l'incidence financière de cette mesure, ainsi que d'une étude sur la centralisation des réserves de change, en particulier du rapatriement des produits des recettes d'exportation.

Le Conseil a pris connaissance de l'étude de faisabilité d'une centrale des bilans dans les Etats membres de l'UMOA, du rapport du Gouverneur sur l'état de l'Union et de l'état d'exécution des programmes d'assainissement du système bancaire.

Le Conseil a encouragé l'adhésion de la Guinée-Bissau et a donné mandat au Gouverneur de la Banque Centrale pour entamer les négociations avec ce pays, tout en lui demandant de faire des investigations approfondies en ce qui concerne le coût financier de l'opération.

Le Conseil a également pris connaissance de l'état d'exécution de la décision de suspension du rachat des billets BCEAO exportés hors du territoire des pays africains membres de la Zone Franc, de l'état d'avancement du projet de création d'un observa-

toire économique de la Zone Franc (AFRISTAT) et de la participation de la Banque Centrale au capital social de la Banque d'Import-Export (AFREXIMBANK).

Le Conseil a pris acte de la nomination, par le Conseil d'Administration de la Banque Centrale, en qualité de Vice-Gouverneurs, conformément aux dispositions de l'article 42 des Statuts de la Banque Centrale de MM. Boukary ADJI et Kadré Désiré OUEDRAOGO.

Au cours de l'exercice sous revue, un certain nombre d'Etats ont apporté des modifications à leur représentation au sein du Conseil des Ministres :

Pour le **Burkina Faso** M. Ousmane OUEDRAOGO, Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan, a été nommé en remplacement de M. Roch Marc Christian KABORE.

Pour le **Niger**, MM. Abdallah BOUREIMA et Souley ABDOULAYE, respectivement Ministre des Finances et du Plan et Ministre du Commerce, des Transports et du Tourisme, ont été nommés en remplacement de MM. Laoual CHAFFANI et Ouhoumoudou MAHAMADOU.

Pour le **Sénégal**, M. Papa Ousmane SAKHO, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a été nommé en remplacement de M. Famara Ibrahima SAGNA. M. Mamadou Lamine LOUM, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan chargé du Budget, occupe le deuxième poste au Conseil des Ministres.

Pour la **République togolaise** M. Do Faako FIANYO, Ministre de l'Economie et des Finances a été nommé, en remplacement de M. Elias Kwassivi KPETIGO.

Le **Conseil d'Administration de la Banque centrale** s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles Konan BANNY, son Président statutaire, quatre fois en session ordinaire le 15 décembre 1992 à Ouagadougou, le 31 mars 1993 à Abidjan, le 25 juin 1993 à Cotonou et le 16 septembre 1993 à Abidjan et en session extraordinaire le 26 février et le 28 juillet 1993 à Dakar.

Au cours de sa session du 15 décembre 1992 à Ouagadougou, le Conseil a examiné la note relative à la situation monétaire de l'Union et a fait plusieurs recommandations au Conseil des Ministres.

Le Conseil a examiné les propositions de programmes monétaires des Comités Nationaux du Crédit des Etats de l'UMOA au titre de l'année 1994, élaborées sur la base des directives du Conseil des Ministres et approuvé le programme monétaire présenté.

Le Conseil, examinant les propositions faites dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau dispositif de gestion monétaire de l'Union, a félicité la Banque Centrale pour l'initiative prise en matière d'instruments de gestion monétaire et a recommandé que soit organisée une concertation avec les banques et les opérateurs économiques ainsi qu'une simulation des effets attendus, notamment sur les comptes d'exploitation.

Au cours de sa séance du 31 mars 1993 à Abidjan, le Conseil a noté avec préoccupation la poursuite de la dégradation de la position extérieure, dans un contexte économique et financier très peu favorable. Dans le but de favoriser l'instauration d'une meilleure perspective économique et financière dans la zone et considérant que les mesures entreprises au plan monétaire avaient atteint leurs limites, le Conseil a recommandé l'assainissement des Finances publiques, la relance des négociations avec les Institutions de Bretton Woods, l'application effective des dispositions de la réglementation des changes et la mise en oeuvre d'une stratégie à moyen terme.

Le Conseil d'Administration a examiné et adopté les comptes de la Banque Centrale arrêtés au 30 septembre 1992. Il a soutenu la décision du Gouverneur de la Banque Centrale de commettre un cabinet pour un audit de la gestion et des procédures de la BCEAO et souhaité que cette disposition puisse aussi être appliquée ultérieurement aux Trésors nationaux.

Il a approuvé le rapport sur l'exécution du budget de la BCEAO pour l'exercice 1991-1992.

Le Conseil a pris connaissance de la revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit arrêtés pour l'année 1993, du rapport du Gouverneur sur l'état de l'Union, de l'état d'avancement des travaux sur l'intégration économique des pays de l'UMOA, du rapport d'étape sur l'élaboration d'une réglementation spécifique des institutions mutualistes et coopératives d'épargne et de crédit dans l'UMOA et de l'état d'exécution des programmes de restructuration du système bancaire dans l'UMOA.

Au cours de sa séance du 25 juin 1993 à Cotonou, le Conseil d'Administration a marqué sa vive préoccupation face à la dégradation de la position extérieure nette des institutions monétaires de l'Union, et à son impact négatif sur le taux de couverture de l'émission monétaire. Il a proposé des actions spécifiques pour renverser cette tendance.

Le Conseil a pris connaissance de l'Etat d'avancement des dossiers sur la mise en oeuvre du nouveau dispositif de gestion monétaire, de l'exécution des programmes de restructuration bancaire dans les pays de l'UMOA et des orientations pour un cadre juridique spécifique aux institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit.

Le Conseil a décidé de tenir une réunion extraordinaire dans les meilleurs délais; en vue de rechercher les solutions au lancinant problème des sorties de billets.

Au cours de sa séance du 16 septembre 1993 à Abidjan, le Conseil d'Administration a réaffirmé la nécessité d'établir une convergence des idées et une coordination des décisions à prendre, notamment dans la mise en oeuvre effective des mesures d'ajustement interne dans l'ensemble des Etats de l'Union, dans le but de rétablir les grands équilibres et de renforcer la base réelle de la monnaie commune.

Le Conseil a adopté le projet de budget de la BCEAO en insistant sur la rigueur instituée depuis plusieurs années pour tenir compte de l'environnement des Etats de l'Union.

Le Conseil a noté l'intérêt indéniable du projet de création d'AFREXIMBANK pour favoriser la promotion des échanges commerciaux et l'intégration économique en Afrique. Il a marqué son accord à la proposition de souscription, à hauteur de 3.000.000 de dollars E.U., au capital d'AFREXIMBANK. Il a subordonné la libération de la souscription de la Banque Centrale à celle des principaux promoteurs du projet.

Le Conseil d'Administration, réuni à huis-clos, a procédé à la nomination de MM. Boukary ADJI et Kadré Désiré OUEDRAOGO, aux fonctions de Vice-Gouverneur de la BCEAO pour compter du 1er octobre 1993.

Le Conseil a pris connaissance du rapport du Gouverneur sur l'état de l'Union et a noté les propositions d'orientation d'actions de relance de la croissance dans les pays membres de l'Union.

Le Conseil a partagé le constat de la faible amélioration de la position extérieure des institutions monétaires qui résulte principalement de la faiblesse des flux de ressources enregistrés, de la diminution des recettes d'exportation et de l'accélération des rachats de billets BCEAO. Aussi, a-t-il recommandé la reprise des programmes avec les Institutions de Bretton Woods de manière à faire rentrer des ressources dans la zone.

Le Conseil a mis l'accent sur le caractère pédagogique des indicateurs de surveillance budgétaire qui doivent inciter les Etats à améliorer la connaissance des données, en particulier sur les problèmes de la dette.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'état d'avancement des travaux relatifs à la centrale des bilans, a souligné l'importance du projet au regard du marché financier à réaliser et appuie l'idée d'une incorporation du dossier aux travaux concourant à la constitution de l'UEMOA.

Le Conseil a noté que les actions d'assainissement du système bancaire se poursuivent dans toute l'Union, avec des résultats contrastés selon les pays. Le Conseil a insisté sur l'urgence de parachever la consolidation des bases de l'intermédiation financière, afin d'appuyer le processus de restructuration des économies.

Le Conseil a noté la réactivation de la demande d'adhésion de la Guinée-Bissau à l'Union Monétaire Ouest Africaine, introduite depuis 1987. Ce dossier, qui entre dans le cadre de l'intégration économique doit être analysé de manière courageuse et dans une perspective à long terme. A cet effet, il a décidé de le soumettre au Conseil des Ministres pour obtenir l'autorisation d'entrer en négociations avec la Guinée-Bissau.

La représentation des Etats au Conseil d'Administration de la BCEAO a connu les modifications suivantes :

Pour le **Sénégal**, M. Abdou Bame GUEYE, Directeur Général des Finances a été nommé en remplacement de M. Mamadou Lamine LOUM.

2 PERSONNEL ET SERVICE

2.1 Organigramme

L'organigramme de la Banque Centrale n'a subi aucun changement dans sa structure au cours de l'exercice 1992-1993.

Au plan des décisions individuelles :

Monsieur Mandé SIDIBE a été nommé Conseiller Spécial du Gouverneur, et cumulativement, Directeur National de la BCEAO pour le Mali pour compter du 1er octobre 1992.

Monsieur Younoussi TOURE a été désigné comme Conseiller Spécial du Gouverneur à compter du 1er août 1993.

2.2 Personnel et formation

A la suite des recrutements effectués durant l'exercice 1992-1993, l'effectif global du personnel de la Banque centrale s'est accru : de 2.958 agents au 30 septembre 1992, il est passé à 2983 agents en 1993.

Cet effectif est réparti comme suit :

- Siège	623 agents
- Directions Nationales	2.268 agents
- Bureau de Paris	10 agents
- Commission Bancaire de l'UMOA	82 agents.

Au cours de l'exercice 1992-1993, le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a poursuivi ses activités de perfectionnement et de recyclage dans le cadre du cycle court de formation et des enseignements du cycle long.

Au titre *des cycles courts*, sept (7) séminaires de perfectionnement et de recyclage destinés aux cadres des administrations publiques, des banques et établissements financiers de l'UMOA et de la BCEAO ont été organisés, de même que les actions de formation continue en faveur du personnel de la Banque ont été poursuivies.

Les séminaires ont principalement visé à parfaire les connaissances théoriques des participants et à les doter d'outils d'analyse leur permettant d'accompagner et de soutenir la restructuration et l'ajustement des économies de leurs pays. Dans ce cadre, 174 participants ont assisté aux différentes sessions. Deux séminaires sur la programmation et la politique financières ont été organisés à Dakar, respectivement du 7 au 18 décembre 1992 et du 19 au 30 avril 1993, en collaboration avec le FMI et avec la participation financière du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ces modules ont mis l'accent sur la conception et le suivi des programmes financiers. Au total, 46 cadres en provenance des administrations des Etats membres de l'Union, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert et de la BCEAO y ont pris part.

Le séminaire conjoint FMI-BCEAO sur les statistiques des finances publiques, tenu du 18 au 29 janvier 1993 à Dakar, a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière de collecte de statistiques des finances publiques, de comparaison des données financières et de se faire un jugement sur les voies et moyens de parvenir à une harmonisation des politiques budgétaires nationales. Ce séminaire a regroupé 23 cadres des Administrations nationales de l'Union et de la Banque centrale.

Le séminaire sur le recouvrement des créances gelées, organisé pour sa part en exécution d'instructions reçues du Conseil d'Administration, s'est tenu à Abidjan du 5 au 9 avril 1993. Cette session a offert l'opportunité d'une analyse approfondie de la situation actuelle des créances gelées des établissements de crédit, de l'environnement juridique et de l'organisation du recouvrement aux fins de l'élaboration d'une nouvelle stratégie en la matière. Les participants, au nombre de 42, comprenaient des huissiers, des avocats, des syndics, des magistrats, des liquidateurs, des Directeurs et responsables de structures de recouvrement, des représentants du Trésor français, de la Commission Bancaire de l'UMOA et de la BCEAO.

Le séminaire sur l'ajustement structurel et les réformes économiques a été organisé dans le cadre de la réalisation du programme conjoint Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)-Banque Mondiale-Ministère Français de la Coopération et du Développement-BCEAO, et s'est déroulé à Yaoundé du 9 février au 5 mars 1993. Trente quatre participants en provenance des pays de la zone BEAC, de l'UMOA et du Rwanda ont pris part aux travaux de cette session qui avaient pour objectifs d'approfondir les connaissances des participants en matière d'élaboration et de conduite de politiques d'ajustement structurel et de renforcer les capacités de formation des deux Banques Centrales.

Tenu à Dakar du 17 au 27 mai 1993, le séminaire pour les journalistes a été réalisé dans le cadre du programme BEAC-IDE (1)-BCEAO, en vue de favoriser une meilleure compréhension par les journalistes des problèmes fondamentaux qui sous-tendent les réformes économiques et de les familiariser avec l'information économique disponible. Issus de la presse officielle et privée du Bénin, du Burkina, du Cameroun, du Mali et du Sénégal, les participants étaient au nombre de 33.

Le séminaire pour cambistes, organisé en collaboration avec l'IDE de la Banque Mondiale du 12 au 16 juillet 1993 à Dakar, a permis, pour sa part, à travers un jeu de simulation, d'effectuer des opérations de bourse et de change destinées à renforcer la connaissance des participants. 24 cadres des banques et institutions financières de l'UMOA et de la BCEAO, ont pris part à ces travaux.

(1) IDE : Institut de Développement Economique de la Banque Mondiale

La formation continue en faveur du personnel s'est également intensifiée au cours de l'exercice sous-revue. Elle a notamment porté sur l'organisation et la coordination des actions ci-après :

- sessions de perfectionnement à la bureautique au profit de 40 secrétaires ;
- cours d'anglais dispensés à 40 agents d'encadrement pendant une session de 6 mois ;
- stages de perfectionnement en faveur de 10 agents d'encadrement auprès d'Institutions Extérieures (FMI, Banque de France, American Express, Unisys, Banque Mondiale) et des services de la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal sur les aspects liés à la programmation financière, à la gestion des signes monétaires, aux relations interbancaires, à la gestion de la dette, à l'informatique, à la balance des paiements et au contrôle ;
- cours de banques : 88 agents de recrutement local ont été inscrits aux cours professionnels dispensés par le Centre International de Formation de la Profession Bancaire (CIFPB) et l'Institut Technique de Banque (ITB).

La Direction Centrale de la Formation Professionnelle a par ailleurs coordonné l'organisation de stages dans les différentes Directions de la Banque au profit d'auditeurs de l'Université Senghor d'Alexandrie, de cadres des Banques Centrales de Guinée et de Mauritanie, et la participation de la BCEAO à l'animation de sessions organisées par la BEAC.

Les activités *du cycle long* ont été exclusivement menées au profit des cadres des administrations publiques et des banques et établissements financiers. La 14ème promotion a achevé son cycle de formation en avril 1993. Le Centre a accueilli en novembre 1992 sa 15ème promotion, composée de 29 stagiaires en provenance des administrations et des banques de l'UMOA et un (1) de la Banque Centrale de Guinée. Au terme de la formation de cette promotion en avril 1994, l'effectif total de cadres formés par le COFEB depuis sa création en 1977 sera de 865, répartis comme suit :

- 225 pour les administrations publiques ;
- 194 pour les banques et établissements financiers ;
- 446 pour la BCEAO.

Au titre de la 16ème promotion 1993-1995, le Comité Scientifique a retenu 45 stagiaires cadres supérieurs en provenance des administrations, des banques de l'UMOA et de la Banque Centrale de Guinée. Cette promotion constitue la première à suivre le nouveau programme à filière unique, comportant de nouvelles matières comme la Comptabilité Nationale et l'Analyse Macro-économique. Ce nouveau programme comprend également quatre modules qui font l'objet d'une programmation au titre du cycle court. Il s'agit notamment de la Technique de Communication et du Management, des Innovations Financières, des Finances Publiques et de l'Analyse et la Programmation Financières.

Dans le cadre de la coopération avec les institutions extérieures, le COFEB a de nouveau bénéficié, au titre du cycle long, du concours de :

- *l'Institut de Formation de la Banque de France (IDEF) et de la Commission Bancaire Française, pour l'animation du module sur les innovations financières,*
- *l'Institut du FMI, pour l'animation des cours de programmation et politique financières,*
- *du Département des Finances Publiques du FMI pour le cours de finances publiques.*

Enfin, dans le cadre de la coopération avec le Bureau International du Travail (BIT), le COFEB abrite, depuis septembre 1992, le Programme d'Appui aux Structures Mutualistes ou de Coopératives d'Epargne et de Crédit (P.A.-SMEC). Ce programme comporte un important volet de formation et a pour objectif d'apporter aux structures concernées de l'UMOA, toute l'assistance nécessaire à leur promotion et au renforcement de leurs réseaux.

2.3 Informatisation de la Banque centrale

Le système informatique de la Banque centrale s'est enrichi de nouvelles applications, opérationnelles au niveau du Siège et des Agences principales. Ces logiciels réalisés de manière interne, concernent principalement les domaines comptable, budgétaire et monétaire. Par ailleurs, plusieurs études de conception générale et détaillée ont été menées, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des priorités de développement informatique.

S'agissant de la mise en exploitation des centres informatiques des Agences auxiliaires, les travaux d'aménagement et d'installation sont pratiquement achevés. Ainsi trois sites informatiques sont devenus opérationnels.

En outre, l'accent a été mis sur la formation en bureautique des utilisateurs, en collaboration avec le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires de la BCEAO.

2.4 Réseau

La nécessité de reconstruire les Agences Principales dans les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine est née du constat que les locaux abritant ces Agences sont devenus peu fonctionnels compte tenu de l'importante expansion du volume des activités de l'Institut d'Emission.

La Conférence des Chefs d'Etat a décidé au cours des réunions du 20 décembre 1982 à Yamoussoukro et des 29 et 30 décembre 1983 à Niamey, sur proposition du Conseil des Ministres de l'UMOA, la mise en œuvre d'un programme de reconstruction desdites Agences.

En exécution de cette décision, six Agences sur les sept que compte l'Union ont été édifiées et réceptionnées selon le calendrier ci-après :

- Abidjan, réceptionnée le28-06-90
- Cotonou, réceptionnée le28-09-90
- Dakar, réceptionnée le11-04-91
- Lomé, réceptionnée le26-03-90
- Niamey, réceptionnée le19-06-90
- Ouagadougou, réceptionnée le16-11-90

Pour ce qui concerne la septième Agence, en l'occurrence celle de Bamako, sa reconstruction a démarré en 1989 et la fin des travaux est prévue dans le courant de l'année 1994.

3 COMPTES FINANCIERS DE LA BANQUE CENTRALE

Conformément à l'article 63 des Statuts de la Banque Centrale, les comptes de l'exercice 1992-1993 ont été arrêtés au 30 septembre 1993.

3.1 Analyse du bilan

Le total du bilan s'est établi à 2.154,0 milliards de francs, en augmentation de 95,2 milliards ou 4,60 % par rapport à l'exercice précédent.

A l'actif, cette progression est imputable à la hausse des Avoirs en or et des opérations enregistrées aux comptes d'ordre et divers, les Avoirs en monnaies étrangères et les opérations effectuées pour le compte des Trésors nationaux ayant par contre diminué.

Au passif, l'accroissement le plus significatif a concerné le poste Capital et Réserves tandis que les Dépôts et les postes Fonds Monétaire International et Billets et monnaies ont enregistré des baisses notables.

EVOLUTION DU BILAN EN FIN D'EXERCICE

	1991-1992	1992-1993	VARIATION
Milliards de francs CFA			
ACTIF			
Avoirs en or	48,0	70,1	+ 22,1
Fonds Monétaire International	14,1	14,1	-
Avoirs en monnaies étrangères	112,1	95,5	- 16,6
Concours de la BCEAO	1.095,9	1.097,2	+ 1,3
Opérations p/c Trésors Nat.	261,7	241,8	- 19,9
Participations	13,9	11,0	- 2,9
Autres Immobilisations (net)	67,7	69,8	+ 2,1
Comptes d'Ordre et Divers	445,4	554,5	+ 109,1
TOTAL	2.058,8	2.154,0	+ 95,2
PASSIF			
Billets et monnaies	552,8	526,2	- 26,6
Dépôts	539,9	528,9	- 11,0
Transferts à exécuter	2,9	8,3	+ 5,4
Engagements en monnaies étrangères	3,1	3,4	+ 0,3
Fonds Monétaire International	146,2	116,2	- 30,0
Facilité d'Ajust. Structurel	61,4	63,5	+ 2,1
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	64,7	70,6	+ 5,9
Capital et Réserves	379,9	530,8	+ 150,9
Comptes d'ordre et Divers	307,9	306,1	- 1,8
TOTAL	2.058,8	2.154,0	+ 95,2
Source : BCEAO			

3.1.1 Analyse des postes de l'Actif

Les avoirs en or ont été évalués à la fin de l'exercice sous revue à un montant brut de 70,1 milliards contre 48,0 milliards au 30 Septembre 1992.

Cette évolution est imputable à la provision de 3,2 milliards constituée un an plus tôt, à l'appréciation du cours moyen de l'once et aux nouvelles acquisitions effectuées au Burkina pour 27.300,30 onces, en Côte d'Ivoire pour 58.046,79 onces et au Mali pour 1.711,66 onces.

Les opérations avec le Fonds Monétaire International sont restées stables par rapport à l'exercice précédent en s'établissant à 14,1 milliards de francs. En effet, malgré la légère dépréciation du cours du DTS qui est passé de 383,224 à 378,692 francs d'un exercice à l'autre, la position de réserve s'est stabilisée à 10,6 milliards.

De même, les disponibilités en droits de tirages spéciaux sont restées stables par suite des opérations ci-après :

	Milliards de francs CFA
Acquisitions	+ 8,9
Cessions	- 1,7
Rémunérations perçues	+ 0,4
Commissions payées	- 8,3
Bonifications reçues	+ 0,8
Réévaluation	- 0,1
TOTAL	0
Source : BCEAO.	

Les avoirs en monnaies étrangères sont comptabilisés pour 95,5 milliards de francs contre 112,1 milliards à la fin de l'exercice précédent. Cette baisse de 16,6 milliards ou 14,80 % est imputable d'une part, au compte d'opérations qui est passé de 95,3 milliards à 80,9 milliards de francs et d'autre part, aux encaisses en billets de la Zone Franc qui ont diminué de 2,5 milliards en évoluant de 6,4 milliards à 3,9 milliards d'un exercice à l'autre.

Elle est toutefois atténuée par la progression des créances sur les autres membres de la Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest de 3,6 milliards à 5,0 milliards.

Les bons des institutions financières internationales, constitués uniquement de bons B.A.D., n'ont pas été renouvelés à l'échéance du 1er Août 1993.

La ventilation de ce poste à la fin des deux exercices se présente comme suit :

	30.09.92	30.09.93
	Milliards de francs CFA	
Compte d'opérations	95,3	80,9
Avoirs auprès des correspondants de la Zone Franc	2,1	1,1
Encaisse en billets de la Zone Franc	6,4	3,9
Correspondants en dehors de la Zone Franc	4,0	4,6
Bons d'Institutions Financières Internationales	0,7	-
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	3,6	5,0
TOTAL	112,1	95,5
Source : BCEAO.		

Les concours de la BCEAO sont demeurés quasi stables d'une année à l'autre en passant de 1.095,9 milliards à 1.097,2 milliards de francs, soit une hausse de 1,3 milliard ou 0,1 %. La progression résulte de l'évolution contrastée des avances aux Trésors Nationaux qui ont augmenté de 38,8 milliards et des concours aux banques et établissements financiers qui ont regressé de 37,5 milliards.

Les opérations pour le compte des Trésors Nationaux ont confirmé la tendance baissière des derniers exercices en passant de 261,7 milliards à 241,8 milliards. Les opérations au titre des autres concours du FMI se sont traduites par une diminution de 29,7 milliards de francs, leur encours s'établissant en fin d'exercice à 70,9 milliards contre 100,6 milliards un an plus tôt.

Les rétrocessions aux Etats de la contrevaletur de leurs tirages sur la Facilité d'Ajustement Structurel et la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé ont porté les montants enregistrés à ces postes respectivement de 63,1 milliards à 66,0 milliards et de 66,0 milliards à 72,9 milliards.

Les autres concours représentés par un dépôt de 30,0 millions de dinars effectué par le Koweit en faveur d'un Etat de l'Union sont comptabilisés pour un montant de 32,0 milliards de francs.

Les participations de la Banque Centrale ont baissé de 23,7 milliards en se situant à un montant brut de 19,7 milliards de francs, par suite de la sortie du patrimoine des titres des banques liquidées. Les titres de participation nets des provisions se sont établis à 10,9 milliards.

Les autres immobilisations nettes sont passées de 67,7 milliards à 69,8 milliards, enregistrant une légère hausse de 2,1 milliards consécutive à la prise en compte des travaux exécutés dans le cadre du programme de reconstruction des agences principales.

3.1.2 Analyse des postes du Passif

Les billets et monnaies ont confirmé la tendance baissière des derniers exercices en se situant à 526,2 milliards à la fin de l'exercice sous revue contre 552,8 milliards un an auparavant.

Les dépôts des institutions locales et étrangères auprès de la Banque Centrale ont évolué de 539,9 milliards à 528,9 milliards d'un exercice à l'autre. Ce fléchissement de 11,0 milliards est imputable particulièrement à la diminution des placements sur le marché monétaire. La ventilation de ce poste à la clôture des deux derniers exercices se présente comme suit :

	30.09.92	30.09.93
Milliards de francs CFA		
Banques et institutions étrangères	58,0	63,2
Banques et institutions communes de l'Union	50,0	60,2
Banques inscrites dans les Etats	389,3	350,4
dont Marché Monétaire	379,9	341,6
Trésors Nationaux et autres Organismes Publics	33,7	46,0
Autres comptes de dépôts	8,9	9,1
TOTAL	539,9	528,9
Source : BCEAO.		

Les engagements en monnaies étrangères ont atteint 3,4 milliards au 30 septembre 1993, montant correspondant au solde du compte de la BCEAO auprès de la Banque de France.

L'évolution des engagements vis-à-vis du Fonds Monétaire International a été induite essentiellement par la baisse du cours du D.T.S. En effet, ils se sont établis à 116,2 milliards de francs contre 146,2 milliards un an plus tôt, soit une diminution de 30 milliards résultant des replis respectifs de 29,5 milliards et de 0,5 milliard des recours au crédit du Fonds et des allocations de D.T.S.

A la suite de nouveaux tirages, les concours nets au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel et de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé se sont inscrits en hausse pour s'élever respectivement à 63,6 milliards et à 70,7 milliards contre 61,4 milliards et 64,7 milliards l'exercice précédent.

Le poste Capital et Réserves est passé de 379,9 milliards à 530,8 milliards en raison de l'augmentation significative du report à nouveau par suite de l'affectation du résultat de l'exercice 1991/1992 au renforcement des ressources propres, de la réserve de réévaluation de l'or pour 13,7 milliards et de la progression de 1,2 milliard des provisions pour pertes et charges. Ce poste se décompose comme suit pour les deux derniers exercices :

	30.09.92	30.09.93
Francs CFA		
Capital	116.655.000.000	116.655.000.000
Réserve statutaire	30.305.008.403	30.305.008.403
Réserve générale	5.422.707.623	5.422.707.623
Réserve spéciale de réévaluation des immob.	11.410.159.302	11.410.159.302
Réserve spéciale de réévaluation de l'or	-	13.752.931.437
Report à nouveau	178.661.310.416	314.658.185.000
Provisions pour Pertes et charges	37.427.246.973	38.622.937.973
TOTAL	379.881.432.717	530.826.929.738
Source : BCEAO.		

3.2 Compte de résultat

La gestion de l'exercice 1992/1993 a permis de dégager, après dotations aux amortissements et aux provisions, un bénéfice net de 41,9 milliards de francs en baisse de 23,9 milliards par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce fléchissement résulte de la conjonction d'une baisse de 21,9 milliards des produits et d'un accroissement modéré de 1,9 milliard des charges.

	30.09.92	30.09.93
Francs CFA		
PRODUITS		
Produits des opérations de crédit	66.176.144.023	75.057.489.356
Produits sur avoirs extérieurs	17.251.338.444	9.768.713.199
Intérêts sur position extérieure débitrice des Etats	38.491.181.207	47.302.632.659
Autres produits	33.315.927.324	1.189.798.045
Total	155.234.590.998	133.318.633.259
CHARGES		
Charges financières	48.865.581.333	49.360.798.568
Dépenses de fonctionnement	39.852.049.943	39.702.372.196
. Entretien de la circulation fiduciaire	4.877.127.959	4.331.553.855
. Frais généraux	28.221.660.816	28.822.877.263
. Dotations aux amortissements et provisions	6.753.261.168	6.547.941.078
Autres charges	700.843.055	2.278.094.566
Résultat de l'exercice	65.816.116.667	41.977.367.929
Total	155.234.590.998	133.318.633.259
Source : BCEAO.		

3.2.1 Produits

Les produits sont ressortis à 133,3 milliards de francs, en baisse de 21,9 milliards, soit de 16,4 %. Cette évolution s'explique essentiellement par la contraction des produits perçus sur les avoirs extérieurs et des autres produits.

Les produits des opérations de crédit sont passés de 66,2 milliards à 75,1 milliards, en augmentation de 8,9 milliards ou 13,40 %. Au cours des deux derniers exercices, ces revenus ont évolué comme suit :

	30.09.92	30.09.93
Millions de francs CFA		
Refinancement en faveur des banques et établis. finan.	1.256	1.684
Concours aux Trésors nationaux	24.402	30.361
Marché monétaire	24.283	22.062
Soldes débiteurs et créances consolidés	16.235	20.950
Total	66.176	75.057
Source : BCEAO.		

Les revenus provenant du refinancement direct des établissements de crédit se sont accrus légèrement de 0,4 milliard ou 34,1 %, en raison principalement du relèvement des taux appliqués. La hausse la plus significative a concerné les intérêts sur les concours aux Trésors Nationaux qui sont passés de 24,4 milliards à 30,4 milliards, soit un accroissement de 6,0 milliards ou 24,6 % dû essentiellement à l'augmentation des interventions au titre de l'article 14 des Statuts de la BCEAO.

Les produits du marché monétaire sont ressortis à 22,1 milliards, soit une baisse de 9,1 %, en liaison avec le recul des demandes d'avances enregistrées sur ce marché.

Les intérêts sur soldes débiteurs et créances consolidés se sont établis à 20,9 milliards contre 16,2 milliards un an plus tôt, soit une progression de 4,7 milliards ou 29,0 % imputable notamment à la hausse des produits perçus au titre des avances sur titres d'Etat.

Les produits sur les avoirs extérieurs sont passés de 17,2 milliards à 9,8 milliards d'un exercice à l'autre. Cette chute de 7,4 milliards ou 43,0 % provient de la contraction des gains de change réalisés sur les opérations avec le F.M.I. et de l'incidence de la détente des taux d'intérêt en France sur la rémunération de nos avoirs en compte d'opérations.

Les intérêts sur la position extérieure débitrice des Etats ont poursuivi leur progression en s'inscrivant à 47,3 milliards contre 38,5 milliards, en rapport avec la dégradation de la position extérieure de deux pays de l'Union.

3.2.2 Charges

Les charges de l'exercice sont passées de 89,4 milliards à 91,3 milliards, soit une progression de 1,9 milliard ou 2,1 %.

Les charges financières ont été arrêtées à 49,4 milliards contre 48,9 milliards l'année dernière.

Cette quasi-stabilité résulte des effets conjugués d'une hausse des agios versés aux autres organismes et d'une diminution des charges liées aux transactions avec le F.M.I.

Les agios versés aux banques pour leurs placements sur le marché monétaire sont restés stables en s'inscrivant à 37,7 milliards. La rémunération des dépôts sur le marché monétaire représente ainsi 41,3 % du total des charges d'exploitation et 76,3 % des charges financières.

Les dépenses de fonctionnement se sont établies à 39,7 milliards, soit quasiment au même niveau que l'exercice antérieur. La maîtrise des dépenses de cette nature s'explique par les mesures d'austérité prises par les Autorités de la Banque Centrale qui ont permis de maintenir les frais généraux à 28,8 milliards contre 28,2 milliards un an plus tôt.

Les Autres charges ont été comptabilisées pour 2,3 milliards contre 0,7 milliard en 1991/1992.

3.2.3 Résultat

L'exercice 1992/1993 s'est soldé par un bénéfice de 41,9 milliards, en baisse de 23,9 milliards par rapport au résultat précédent.

Conformément à la décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, l'intégralité de ce bénéfice a été affectée au renforcement des fonds propres de la Banque Centrale.

3.3 Contrôle des comptes

La vérification des comptes des Agences de la B.C.E.A.O. a été effectuée par les Contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des Finances dans chacun des Etats membres de l'UMOA, en application de l'article 64 des Statuts. Ont été commis à cette vérification :

- Au **Bénin** : M. Alidou Jacques KOUSSE, Expert comptable diplômé, Commissaire aux comptes agréé près les Cours d'Appel de Cotonou et de Dakar.
- Au **Burkina** : M. Souleymane ZIBARE, Inspecteur principal du Trésor.
- En **Côte d'ivoire** : M. René EDI, Expert comptable diplômé, Commissaire aux comptes.
- Au **Mali** : M. Hamalah BIDANIS, Expert comptable agréé, Contrôleur d'Etat
- Au **Niger** : M. Hadi Goni BOULAMA, Expert comptable diplômé
- Au **Sénégal** : M. Mamadou Abdoulaye SOW, Inspecteur principal du Trésor
- Au **Togo** : M. Kodjo ADOKOU, Expert comptable diplômé

Les observations des Contrôleurs d'Etat ont été centralisées par Mr. Christian VIEYRA, Commissaire Contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, qui a, en outre, procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la BCEAO.

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'Opérations signée le 4 Décembre 1973 entre la France et les Etats de l'Union a été effectué pour la République Française par Monsieur Jean-Michel DEBRAT et pour l'Union, par Monsieur Christian VIEYRA, Commissaire Contrôleur.

BILAN
DE LA BANQUE CENTRALE

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

BILAN AU 30

Actif

	Francs CFA
Avoirs en or	70 155 831 994
Fonds Monétaire International	14 139 599 341
Position de réserve	10 586 075 803
Droits de Tirage Spéciaux détenus	3 553 523 538
Avoirs en monnaies étrangères	95 497 135 558
Monnaies de la Zone Franc	85 899 795 868
Compte d'Opérations	80 949 726 606
Correspondants dans la Zone Franc	1 046 262 025
Billets de la Zone Franc	3 903 807 237
Autres Monnaies Étrangères	9 597 339 690
Correspondants en dehors de la Zone Franc	4 600 416 720
Bons d'Institutions Financières	
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	4 996 922 970
Billets étrangers	
Créances sur les banques	747 362 548 032
Court terme	157 726 653 769
Moyen terme	589 635 894 263
Long terme	
Créances sur les établissements financiers	12 247 501 889
Court terme	7 012 604 443
Moyen terme	5 234 897 446
Long terme	
Créances sur les trésors nationaux	337 580 259 579
Obligations cautionnées	1 480 000 000
Article 15	5 058 386 500
Article 13 : Avances garanties	
Article 14 : Découverts	331 041 000 000
Chèques Postaux (Agences)	873 079
Opérations pour compte des trésors nationaux	241 822 526 787
Concours mis à la disposition des États	
Autres concours F.M.I.	70 937 014 961
Fonds fiduciaire	
Facilité d'Ajustement Structurel	65 989 201 898
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	72 885 366 016
Autres concours	32 010 943 912
Participations	10 979 000 221
Autres immobilisations (- Amortissements)	69 779 060 243
Comptes d'ordre et divers	554 496 923 580
TOTAL	2 154 060 387 224

Passif

Francs CFA	
Billets et monnaies	526 180 748 139
Banques et Institutions étrangères	63 235 337 480
Banques et Institutions communes de l'Union	60 178 581 448
Banques inscrites dans les États	350 387 850 047
Établissements financiers inscrits dans les États	12 979 956
Trésors nationaux et autres comptables publics	46 020 998 055
Autres comptes de dépôts	9 031 122 244
Transferts à exécuter	8 336 152 413
Transferts UMOA - Extérieur Émis	3 944 305 749
Transferts Extérieur - UMOA Reçus	789 401 806
Dispositions Inter-UMOA Émises	2 227 642 957
Dispositions Internes Émises	1 374 801 901
Engagements en monnaies étrangères	3 381 162 620
Trésor Français - Compte d'Opérations	
Banque de France	3 381 162 620
Correspondants en dehors de la Zone Franc	
Fonds Monétaire International	116 168 095 216
Recours aux crédits du Fonds	71 708 166 486
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	44 459 928 730
Autres concours	134 231 085 292
Concours du Fonds Fiduciaire	
Facilité d'Ajustement Structurel	63 563 413 830
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé	70 667 671 462
Capital et réserves	530 826 929 738
Comptes d'ordre et divers	306 069 344 576
TOTAL	2 154 060 387 224



Prise de vue d'une cuve de la Société des Produits Chimiques du Niger (SPCN).

Annexe statistique

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union.....	2
Position des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	3 à 5
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	6
Production des principales cultures vivrières	7
Prix à la production des cultures d'exportation	8
Indice général des prix à la consommation africaine.....	9
Situation des institutions monétaires	10 à 17
Situation de la Banque centrale.....	18 à 25
Situation des banques	26 à 33
Position nette des Gouvernements.....	34 à 41
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées.....	42 - 45
Evolution de la base monétaire	46 à 53
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
- Crédits à court terme	54 à 61
- Crédits à moyen et long terme	62 à 69
Balances des paiements.....	70 à 73
Décomposition de la circulation fiduciaire	74
Mouvements de billets entre agences.....	75
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la B.C.E.A.O.	76

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1990	1991	1992	1993	1992				1993			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs CFA/kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	346	337	291	316	331	272	282	280	278	272	332	386
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C.	330	310	255	334	275	238	222	284	292	281	370	398
Coton												
Indice A de Liverpool	497	477	339	363	346	368	330	310	366	360	361	363
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	261	251	162	210	167	176	149	153	169	185	242	248
Huile de palme												
Sumatra												
CIF, N.W. Europe	80	96	104	107	106	106	95	106	114	101	105	108
Sources : REUTERS (ART).												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS C.F.A. DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'U.M.O.A.

	Indices moyens - Base 100 : Année 1980											
Indice général	91,2	89,8	-	88,2	90,9	90,8	89,4	84,4	83,6	82,1	88,2	92,2
dont Produits végétaux	92,1	90,5	-	89,0	91,4	91,3	90,1	83,7	83,7	81,9	89,0	93,9
- Cacao	63,0	61,2	-	57,9	57,9	61,8	67,0	60,2	50,5	49,6	60,6	70,3
- Café	47,0	44,3	-	43,6	45,2	43,5	44,7	39,6	41,6	40,3	53,1	57,0
- Oléagineux	95,3	98,6	-	94,5	99,4	105,2	95,2	95,1	89,0	86,3	102,0	107,2
- Bois	170,1	169,3	-	170,1	169,0	169,0	169,0	155,6	170,2	170,2	170,2	170,2
Sources : - Cotations des marchés.												
- B.C.E.A.O.												

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		30 septembre				
		1989	1990	1991	1992	1993
		Millions de D.T.S.				
U.M.O.A. - Position globale						
Département des D.T.S.	- Allocations	117,4	117,4	117,4	117,4	117,4
	- Disponibilités	8,4	8,2	9,2	9,1	9,5
Département général	- Quote-part	436,4	436,4	436,4	436,4	618,1
	- Positions de réserve	28,0	27,7	27,7	27,7	28,0
	- Encours des tirages	506,8	451,3	367,1	264,3	189,3
	dont : . Tranches de crédit	121,2	104,7	99,9	96,4	78,7
	. Financ. compensatoire	82,8	82,8	62,1	20,7	-
	. Facilité élargie	72,2	42,2	16,4	2,7	-
	. Financ. supplément.	34,4	-	-	-	-
	. Accès élargi	196,2	196,8	163,9	119,7	85,8
	. Financ. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	. Financ. comp. et pour imprévus	-	24,8	24,8	24,8	24,8
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	107,5	132,3	154,6	160,1	167,9
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	60,1	115,2	133,3	168,9	186,8
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	13,8	0,3	-	-	-
Bénin						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	ε	ε	ε	0,2	0,1
Département général	- Quote-part	31,3	31,3	31,3	31,3	45,3
	- Position de réserve	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts	-	-	-	-	8,7
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	6,3	6,3	15,6	15,6	22,6
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	1,5	ε	-	-	-
Burkina						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6
Département général	- Quote-part	31,6	31,6	31,6	31,6	44,2
	- Position de réserve	7,5	7,2	7,2	7,2	7,2
	- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts	-	-	-	-	4,1
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	-	-	6,3	6,3	11,1
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	1,0	ε	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre				
		1989	1990	1991	1992	1993
		Millions de D.T.S.				
Côte d'Ivoire						
Département des D.T.S.	- Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8	37,8
	- Disponibilités	1,5	1,1	1,4	1,4	0,3
Département général	- Quote-part	165,5	165,5	165,5	165,5	238,2
	- Positlon de réserve	ε	ε	ε	ε	0,1
	- Recours au crédit du Fonds	272,0	286,5	263,1	209,7	169,3
	dont : . Tranches de crédit	40,5	48,3	62,7	76,8	71,3
	. Financt. compensatoire	82,8	82,8	62,1	20,7	-
	. Facilité élargie	67,8	41,2	16,4	2,7	-
	. Financt. supplément.	34,4	-	-	-	-
	. Financt. stocks régulat.	-	-	-	-	-
	. Accès élargi	46,5	89,4	97,1	84,7	73,2
	. Financt. comp. et pour imprévus		24,8	24,8	24,8	24,8
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	6,0	0,2	-	-	-
Mali						
Département des D.T.S.	- Allocations	15,9	15,9	15,9	15,9	15,9
	- Disponibilités	0,2	0,5	0,5	0,5	0,1
Département général	- Quote-part	50,8	50,8	50,8	50,8	68,9
	- Positlon de réserve	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7
	- Recours au crédit du Fonds	33,9	27,8	19,0	13,8	7,0
	dont : . Tranches de crédit	12,1	14,4	12,7	11,4	7,0
	. Accès élargi	21,8	13,4	6,3	2,4	-
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.				5,1	10,2	
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	10,2	25,4	25,4	30,5	35,6
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	3,6	1,2	ε	-	-
Niger						
Département des D.T.S.	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
	- Disponibilités	0,1	0,3	0,5	0,2	0,5
Département général	- Quote-part	33,7	33,7	33,7	33,7	48,3
	- Positlon de réserve	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6
	- Recours au crédit du Fonds	32,8	21,5	12,9	6,8	2,8
	dont : . Tranches de crédit	11,1	3,5	0,3	-	-
	. Financt. compensatoire	-	-	-	-	-
	. Accès élargi	21,7	18,0	12,6	6,8	2,8
Facilité d'Ajust. Struc. Renf.	- Encours des prêts	10,1	16,9	16,9	16,9	16,9
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	23,6	23,6	23,6	22,9	20,6
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	1,5	ε	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre				
		1989	1990	1991	1992	1993
		Millions de D.T.S.				
Sénégal						
Département des D.T.S.	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5	24,5
	- Disponibilités	0,9	0,4	0,6	0,8	2,8
Département général	- Quote-part	85,1	85,1	85,1	85,1	118,9
	- Position de réserve	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1
	- Recours au crédit du Fonds	130,1	89,9	53,0	21,7	4,5
	dont : . Tranches de crédit	44,5	31,9	20,1	5,9	-
	. Financ. compensatoire	-	-	-	-	-
	. Facilité élargie	4,4	1,0	-	-	-
	. Financ. supplément.	-	-	-	-	-
	. Accès élargi	81,2	57,0	32,9	15,8	4,5
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	54,0	54,0	56,8	57,9	51,9
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	48,1	90,6	104,9	127,7	127,7
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	1,8	0,1	-	-	-
Togo						
Département des D.T.S.	- Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
	- Disponibilités	0,1	0,3	0,6	0,4	0,1
Département général	- Quote-part	38,4	38,4	38,4	38,4	54,3
	- Position de réserve	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
	- Recours au crédit du Fonds	38,0	25,6	19,1	12,3	5,7
	dont : . Tranches de crédit	13,0	6,6	4,1	2,3	0,4
	. Financ. supplément.	-	-	-	-	-
	. Accès élargi	25,0	19,0	15,0	10,0	5,3
Facilité d'Ajust. Structurel	- Encours des prêts	13,4	23,0	26,9	26,9	26,1
Facilité d'Ajust. Struct. Renf.	- Encours des prêts	1,9	7,7	11,5	19,2	19,2
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	0,8	ε	-	-	-
Source : Fonds Monétaire International.						

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Milliers de tonnes				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Bénin	69,2	63,9	74,1	...
Mali	7,9	2,5	6,9	2,8
Niger	25,5	17,5	46,0	...
Sénégal	844,0	702,6	728,4	578,5
<i>Décortiquée</i>				
Burkina (a)	2,3	1,4	E	0,1
Togo	-	26,5	21,8	22,0
Cacao				
Bénin	ND	ND	ND	ND
Côte d'Ivoire (b)	724,7	827,6	747,7	697,0
Togo	8,8	9,0	4,2	3,2
Café				
Côte d'Ivoire	284,1	196,4	259,5	215,2
Togo	16,1	12,8	25,7	5,3
Coton graine				
Bénin	104,7	126,0	177,1	-
Burkina	152,3	189,5	167,2	163,3
Côte d'Ivoire	242,9	261,1	193,7	...
Mali	230,8	276,0	272,6	320,0
Niger	4,9	2,3	0,6	...
Sénégal	29,3	44,7	50,6	51,2
Togo	80,9	99,6	97,5	70,0
Karité				
Bénin	7,0	10,0	8,0	...
Burkina	21,5	10,1	2,2	...
Mali	0,4	0,0	0,0	...
Togo	4,2	6,4	3,0	...
Sésame				
Burkina	E	1,4	1,2	2,0
Régimes de palme				
Bénin	65,9	57,4	67,0	...
Côte d'Ivoire	1 053,7	1 242,4	1 135,0	...
Palmistes				
Bénin	5,1	2,3	3,6	...
Côte d'Ivoire	43,5	46,1	40,1	...
Togo	0,0	8,2	14,5	15,1
(a) A compter de 1985-1986, y compris arachides en coque ramenées en décortiquées. - (b) Achats bruts, y compris freintes et sacheries.				
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Milliers de tonnes				
Maïs				
Bénin	424,0	410,0	431,0	459,5
Burkina	256,9	257,9	315,1	341,3
Côte d'Ivoire	500,0	521,0	493,5	ND
Mali	225,4	196,6	226,0	218,8
Sénégal	131,4	133,1	102,6	114,6
Togo	287,3	285,4	231,4	239,4
Mil et sorgho				
Bénin	106,4	99,0	115,1	110,3
Burkina	1 640,5	1 199,6	2 086,8	2 075,6
Côte d'Ivoire	73,0	ND	ND	...
Mali	1 572,7	1 268,4	1 690,7	1 419,3
Niger	1 734,5	1 664,1	2 380,0	2 174,0
Sénégal	765,8	660,4	670,6	562,7
Togo	249,8	172,5	191,2	190,8
Riz paddy				
Bénin	9,0	10,9	10,5	11,5
Burkina	41,8	47,8	38,6	46,7
Côte d'Ivoire	661,0	668,0	637,4	ND
Mali	337,6	282,4	444,5	404,5
Niger	63,0	9,8	9,1	40,3
Sénégal	168,2	181,1	173,9	177,3
Togo	27,7	25,2	39,8	25,9
Igname				
Bénin	1 009,9	1 046,1	1 177,5	1 124,9
Côte d'Ivoire	2 707,0	2 818,0	ND	ND
Togo	405,1	391,9	376,5	393,0
Manioc				
Bénin	976,8	937,3	1 046,4	1 040,8
Côte d'Ivoire	1 520,0	1 582,0	ND	ND
Togo	408,6	592,9	510,5	479,8
Niébé				
Bénin	48,8	32,9	32,1	62,2
Niger	320,4	223,5	461,2	75,9
Sénégal	26,4	12,2	16,7	8,7
Togo	22,8	19,6	17,0	21,7
Banane "plantain"				
Côte d'Ivoire	1 192,0	1 241,0	ND	ND
N.B. - Pour le Bénin, le Burkina et la Côte d'Ivoire, année civile.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des États.				

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Francs CFA le kilo				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Niger	Libre	Libre	Libre	Libre
Sénégal	70,0	70,0	80,0	80,0
<i>Décortiquée</i>				
Burkina	95,0	95,0	95,0	95,0
Togo	50,0	50,0	154,0	110,0
Cacao				
Côte d'Ivoire	400,0	200,0	200,0	200,0
Togo	225,0	250,0	225,0	225,0
Café				
Bénin	160,0	160,0	160,0	160,0
Côte d'Ivoire (cerises)	100,0	100,0	100,0	170,0
Togo (marchand)	175,0	175,0	185,0	150,0
Coton graine (1er choix)				
Bénin	95,0	95,0	95,0	95,0
Burkina	95,0	95,0	85,0	80,0
Côte d'Ivoire	115,0	100,0	90,0	90,0
Mali	85,0	85,0	85,0	85,0
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0
Sénégal	100,0	100,0	100,0	100,0
Togo	95,0	100,0	100,0	90,0
Karité				
Bénin	20,0	20,0	20,0	10,0
Burkina	18,0	34,5	25,0	20,0
Togo	25,0	35,0	40,0	40,0
Palmistes				
Bénin	30,0	30,0	30,0	30,0
Togo	34,0	43,0	48,0	54,0
Régime de palme				
Côte d'Ivoire	19,0	12,0	12,0	12,0
Sésame				
Burkina	80,0	128,0	92,0	70,0
Sources : Journaux officiels des États.				

U.M.O.A. - INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1990	1991	1992	1993
Cotonou Base 100 : Décembre 1991				
1er trimestre	ND	ND	101,8	103,6
2ème "	ND	ND	105,8	106,5
3ème "	ND	ND	103,1	105,7
4ème "	ND	ND	104,0	106,0
Année	ND	ND	103,7	105,8
Ouagadougou Base 100 : Année 1970 (a)				
1er trimestre	327,0	333,1	ND	324,2
2ème "	323,8	ND	ND	328,4
3ème "	328,6	343,7	ND	332,3
4ème "	328,2	ND	327,3	...
Année	326,9	ND	ND	...
Niamey (b)				
1er trimestre	350,3	324,7	97,0	92,7
2ème "	349,0	326,0	94,6	93,0
3ème "	362,4	324,8	96,9	96,9
4ème "	345,1	325,7	92,8	94,1
Année	351,7	325,3	95,3	94,2
Dakar				
1er trimestre	457,7	450,3	452,5	444,0
2ème "	458,8	452,1	450,7	441,2
3ème "	461,0	452,4	451,7	458,6
4ème "	464,9	445,3	453,1	453,8
Année	460,6	450,0	452,0	449,4
Lomé				
1er trimestre	369,9	376,8	391,2	...
2ème "	390,0	378,3	ND	...
3ème "	380,3	380,9	ND	...
4ème "	367,7	377,6	ND	...
Année	377,0	378,4	ND	...
Abidjan (c) Base 100 = Août 1984 - Juillet 1985				
1er trimestre	ND	130,0	131,0	137,9
2ème "	128,8	130,4	135,1	138,4
3ème "	128,0	130,6	137,8	139,6
4ème "	128,5	130,5	136,1	139,4
Année	ND	130,4	135,0	138,8
Bamako (d) Base 100 = Juillet 1986 - Juin 1987				
1er trimestre	106,6	110,5	104,5	101,3
2ème "	107,6	111,7	103,8	102,7
3ème "	110,6	113,3	105,1	106,7
4ème "	112,0	107,3	103,7	105,0
Année	109,2	110,7	104,3	103,9
(a) Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services nationaux de Statistiques sauf Abidjan et Bamako à compter de 1988. - (b) Base 100 : Année 1970 jusqu'en 1991 et Base 100 : 1989 en 1992 et 1993. - (c) Indice des prix à la consommation pour les ménages dont le chef est ouvrier, employé ou artisan. (d) Indice national des prix à la consommation des ménages.				
Source : Directions nationales de la Statistique.				

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-365,3	-353,6	-364,5	-296,9	-175,7	-212,7	-238,7	-243,4	-241,8	-238,1	-263,0
Crédit intérieur	2306,4	2264,4	2247,0	2274,5	2219,2	2218,4	2 225,4	2 278,8	2 254,7	2 178,5	2 148,8
Position Nette des Gouvernements	274,0	273,2	323,6	312,1	407,8	437,9	444,4	441,1	423,0	414,6	428,5
Crédits à l'économie	2032,4	1991,2	1923,3	1962,4	1811,4	1780,5	1 781,0	1 837,6	1 831,7	1 764,0	1 720,3
Crédits de campagne	215,9	196,8	89,1	140,1	192,3	163,1	121,5	151,0	162,7	114,9	63,8
Crédits ordinaires	1816,5	1794,4	1834,2	1822,3	1619,1	1617,4	1659,5	1 686,6	1 669,0	1 649,1	1 656,5
dont : Obligations cautionnées	16,9	11,3	14,2	18,1	20,3	16,1	22,2	24,3	22,2	20,8	18,8
ACTIF = PASSIF	1941,1	1910,8	1882,5	1977,6	2043,5	2005,8	1 941,7	2 035,4	2 012,9	1 940,4	1 885,8
Masse monétaire	1997,8	1989,2	1935,6	2030,2	2092,2	2037,7	1 964,0	2 045,6	2 035,8	1 937,7	1 884,0
Circulation fiduciaire	584,3	569,0	527,7	603,1	615,2	564,8	523,6	599,3	579,2	533,5	492,7
Dépôts en CCP	17,5	13,5	11,4	13,0	13,5	12,0	13,9	11,8	11,5	11,6	9,8
Dépôts en CNE	6,5	6,6	6,7	6,6	7,7	10,3	10,2	10,2	11,0	11,0	11,0
Dépôts en Banque	1389,5	1 399,9	1389,8	1407,5	1455,4	1450,6	1 416,3	1 424,4	1 434,1	1 381,5	1 370,4
Organismes publics	183,6	189,8	193,7	178,0	178,2	179,5	170,5	160,1	157,9	144,5	131,2
- à vue	96,2	101,6	96,7	93,1	95,0	92,9	84,5	73,2	73,1	69,0	61,0
- à terme	87,4	88,1	97,0	84,9	83,2	86,6	86,0	86,9	84,8	75,5	70,2
Particuliers et entreprises privées	1205,9	1210,2	1196,1	1229,5	1277,1	1271,1	1 245,8	1 264,3	1 276,2	1 237,0	1 239,2
- à vue	501,0	507,3	486,5	500,3	507,6	505,4	488,9	509,7	497,4	480,8	481,0
- à terme	704,9	702,9	709,7	729,2	769,6	765,7	756,9	754,6	778,9	756,2	758,2
Autres éléments nets	-56,7	-78,4	-53,1	-52,6	-48,7	-31,9	-22,3	-10,3	-22,9	2,8	1,9
Source : B.C.E.A.O.											

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1991				1992				1993.			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-8,6	0,8	17,5	29,9	47,1	47,8	60,2	60,8	58,9	58,8	68,7	
Crédit intérieur	93,0	87,7	85,8	77,7	62,7	62,0	61,1	75,1	79,4	66,9	60,0	
Position Nette du Gouvernement	-0,8	0,0	-2,5	-8,1	-9,1	-4,5	-4,8	5,7	3,9	-0,1	-5,1	
Crédits à l'économie	93,8	87,7	88,3	85,8	71,7	66,5	65,9	69,4	75,5	67,0	65,1	
Crédits de campagne	7,7	0,8	0,0	0,0	6,0	1,7	0,0	0,0	3,3	2,5	0,0	
Crédits ordinaires	86,1	86,9	88,3	85,8	65,7	64,8	65,9	69,4	72,2	64,5	65,1	
dont : Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
ACTIF = PASSIF	84,4	88,6	103,3	107,6	109,8	109,8	121,3	136,0	138,3	125,7	128,7	
Masse monétaire	136,6	140,1	145,4	153,9	154,5	156,9	163,0	176,0	172,8	165,2	169,3	
Circulation fiduciaire	36,5	37,9	37,5	46,5	46,6	44,5	50,6	51,7	44,4	32,3	34,2	
Dépôts en CCP	1,7	1,4	1,3	1,5	1,6	1,8	1,8	1,9	1,8	1,9	1,1	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en Banque	98,4	100,8	106,6	106,0	106,3	110,6	110,6	122,4	126,6	131,0	134,0	
Organismes publics	33,2	34,0	41,6	39,2	31,5	32,5	33,0	33,5	36,0	36,9	35,8	
- à vue	22,6	22,7	24,8	24,5	21,0	21,4	19,7	17,9	20,4	19,8	17,9	
- à terme	10,6	11,3	16,8	14,7	10,5	11,1	13,3	15,6	15,6	17,1	17,9	
Particuliers et entreprises privées	65,2	66,8	65,0	66,8	74,8	78,1	77,6	88,9	90,6	94,1	98,2	
- à vue	39,0	40,1	39,2	38,3	44,3	44,7	43,5	51,4	48,4	49,5	52,7	
- à terme	26,2	26,7	25,8	28,5	30,4	33,4	34,1	37,5	42,2	44,6	45,5	
Autres éléments nets	-52,2	-51,5	-42,1	-46,3	-44,7	-47,1	-41,7	-40,0	-34,5	-39,5	-40,6	

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	62,9	68,6	60,2	65,6	79,1	79,2	70,8	80,3	83,2	85,9	96,1	
Crédit intérieur	102,5	99,2	103,8	99,7	97,7	102,0	106,3	88,6	91,1	92,5	83,9	
Position Nette du Gouvernement	-28,9	-32,5	-13,9	-13,6	-17,7	-10,5	-6,6	-10,7	-5,5	-10,6	-10,0	
Crédits à l'économie	131,4	131,7	117,7	113,3	115,4	112,5	112,9	99,3	96,6	103,1	93,8	
Crédits de campagne	13,6	13,0	11,5	8,3	17,1	11,4	8,7	7,1	12,3	13,7	7,3	
Crédits ordinaires	117,8	118,7	106,2	105,0	98,3	101,1	104,2	92,2	84,3	89,4	86,5	
dort : Obligations cautionnées	2,0	1,6	1,1	2,1	1,9	2,1	2,1	2,2	1,0	1,6	1,3	
ACTIF = PASSIF	165,4	167,8	164,0	165,2	176,7	181,2	177,1	168,9	174,3	178,4	180,0	
Masse monétaire	168,8	174,3	165,5	167,1	176,7	183,6	176,7	176,8	183,7	185,8	188,5	
Circulation fiduciaire	60,7	62,4	61,1	60,9	62,9	63,0	60,6	65,8	69,8	71,3	74,0	
Dépôts en CCP	2,2	2,3	2,3	1,9	2,0	1,9	3,9	1,7	1,7	1,7	1,6	
Dépôts en CNE	6,5	6,6	6,7	6,6	7,7	10,3	10,2	10,2	11,0	11,0	11,0	
Dépôts en Banque	99,4	103,0	95,4	97,6	104,1	108,5	102,0	99,2	101,2	101,8	101,9	
Organismes publics	16,8	16,4	14,3	17,0	16,9	16,7	15,3	15,0	15,5	15,2	16,3	
- à vue	7,9	8,6	7,2	7,8	8,0	7,8	6,9	6,6	7,0	6,0	6,5	
- à terme	8,9	7,8	7,1	9,2	8,9	8,8	8,4	8,4	8,5	9,2	9,8	
Particuliers et entreprises privées	82,6	86,6	81,1	80,6	87,2	91,8	86,7	84,2	85,7	86,6	85,6	
- à vue	35,9	39,1	35,1	34,5	36,5	39,5	34,8	31,6	32,4	33,4	32,1	
- à terme	46,7	47,5	46,0	46,0	50,6	52,3	51,9	52,6	53,3	53,2	53,5	
Autres éléments nets	-3,4	-6,5	-1,5	-1,8	0,1	-2,4	+0,4	-7,9	-9,4	-7,4	-8,5	

Source : B.C.E.A.O.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1991			1992			1993				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-550,5	-549,5	-583,2	-556,5	-484,5	-490,9	-553,7	-571,3	-551,4	-547,4	-592,5
Crédit intérieur	1280,3	1268,4	1250,4	1301,7	1253,2	1258,3	1267,4	1 334,6	1 301,7	1 224,4	1 231,8
Position Nette du Gouvernement	191,2	196,0	219,2	216,3	342,1	357,4	355,8	367,7	351,7	340,1	371,4
Crédits à l'économie	1089,2	1072,4	1031,2	1085,4	911,1	900,9	911,6	966,9	950,0	884,3	860,4
Crédits de campagne	149,8	149,8	58,6	114,1	110,2	103,3	81,6	113,9	107,9	61,4	34,0
Crédits ordinaires	939,4	922,6	972,6	971,3	800,9	797,6	830,0	853,0	842,1	822,9	826,4
dont : Obligations cautionnées	10,3	4,8	8,9	12,3	13,2	9,8	16,9	17,5	16,9	15,1	12,4
ACTIF = PASSIF	729,9	718,9	667,2	745,2	768,8	767,4	713,7	763,3	750,3	677,0	639,3
Masse monétaire	827,0	819,5	775,9	846,4	846,5	830,4	792,8	836,2	824,0	769,6	735,2
Circulation fiduciaire	246,7	229,6	208,3	258,3	242,5	220,2	205,2	252,1	237,4	211,9	193,6
Dépôts en CCP	1,4	1,5	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7	2,4	2,0	1,5	1,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en Banque	578,9	588,4	566,1	586,6	602,5	608,7	585,9	581,7	584,6	556,2	539,7
Organismes publics	59,0	65,2	60,0	52,3	63,8	64,4	60,1	48,6	43,4	38,1	29,5
- à vue	29,4	34,3	31,2	29,0	37,9	39,0	34,8	25,8	23,4	19,4	15,5
- à terme	29,6	30,9	28,8	23,4	25,9	25,4	25,3	22,8	20,0	18,7	14,0
Particuliers et entreprises privées	519,9	523,2	506,1	534,3	538,7	544,3	525,8	533,1	541,2	518,1	510,2
- à vue	202,1	192,9	181,8	199,9	188,3	193,1	182,4	191,0	187,3	171,4	161,1
- à terme	317,8	330,3	324,2	334,4	350,4	351,2	343,4	342,1	353,9	346,7	349,1
Autres éléments nets	-97,1	-100,6	-108,7	-101,2	-77,8	-63,0	-79,1	-72,9	-73,6	-92,6	-95,9
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	23,1	27,8	38,9	50,7	47,6	43,9	41,3	55,5	57,6	52,5	62,7	
Crédit intérieur	102,8	96,5	87,6	87,5	102,0	104,4	97,0	89,5	100,4	105,2	96,8	
Position Nette du Gouvernement	4,9	2,2	1,7	1,2	0,2	6,3	4,9	-3,1	3,1	9,1	4,7	
Crédits à l'économie	97,9	94,3	85,9	86,4	101,8	98,1	92,1	92,6	97,3	96,2	92,1	
Crédits de campagne	18,6	17,4	10,0	8,6	19,9	15,9	9,0	8,4	15,5	16,2	9,3	
Crédits ordinaires	79,3	76,9	75,9	77,8	81,9	82,2	83,1	84,2	81,8	80,0	82,8	
dont : Obligations cautionnées	0,4	0,4	0,2	0,1	1,2	0,3	0,3	0,7	0,4	0,4	1,0	
ACTIF = PASSIF	126,0	124,3	126,5	138,2	149,6	148,3	138,3	145,0	158,0	157,8	159,5	
Masse monétaire	146,6	148,6	146,5	155,7	168,7	162,4	150,1	157,2	169,2	166,2	162,6	
Circulation fiduciaire	54,9	60,9	56,7	61,2	71,7	65,6	56,4	60,9	66,3	63,2	58,5	
Dépôts en CCP	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en Banque	87,4	87,7	89,8	94,5	97,0	96,8	93,7	96,3	102,9	103,0	104,1	
Organismes publics	13,1	13,0	12,9	13,2	9,6	12,2	9,9	9,0	9,1	8,6	9,2	
- à vue	11,7	12,0	11,8	9,8	8,7	7,9	7,8	7,0	5,8	5,3	5,8	
- à terme	1,4	1,0	1,1	3,4	0,9	4,2	2,1	2,0	3,3	3,3	3,4	
Particuliers et entreprises privées	74,3	74,7	76,9	81,2	87,4	84,6	83,8	87,3	93,8	94,4	94,9	
- à vue	34,9	35,9	32,8	33,0	37,8	36,7	32,6	37,0	41,3	41,4	41,1	
- à terme	39,4	38,8	44,1	48,2	49,6	48,0	51,2	50,2	52,5	53,0	53,9	
Autres éléments nets	-20,6	-24,3	-20,0	-17,4	-19,2	14,1	-11,8	-12,1	-11,2	-8,4	-3,1	
Source : B.C.E.A.O.												

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	5,1	-1,1	-3,0	-3,0	-4,3	-8,3	-1,9	0,4	-2,7	-7,7	-11,2	
Crédit intérieur	104,9	108,4	110,2	97,8	95,3	99,9	95,1	93,8	94,2	98,5	94,8	
Position Nette du Gouvernement	22,6	22,8	21,3	22,7	21,5	25,4	21,3	21,4	24,2	25,3	23,1	
Crédits à l'économie	82,3	85,6	88,9	75,1	73,8	74,5	73,8	72,4	70,0	73,2	71,7	
Crédits de campagne	2,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Crédits ordinaires	80,3	85,6	86,9	75,1	73,8	74,5	73,8	72,4	70,0	73,2	71,7	
dont : Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	
ACTIF = PASSIF	110,1	107,3	107,2	94,8	91,0	91,6	93,2	94,2	91,5	90,8	83,6	
Masse monétaire	133,2	128,7	128,3	122,2	118,6	116,1	119,4	120,7	118,2	113,8	112,5	
Circulation fiduciaire	43,1	43,0	42,0	41,3	39,5	37,1	37,4	39,5	40,1	38,5	36,0	
Dépôts en CCP	3,6	3,3	1,7	4,3	3,4	1,8	2,1	1,5	1,5	1,7	1,7	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en Banque	86,5	82,4	84,6	76,7	75,7	77,2	79,9	79,7	76,6	73,6	74,8	
Organismes publics	6,5	7,2	10,5	7,8	8,8	8,8	9,7	9,5	7,7	5,8	5,4	
- à vue	1,6	1,5	2,0	2,3	2,7	2,5	2,1	2,3	1,8	1,2	1,0	
- à terme	4,9	5,7	8,5	5,5	6,1	6,3	7,6	7,2	5,9	4,6	4,4	
Particuliers et entreprises privées	80,0	75,2	74,1	68,9	66,6	68,4	70,2	70,2	68,9	67,8	69,4	
- à vue	28,5	28,8	30,1	29,1	25,2	26,2	25,9	25,7	22,1	23,6	29,6	
- à terme	51,5	46,5	44,0	39,8	41,7	42,2	44,2	44,5	46,8	44,2	39,8	
Autres éléments nets	-23,1	-21,4	-21,1	-27,5	-27,6	-24,5	-26,2	-26,5	-26,7	-23,0	-28,9	
Source : B.C.E.A.O.												

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-187,3	-191,4	-207,0	-201,5	-155,8	-183,5	-210,2	-190,6	-184,1	-203,4	-212,7	
Crédit intérieur	523,0	506,0	510,8	510,7	503,6	498,9	507,1	505,2	488,4	486,7	484,2	
Position Nette du Gouvernement	101,2	102,4	113,4	109,9	85,8	81,2	92,5	82,6	63,2	65,1	58,3	
Crédits à l'économie	421,8	403,6	397,5	400,8	417,8	417,7	414,6	422,6	425,2	421,6	425,9	
Crédits de campagne	16,9	12,2	6,7	7,2	29,1	25,4	21,1	20,4	21,8	17,8	10,8	
Crédits ordinaires	404,9	391,4	390,8	393,6	388,7	392,3	393,5	402,2	403,4	403,8	415,1	
dont : Obligations cautionnées	2,5	2,8	2,1	2,2	2,3	2,8	2,1	2,4	2,4	2,2	2,6	
ACTIF = PASSIF	335,7	314,6	303,8	309,1	347,8	315,4	296,9	314,6	304,3	283,2	271,5	
Masse monétaire	372,4	368,9	357,8	372,5	411,4	384,3	363,6	385,0	378,9	351,9	334,8	
Circulation fiduciaire	104,5	99,7	84,0	98,4	114,6	104,7	87,7	107,2	104,5	100,3	83,3	
Dépôts en CCP	3,1	4,0	3,6	3,0	3,7	4,0	3,5	3,4	3,5	3,8	2,5	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en Banque	264,8	265,2	270,2	271,1	293,1	275,6	272,4	274,4	270,9	247,8	249,0	
Organismes publics	21,4	22,8	22,3	19,4	19,1	18,7	18,5	21,0	23,2	15,8	16,3	
- à vue	10,3	12,3	9,5	10,4	8,4	7,9	6,7	7,5	8,8	7,8	7,8	
- à terme	11,1	10,5	12,8	9,0	10,7	10,9	11,8	13,5	14,4	8,0	8,5	
Particuliers et entreprises privées	243,4	242,4	247,9	251,7	274,0	256,9	253,9	253,4	247,7	232,0	232,7	
- à vue	88,8	95,7	93,4	89,9	97,9	86,8	83,5	86,4	79,3	75,1	73,4	
- à terme	154,5	146,7	154,5	161,8	176,1	170,1	170,4	167,0	168,4	156,9	159,3	
Autres éléments nets	-36,7	-54,3	-54,0	-63,3	-63,6	-68,9	-66,7	70,3	-74,6	-68,7	-63,3	
Source : B.C.E.A.O.												

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	68,2	64,9	71,1	65,7	64,0	67,7	53,5	47,6	31,6	25,8	26,9	
Crédit intérieur	105,3	103,9	102,6	103,8	108,7	97,8	95,7	96,2	103,9	107,6	100,0	
Position Nette du Gouvernement	-10,7	-12,1	-11,3	-11,9	-11,0	-12,5	-14,4	-18,2	-13,2	-10,9	-11,3	
Crédits à l'économie	116,0	116,0	113,9	115,7	119,7	110,3	110,1	114,4	117,1	118,5	111,3	
Crédits de campagne	7,3	3,6	0,3	1,9	10,0	5,4	1,1	1,2	1,9	3,3	2,4	
Crédits ordinaires	108,7	112,4	113,6	113,8	109,7	104,9	109,0	113,2	115,2	115,2	108,9	
dont : Obligations cautionnées	1,7	1,7	1,8	1,4	1,7	1,1	0,8	1,5	1,4	1,4	1,4	
ACTIF = PASSIF	173,5	168,8	173,7	169,6	172,7	165,5	149,2	143,8	135,5	133,4	126,9	
Masse monétaire	169,4	164,3	172,2	165,1	170,1	158,5	141,5	135,3	129,1	119,7	113,9	
Circulation fiduciaire	37,9	35,5	38,1	36,5	37,7	29,8	25,7	22,1	16,7	16,0	13,1	
Dépôts en CCP	1,2	1,0	1,0	1,0	1,3	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en Banque	130,3	127,8	133,1	127,6	131,1	127,8	114,9	112,3	111,4	102,7	99,8	
Organismes publics	33,6	31,1	32,1	29,0	28,5	26,3	24,0	23,5	23,0	24,1	18,7	
- à vue	12,7	10,2	10,2	9,4	8,3	6,4	6,5	6,1	5,9	9,5	6,5	
- à terme	20,9	20,9	21,9	19,6	20,2	19,9	17,5	17,4	17,1	14,6	12,2	
Particuliers et entreprises privées	96,7	96,7	101,0	98,5	102,6	101,5	90,9	88,8	88,4	78,6	81,1	
- à vue	28,0	30,3	30,0	28,0	31,9	33,0	29,2	28,1	26,5	21,0	23,9	
- à terme	68,7	66,4	71,0	70,5	70,7	68,5	61,7	60,7	61,9	57,6	57,2	
Autres éléments nets	4,1	4,5	1,5	4,5	2,6	7,0	7,7	8,5	6,4	13,7	13,0	
Source : B.C.E.A.O.												

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-217,8	-220,0	-233,0	-139,2	-77,6	-110,9	-161,3	-143,6	-137,3	-136,5	-141,2	-141,2
Créances sur les États	562,2	552,3	570,4	568,2	560,2	557,0	560,5	562,3	557,5	558,7	579,4	579,4
Créances sur les banques	813,2	799,6	788,9	818,1	802,1	769,9	784,6	839,2	828,5	787,6	747,3	747,3
Créances sur les établissements financiers	13,4	13,3	13,1	12,9	12,7	12,6	12,5	12,5	12,4	12,4	12,2	12,2
ACTIF = PASSIF	1171,0	1145,3	1139,4	1260,0	1297,4	1228,7	1196,3	1270,4	1261,1	1222,2	1197,7	1197,7
Circulation fiduciaire	584,3	569,0	527,7	603,1	617,2	564,8	523,6	599,3	579,2	533,3	492,7	492,7
Dépôts des États (y compris encaisses)	54,5	60,2	45,2	55,5	80,0	49,8	41,1	45,4	44,6	44,4	52,9	52,9
Dépôts des banques (y compris encaisses)	338,5	329,1	370,3	394,7	402,0	413,4	410,2	370,8	398,0	359,3	371,8	371,8
Autres dépôts	48,1	49,0	46,6	49,0	49,5	52,3	59,8	61,7	62,9	68,1	69,2	69,2
Autres postes nets	145,6	138,0	149,6	157,7	150,3	148,3	161,6	184,3	176,4	216,9	211,1	211,1
Source : B.C.E.A.O.												

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	67,5	71,4	63,8	72,8	78,8	80,7	77,3	78,8	84,5	86,8	94,9	
Créances sur l'Etat	22,8	22,1	21,7	21,6	23,0	23,1	22,5	22,6	24,1	24,8	26,5	
Créances sur les banques	3,0	3,0	9,7	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	
Créances sur les établissements	1,5	1,4	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	
ACTIF = PASSIF	94,8	97,9	96,6	104,7	111,9	113,9	109,8	111,4	118,5	121,5	131,3	
Circulation fiduciaire	60,7	62,4	61,1	60,9	62,9	63,0	60,6	65,8	69,8	71,2	74,0	
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	3,9	5,0	3,0	5,5	10,5	5,1	3,9	6,1	3,9	7,3	11,2	
Dépôts des banques (y compris encaisses)	29,4	30,0	31,5	37,5	38,0	45,2	44,8	37,7	43,2	40,5	44,5	
Autres dépôts	0,6	0,4	1,0	0,7	0,3	0,5	0,6	1,0	1,3	1,1	0,6	
Autres postes nets	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,9	0,3	1,4	-1,0	
Source : B.C.E.A.O.												

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-463,8	-460,9	-486,3	-454,2	-429,3	-431,9	-481,8	-504,5	-492,6	-484,0	-509,6
Créances sur l'Etat	238,9	219,5	238,5	245,0	237,0	230,9	232,7	239,1	235,7	234,3	257,3
Créances sur les banques	519,2	513,0	495,1	521,5	497,2	464,7	482,4	533,6	524,5	489,1	462,1
Créances sur les établissements financiers	9,8	9,7	9,7	9,4	9,3	9,3	9,3	9,3	9,3	9,3	9,2
ACTIF = PASSIF	304,1	281,3	256,9	321,8	314,3	273,0	242,6	277,5	276,9	248,7	219,0
Circulation fiduciaire	246,7	229,6	208,3	258,3	242,5	220,2	205,2	252,1	237,4	211,9	193,6
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	21,4	22,4	11,7	18,5	31,8	14,5	9,4	8,2	10,6	8,3	8,8
Dépôts des banques (y compris encaisses)	31,4	29,3	39,3	46,6	41,8	37,2	29,5	18,6	28,7	27,2	16,5
Autres dépôts	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4	0,9	0,1	0,3	0,3	0,6	0,1
Autres postes nets	4,6	-0,1	-2,5	-1,8	-2,3	0,3	-1,7	-1,7	-0,1	0,7	0,0
Source : B.C.E.A.O.											

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	31,5	40,0	43,3	55,2	54,4	54,6	46,5	57,4	56,5	56,2	64,9
Créances sur l'Etat	34,2	38,0	37,1	34,5	35,1	40,5	39,8	37,3	37,0	44,2	41,9
Créances sur les banques	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9
Créances sur les établissements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	89,6	101,9	104,3	113,7	113,3	118,9	110,2	118,6	117,4	124,3	130,7
Circulation fiduciaire	54,9	60,9	56,7	61,2	71,7	65,6	56,4	60,9	66,3	63,2	58,5
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	8,1	5,2	6,0	3,1	4,5	5,3	2,7	6,0	5,3	4,9	4,8
Dépôts des banques (y compris encaisses)	58,1	62,0	68,8	72,0	61,1	67,3	70,5	68,4	59,8	66,7	79,4
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres postes nets	-31,5	-26,2	-27,2	-22,6	-24,0	-19,3	-19,3	-16,7	-14,0	-10,5	-12,0
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	33,7	26,6	23,3	25,5	26,4	20,8	28,3	28,9	29,4	17,8	19,8	
Créances sur l'Etat	32,7	32,2	33,1	32,6	32,4	32,6	30,2	31,0	30,7	32,4	31,5	
Créances sur les banques	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,0	27,0	27,0	27,0	
Créances sur les établissements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
ACTIF = PASSIF	93,5	85,9	83,5	85,2	85,9	80,5	85,5	86,9	87,1	77,2	78,3	
Circulation fiduciaire	43,1	43,0	42,0	41,3	39,5	37,1	37,4	39,5	40,1	38,5	36,0	
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	4,1	3,1	2,4	3,2	2,6	1,3	3,0	3,0	1,6	1,5	4,3	
Dépôts des banques (y compris encaisses)	44,0	36,9	38,5	40,4	43,5	41,3	44,6	43,7	44,4	35,4	35,1	
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	
Autres postes nets	2,3	2,9	0,6	0,4	0,3	0,8	0,5	0,7	1,0	1,8	2,3	
Source : B.C.E.A.O.												

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-159,1	-170,6	-183,7	-169,0	-127,0	-152,3	-176,8	-163,4	-149,1	-173,4	-181,2	
Créances sur l'Etat	161,2	168,3	167,5	165,5	163,2	159,2	167,5	163,6	160,2	157,9	157,2	
Créances sur les banques	184,3	175,9	176,4	179,8	188,1	188,0	185,5	189,0	187,4	181,6	168,6	
Créances sur les établissements financiers	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	
ACTIF = PASSIF	186,9	174,1	160,7	176,9	224,9	195,5	176,7	189,8	199,1	166,7	145,2	
Circulation fiduciaire	104,5	99,7	84,0	98,4	114,6	104,7	87,7	107,2	104,5	100,3	83,3	
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	4,4	9,1	7,7	6,0	8,7	3,8	2,0	4,0	3,7	3,9	5,0	
Dépôts des banques (y compris encaisses)	70,6	62,9	67,7	71,7	100,1	84,3	84,6	74,4	88,9	58,8	53,8	
Autres dépôts	0,4	0,4	0,2	0,4	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2	0,2	
Autres postes nets	7,0	2,0	1,1	0,4	1,3	2,6	2,3	4,0	2,0	3,5	2,9	
Source : B.C.E.A.O.												

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	64,6	58,8	66,0	65,3	63,9	62,5	54,9	49,6	41,5	28,4	27,9	
Créances sur l'Etat	41,5	39,5	40,5	39,5	40,1	41,5	39,7	36,3	41,3	41,2	41,1	
Créances sur les banques	4,8	6,4	6,4	6,4	6,4	6,8	6,4	6,4	6,4	6,7	6,4	
Créances sur les établissements financiers	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	
ACTIF = PASSIF	112,5	106,3	114,5	112,8	112,0	112,4	102,6	93,9	90,8	77,9	76,9	
Circulation fiduciaire	37,9	35,5	38,1	36,5	37,7	29,8	25,7	22,1	16,7	16,0	13,1	
Dépôts de l'Etat (y compris encaisses)	3,5	2,6	1,7	2,5	2,1	4,4	3,7	6,5	6,4	6,2	6,5	
Dépôts des banques (y compris encaisses)	69,5	68,1	74,1	73,8	63,3	76,9	71,6	67,0	65,9	51,8	55,5	
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	4,4	0,9	0,1	0,2	0,1	0,2	
Autres postes nets	1,6	0,1	0,6	0,0	6,8	- 3,1	0,7	-1,8	1,6	3,8	1,6	
Source : B.C.E.A.O.												

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-147,5	-133,6	-131,5	-157,7	-98,1	-101,8	-122,4	-99,8	-104,5	-101,6	-121,8	
Réserves	327,6	333,2	368,1	385,4	411,5	413,9	418,8	386,9	405,9	361,1	374,7	
dont : billets et monnaies	32,2	33,2	28,8	29,6	31,4	33,2	21,8	31,2	34,0	30,1	26,8	
Créances sur les États	143,3	145,2	150,9	158,9	304,4	294,6	288,6	291,8	293,2	292,2	287,5	
Crédits à l'économie	2002,1	1966,6	1896,0	1931,5	1778,4	1751,8	1746,2	1800,8	1797,1	1730,8	1689,3	
dont : crédits de campagne	215,9	196,8	89,1	140,1	192,3	163,1	121,5	151,0	162,7	114,9	63,8	
ACTIF = PASSIF	2325,5	2311,5	2283,5	2318,1	2396,1	2358,5	2331,2	2379,7	2391,7	2282,5	2229,7	
Dépôts des particuliers et entreprises	1341,4	1350,9	1343,2	1358,5	1405,9	1398,3	1356,5	1362,7	1371,2	1313,4	1301,2	
E.P.I.C.*	183,6	189,7	193,7	178,0	178,2	179,5	170,5	160,1	157,9	144,5	131,2	
à vue	96,2	101,6	96,7	93,1	95,0	92,9	84,5	73,2	73,1	69,0	61,0	
à terme	87,4	88,1	97,0	84,9	83,2	86,6	86,0	86,9	84,8	75,5	70,2	
Privé	1157,8	1161,2	1149,5	1180,5	1227,7	1218,8	1186,0	1202,6	1213,3	1168,9	1170,0	
à vue	452,9	458,3	439,9	451,3	458,1	453,1	429,1	448,0	434,5	412,7	411,8	
à terme	704,9	702,9	709,7	729,2	769,6	765,7	756,9	754,6	778,9	756,2	758,2	
Dépôts des États	384,1	373,0	356,4	361,2	377,6	370,0	365,6	365,3	383,4	393,7	387,5	
Crédits de la BCEAO	807,0	793,3	778,1	814,9	796,6	763,2	770,1	832,2	821,7	779,0	741,2	
Autres postes nets	-207,0	-205,7	-194,2	-216,5	-184,0	-173,1	-161,0	-180,5	-184,6	-203,6	-200,2	
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : B.C.E.A.O.												

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-11,8	-10,8	-2,2	-7,7	4,2	4,8	5,4	4,5	11,7	7,5	8,9	
Réserves	36,0	40,2	50,3	52,6	54,3	61,2	64,5	71,0	67,0	79,0	86,9	
dont : billets et monnaies	1,5	1,8	1,4	1,7	1,5	1,8	1,8	3,3	2,2	2,4	1,9	
Créances sur l'Etat	6,9	7,2	7,2	7,2	6,7	6,6	6,5	6,4	7,0	7,1	7,1	
Crédits à l'économie	93,8	87,7	88,3	85,8	71,7	66,5	65,9	69,4	75,5	67,0	65,1	
dont : crédits de campagne	7,7	0,8	0,0	0,0	6,0	1,7	0,0	0,0	3,3	2,5	0,0	
ACTIF = PASSIF	124,9	124,3	143,6	137,8	137,0	139,1	142,3	151,3	161,2	160,6	168,0	
Dépôts des particuliers et entreprises	95,2	97,4	105,3	105,8	105,3	109,6	109,5	120,8	125,5	130,3	133,6	
E.P.I.C.*	33,2	34,0	41,6	39,2	31,5	32,5	33,0	33,5	36,0	36,9	35,8	
à vue	22,6	22,7	24,8	24,5	21,0	21,4	19,7	17,9	20,4	19,8	17,9	
à terme	10,6	11,3	16,8	14,7	10,5	11,1	13,3	15,6	15,6	17,1	17,9	
Privé	62,0	63,4	63,7	66,6	73,8	77,1	76,5	87,3	89,5	93,4	97,8	
à vue	35,8	36,7	37,9	38,1	43,4	43,7	42,4	49,8	47,3	48,8	52,3	
à terme	26,2	26,7	25,8	28,5	30,4	33,4	34,1	37,5	42,2	44,6	45,5	
Dépôts de l'Etat	31,2	28,6	30,5	29,5	27,1	26,7	24,8	19,7	20,3	20,6	25,8	
Crédits de la BCEAO	50,8	50,8	50,8	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	
Autres postes nets	-52,3	-52,5	-43,0	-47,8	-45,7	-47,4	-42,2	-39,5	-34,9	-40,6	-41,7	
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : B.C.E.A.O.												

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept	Déc.	Mars	Juin	Sept	Déc.	Mars	Juin	Sept	
	Milliards de francs CFA											
Avoirs extérieurs nets	-4,6	-2,8	-3,6	-7,2	0,3	-1,5	-6,5	1,5	-1,3	-0,9	1,1	
Réserves	28,4	29,9	31,2	36,4	38,0	44,3	44,2	37,7	43,1	40,5	44,5	
dont : billets et monnaies	3,3	2,5	1,8	2,6	2,7	2,5	1,6	2,2	2,6	2,4	1,6	
Créances sur l'Etat	20,1	17,9	16,3	15,2	14,5	14,0	14,2	14,0	13,3	12,5	12,5	
Crédits à l'économie	127,9	128,6	115,2	110,0	112,4	109,3	109,8	96,1	94,7	100,6	91,6	
dont : crédits de campagne	13,6	13,0	11,5	8,3	17,1	11,4	8,7	7,1	12,3	13,7	7,3	
ACTIF = PASSIF	171,8	173,6	159,2	154,3	165,2	166,2	161,7	149,3	149,8	152,7	149,8	
Dépôts des particuliers et entreprises	98,8	102,6	94,4	96,9	103,8	108,0	101,4	98,2	99,9	100,7	101,3	
E.P.I.C.*	16,8	16,4	14,3	17,0	16,9	16,7	15,3	15,0	15,5	15,2	16,3	
à vue	7,9	8,6	7,2	7,8	8,0	7,8	6,9	6,6	7,0	6,0	6,5	
à terme	8,9	7,8	7,1	9,2	8,9	8,8	8,4	8,4	8,5	9,2	9,8	
Privé	82,0	86,2	80,1	79,9	86,9	91,4	86,1	83,2	84,4	85,5	85,0	
à vue	35,3	38,7	34,1	33,8	36,2	39,0	34,2	30,6	31,1	32,3	31,5	
à terme	46,7	47,5	46,0	46,0	50,6	52,3	51,9	52,6	53,3	53,2	53,5	
Dépôts de l'Etat	74,6	74,8	56,8	51,4	52,5	52,5	51,5	50,9	50,8	51,7	49,0	
Crédits de la BCEAO	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	
Autres postes nets	-4,6	-6,8	-1,0	-3,0	-0,1	-3,4	-0,2	-8,8	-9,9	-8,7	-9,5	
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial												
Source : B.C.E.A.O.												

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs cfa											
Avoirs extérieurs nets	-86,6	-88,5	-96,9	-102,3	-55,1	-59,0	-71,9	-66,8	-58,8	-63,4	-82,9	
Réserves	31,9	33,9	38,3	38,9	42,2	37,8	40,2	22,1	29,1	26,2	16,2	
dont : billets et monnaies	13,8	14,9	15,2	12,6	14,1	15,8	7,9	11,5	15,3	13,6	13,0	
Créances sur l'Etat	77,1	80,8	77,0	83,1	235,8	227,4	224,8	226,8	225,6	226,0	223,2	
Crédits à l'économie	1069,1	1057,9	1012,6	1063,8	888,6	881,8	885,4	940,1	923,8	859,9	838,8	
dont : crédits de campagne	149,8	149,8	58,6	114,1	110,2	103,3	81,6	113,9	107,9	61,4	34,0	
ACTIF = PASSIF	1091,4	1084,0	1031,0	1083,5	1111,5	1088,0	1078,5	1122,2	1119,7	1048,7	995,3	
Dépôts des particuliers et entreprises	578,9	588,2	566,0	586,4	602,1	607,8	585,8	581,4	584,3	555,6	539,6	
E.P.I.C.*	59,0	65,2	60,0	52,3	63,8	64,4	60,1	48,6	43,4	38,1	29,5	
à vue	29,4	34,3	31,2	29,0	37,9	39,0	34,8	25,8	23,4	19,4	15,5	
à terme	29,6	30,9	28,8	23,4	25,9	25,4	25,3	22,8	20,0	18,7	14,0	
Privé	519,9	523,0	506,0	534,1	538,3	543,4	525,7	532,8	540,9	517,5	510,1	
à vue	202,1	192,8	181,8	199,7	187,9	192,2	182,3	190,7	187,0	170,8	161,0	
à terme	317,8	330,3	324,2	334,4	350,4	351,2	343,4	342,1	353,9	346,7	349,1	
Dépôts de l'Etat	94,5	78,7	77,1	82,5	87,2	78,2	77,2	74,9	84,1	98,3	89,8	
Crédits de la BCEAO	511,8	505,6	483,5	516,4	490,3	456,0	466,3	524,7	515,1	478,2	452,2	
Autres postes nets	-93,7	-88,5	-95,6	-101,9	-68,1	-54,0	-50,7	-58,8	-63,7	-83,4	-86,3	
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.												
Source : B.C.E.A.O.												

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-8,4	-12,2	-4,4	-4,5	-6,8	-10,7	-5,2	-1,9	1,1	-3,7	-2,2
Réserves	49,9	62,1	68,4	71,8	61,4	67,0	70,4	70,5	64,2	70,7	81,7
dont : billets et monnaies	3,7	2,7	2,5	3,1	3,5	3,3	2,4	2,4	4,1	3,8	2,7
Créances sur l'Etat	5,8	2,9	2,2	2,6	3,6	3,3	3,2	3,4	3,0	2,8	2,5
Crédits à l'économie	97,5	93,9	85,7	86,2	100,6	97,8	91,8	91,9	96,9	95,8	91,1
dont : crédits de campagne	18,6	17,4	10,0	8,6	19,9	15,9	9,0	8,4	15,5	16,2	9,3
ACTIF = PASSIF	144,8	146,7	151,9	156,1	158,9	157,4	160,2	163,9	165,2	165,6	173,1
Dépôts des particuliers et entreprises	87,4	87,7	89,8	94,5	97,0	96,8	93,7	96,3	102,9	103,0	104,1
E.P.I.C.*	13,1	13,0	12,9	13,2	9,6	12,2	9,9	9,0	9,1	8,6	9,2
à vue	11,7	12,0	11,8	9,8	8,7	7,9	7,8	7,0	5,8	5,3	5,8
à terme	1,4	1,0	1,1	3,4	0,9	4,2	2,1	2,0	3,3	3,3	3,4
Privé	74,3	74,7	76,9	81,2	87,4	84,6	83,8	87,3	93,8	94,4	94,9
à vue	34,9	35,9	32,8	33,0	37,8	36,7	32,6	37,0	41,3	41,4	41,1
à terme	39,4	38,8	44,1	48,2	49,6	48,0	51,2	50,2	52,5	53,0	53,9
Dépôts de l'Etat	30,8	33,1	31,3	32,7	32,8	31,9	35,2	37,1	31,2	32,6	33,9
Crédits de la BCEAO	23,9	23,9	23,9	24,2	24,2	24,0	23,9	24,6	24,6	24,6	24,3
Autres postes nets	2,7	2,0	6,8	4,7	4,8	4,8	7,5	6,0	5,9	5,4	10,8
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs cfa										
Avoirs extérieurs nets	-28,6	-27,7	-26,3	-28,5	-30,7	-29,1	-30,2	-28,5	-32,1	-25,5	-31,0
Réserves	43,5	36,5	38,2	40,7	43,9	41,2	43,6	43,5	44,2	32,5	35,6
dont : billets et monnaies	1,9	2,5	1,9	1,3	1,1	1,1	1,1	1,3	1,1	1,0	1,3
Créances sur l'Etat	16,7	16,7	16,7	16,4	15,9	16,3	16,1	16,0	16,1	17,5	17,6
Crédits à l'économie	82,3	85,6	88,8	75,1	73,8	74,5	73,8	72,4	69,9	73,2	71,6
dont : crédits de campagne	2,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	113,9	111,1	117,4	103,7	102,8	102,9	103,4	103,4	98,1	97,7	93,8
Dépôts des particuliers et entreprises	86,5	82,4	84,6	76,7	75,7	77,2	79,9	79,7	76,6	73,6	74,2
E.P.I.C.*	6,5	7,2	10,5	7,8	8,8	8,8	9,7	9,5	7,7	5,8	5,4
à vue	1,6	1,5	2,0	2,3	2,7	2,5	2,1	2,3	1,8	1,2	1,0
à terme	4,9	5,7	8,5	5,5	6,1	6,3	7,6	7,2	5,9	4,6	4,4
Privé	80,0	75,2	74,1	68,9	66,9	68,4	70,2	70,2	68,9	67,8	68,8
à vue	28,5	28,8	30,1	29,1	25,2	26,2	25,9	25,7	22,1	23,6	29,0
à terme	51,5	46,5	44,0	39,8	41,7	42,2	44,2	44,5	46,8	44,2	39,8
Dépôts de l'Etat	26,3	26,3	27,6	27,4	27,6	24,0	24,2	24,1	22,4	24,8	22,1
Crédits de la BCEAO	27,2	26,9	27,5	27,1	27,3	27,7	27,1	27,0	27,2	27,1	27,0
Autres postes nets	-26,0	-24,5	-22,3	-27,5	-27,7	-26,1	-27,8	-27,4	-28,1	-27,8	-29,8
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	-28,2	-20,8	-23,3	-32,5	-28,7	-31,1	-33,4	-27,2	-35,0	-30,0	-31,5
Réserves	68,9	62,8	67,5	71,3	100,1	84,4	84,2	74,1	88,3	58,2	53,9
dont : billets et monnaies	5,8	6,6	4,1	5,6	5,9	6,4	5,5	9,0	7,2	5,6	5,0
Créances sur l'Etat	14,7	17,7	30,0	32,7	26,2	25,6	21,6	22,8	23,5	23,5	22,3
Crédits à l'économie	418,8	400,3	394,9	398,0	414,8	414,3	411,9	419,6	422,2	418,8	422,7
dont : crédits de campagne	16,9	12,2	6,7	7,2	29,1	25,4	21,1	20,4	21,8	17,8	10,8
ACTIF = PASSIF	474,2	460,0	469,1	469,5	512,5	493,1	484,4	489,3	499,0	470,5	467,4
Dépôts des particuliers et entreprises	264,4	264,8	270,0	270,7	292,9	275,5	272,4	274,2	270,9	247,6	248,8
E.P.I.C.*	21,4	22,8	22,3	19,4	19,1	18,7	18,5	21,0	23,2	15,8	16,3
à vue	10,3	12,3	9,5	10,3	8,4	7,9	6,7	7,5	8,8	7,8	7,8
à terme	11,1	10,5	12,8	9,0	10,7	10,9	11,8	13,5	14,4	8,0	8,5
Privé	243,0	242,0	247,7	251,3	273,8	256,8	253,9	253,2	247,7	231,8	232,5
à vue	88,4	95,3	93,2	89,5	97,7	86,7	83,4	86,2	79,3	74,9	73,2
à terme	154,5	146,7	154,5	161,8	176,1	170,1	170,4	167,0	168,4	156,9	159,3
Dépôts de l'Etat	70,9	75,7	77,9	83,1	96,3	101,0	96,0	100,8	117,9	114,0	116,1
Crédits de la BCEAO	185,6	176,6	177,0	181,4	189,2	189,4	186,7	190,2	189,1	183,4	172,0
Autres postes nets	-46,6	-57,0	-55,8	-65,7	-66,0	-72,7	-70,7	-75,9	-78,9	-74,5	-69,5
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs CFA										
Avoirs extérieurs nets	3,5	6,1	5,1	0,4	0,1	5,2	-1,4	-2,0	-9,9	-2,6	-1,0
Réserves	69,1	67,9	74,1	73,7	71,5	78,0	71,6	68,0	70,0	54,0	55,9
dont : billets et monnaies	2,2	2,2	1,9	2,7	2,6	2,2	1,5	1,5	1,5	1,3	1,3
Créances sur l'Etat	1,6	1,5	1,1	1,4	1,1	1,2	1,7	2,1	4,4	1,9	1,9
Crédits à l'économie	112,7	112,7	110,5	112,7	116,4	107,6	107,7	111,3	114,1	115,5	108,4
dont : crédits de campagne	7,3	3,6	0,3	1,9	10,0	5,4	1,1	1,2	1,9	3,3	2,4
ACTIF = PASSIF	186,9	188,2	190,8	188,2	189,2	191,9	179,6	179,4	178,6	168,8	165,2
Dépôts des particuliers et entreprises	130,3	127,8	133,1	127,6	129,0	123,4	114,0	112,2	111,2	102,6	99,6
E.P.I.C.*	33,6	31,1	32,1	29,0	28,5	26,3	24,0	23,5	23,0	24,1	18,7
à vue	12,7	10,2	10,2	9,4	8,3	6,4	6,5	6,1	5,9	9,5	6,5
à terme	20,9	20,9	21,9	19,6	20,2	19,9	17,5	17,4	17,1	14,6	12,2
Privé	96,7	96,7	101,0	98,5	100,5	97,1	90,0	88,7	88,2	78,5	80,9
à vue	28,0	30,3	30,0	28,0	29,8	28,6	28,3	28,0	26,3	20,9	23,7
à terme	68,7	66,4	71,0	70,5	70,7	68,5	61,7	60,7	61,9	57,6	57,2
Dépôts de l'Etat	49,8	49,8	50,4	49,8	49,7	50,5	52,3	53,2	52,1	47,4	47,4
Crédits de la BCEAO	4,9	6,4	6,4	6,4	6,4	6,9	6,8	6,4	6,4	6,4	6,4
Autres postes nets	2,1	4,2	0,9	4,4	4,0	11,2	6,5	7,6	8,9	12,4	11,8
* Etablissements publics à caractère industriel et commercial.											
Source : B.C.E.A.O.											

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	438,6	433,2	401,6	416,7	457,6	419,8	406,7	410,7	428,0	438,1	440,4	440,4
Banque centrale	54,5	60,2	45,2	55,5	80,0	49,8	41,1	45,4	44,6	44,4	52,9	52,9
billets et monnaies	7,9	9,7	7,1	6,4	9,5	6,6	7,4	4,6	8,0	7,5	6,9	6,9
dépôts	46,7	50,5	38,1	49,1	70,6	43,2	33,7	40,8	36,7	36,9	46,0	46,0
Banques	384,1	373,0	356,4	361,2	377,6	370,0	365,6	365,3	383,4	393,7	387,5	387,5
Obligations cautionnées	16,9	11,3	14,2	18,1	20,3	16,1	22,2	24,3	22,2	20,8	18,8	18,8
TOTAL DES CREANCES	455,5	444,5	415,8	434,7	477,9	436,0	428,9	435,0	450,2	458,8	459,2	459,2
Concours des institutions monétaires	705,5	697,5	721,3	727,1	864,6	851,6	849,2	854,1	850,7	850,8	866,9	866,9
Banque centrale	562,2	552,3	570,4	568,2	560,2	557,0	560,6	562,3	557,5	558,6	579,4	579,4
Article 12 (obligations cautionnées)	3,8	3,3	3,3	2,9	2,9	3,0	2,3	2,5	2,2	1,6	1,7	1,7
Article 16	259,7	259,7	279,6	276,8	278,7	286,6	296,6	310,6	311,6	314,6	336,0	336,0
Concours FMI	298,7	289,4	287,5	288,5	278,6	267,4	261,7	249,2	243,7	242,4	241,7	241,7
Banques	143,3	145,2	150,9	158,9	304,4	294,6	288,6	291,8	293,2	292,2	287,5	287,5
C.C.P.	17,5	13,5	11,4	13,0	13,5	12,0	13,9	11,8	11,5	11,6	9,8	9,8
C.N.E.	6,5	6,6	6,7	6,6	7,7	10,3	10,2	10,2	11,0	11,0	11,0	11,0
TOTAL DES DETTES	729,5	717,6	739,4	746,8	885,7	873,8	873,4	876,1	873,2	873,4	887,7	887,7
Position Nette des Gouvernements	274,0	273,2	323,6	312,1	407,8	437,9	444,4	441,1	423,0	414,6	428,5	428,5

Source : B.C.E.A.O.

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	40,3	41,3	43,1	46,2	46,9	42,1	41,2	31,3	33,4	32,9	38,1	
Banque centrale	9,1	12,7	12,6	16,7	19,8	15,4	16,5	11,6	13,1	12,3	12,3	
billets et monnaies	1,3	1,7	1,8	1,6	1,4	1,4	2,9	0,8	2,2	2,0	1,6	
dépôts	7,9	11,0	10,8	15,1	18,4	14,0	13,6	10,8	10,9	10,3	10,7	
Banques	31,2	28,6	30,5	29,5	27,1	26,7	24,8	19,7	20,3	20,6	25,8	
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL DES CREANCES	40,3	41,3	43,1	46,2	46,9	42,1	41,2	31,3	33,4	32,9	38,1	
Concours des institutions monétaires	37,8	39,9	39,3	36,7	36,2	35,7	34,6	35,1	35,5	30,9	31,9	
Banque centrale	30,9	32,7	32,1	29,5	29,4	29,2	28,1	28,7	28,5	23,8	24,8	
Article 12 (obligations cautionnées)	0,0	0,0	0,0	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Article 16	28,3	30,1	25,8	23,2	23,1	22,9	21,8	22,4	19,3	14,6	12,4	
Concours FMI	2,6	2,6	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	9,2	9,2	12,4	
Banques	6,9	7,2	7,2	7,2	6,7	6,6	6,5	6,4	7,0	7,1	7,1	
C.C.P.	1,7	1,4	1,3	1,5	1,6	1,8	1,8	1,9	1,8	1,9	1,1	
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL DES DETTES	39,5	41,3	40,6	38,2	37,8	37,6	36,4	37,0	37,3	32,8	33,0	
Position Nette du Gouvernement	-0,8	0,0	-2,5	-8,1	-9,1	-4,5	-4,8	5,7	3,9	-0,1	- 5,1	

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs cfa										
Créances sur les institutions monétaires	78,5	79,8	59,8	56,9	63,1	57,7	55,4	57,0	54,6	59,1	60,2
Banque centrale	3,9	5,0	3,0	5,5	10,5	5,1	3,9	6,1	3,9	7,3	11,2
billets et monnaies	1,0	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	0,9	1,0	0,8
dépôts	2,9	4,2	2,2	4,5	9,5	4,1	2,8	5,0	3,0	6,3	10,4
Banques	74,6	74,8	56,8	51,4	52,5	52,5	51,5	50,9	50,7	51,7	49,0
Obligations cautionnées	2,0	1,6	1,1	2,1	1,9	2,1	2,1	2,2	1,0	1,6	1,3
TOTAL DES CREANCES	80,5	81,4	60,9	59,0	64,9	59,8	57,5	59,2	55,6	60,6	61,6
Concours des institutions monétaires	42,9	40,0	38,0	36,8	37,5	37,1	36,7	36,6	37,4	37,3	39,0
Banque centrale	22,8	22,1	21,7	21,6	23,0	23,0	22,5	22,6	24,1	24,8	26,5
Article 12 (obligations cautionnées)	1,1	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2
Article 16	19,3	19,3	18,9	18,9	20,3	20,4	19,9	20,0	21,5	18,9	20,5
Concours FMI	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	5,8	5,8
Banques	20,1	17,9	16,3	15,2	14,5	14,0	14,2	14,0	13,3	12,5	12,5
C.C.P.	2,2	2,3	2,3	1,9	2,0	1,9	3,9	1,7	1,7	1,7	1,6
C.N.E.	6,5	6,6	6,7	6,6	7,7	10,3	10,2	10,2	11,0	11,0	11,0
TOTAL DES DETTES	51,6	48,9	47,0	45,3	47,2	49,3	50,9	48,5	50,1	50,0	51,6
Position Nette du Gouvernement	-28,9	-32,5	-13,9	-13,6	-17,7	-10,5	-6,6	-10,7	-5,5	-10,6	-10,0

Source : B.C.E.A.O.

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	115,9	101,1	88,8	101,0	119,0	92,6	86,5	83,1	94,7	106,6	98,6	
Banque centrale	21,4	22,4	11,7	18,5	31,8	14,5	9,4	8,2	10,6	8,3	8,8	
billets et monnaies	2,0	3,4	1,2	1,3	2,1	1,5	1,1	0,6	1,4	0,7	0,8	
dépôts	19,4	19,0	10,5	17,2	29,7	13,0	8,3	7,6	9,2	7,6	8,0	
Banques	94,5	78,7	77,1	82,5	87,2	78,2	77,2	74,9	84,1	98,3	89,8	
Obligations cautionnées	10,3	4,8	8,9	12,3	13,2	9,8	16,9	17,5	16,9	15,1	12,4	
TOTAL DES CREANCES	126,2	105,9	97,7	113,2	132,2	102,5	103,5	100,6	111,6	121,7	111,0	
Concours des institutions monétaires	316,0	360,4	315,5	328,1	472,8	458,3	457,5	465,9	461,3	460,3	480,5	
Banque centrale	238,9	219,5	238,5	245,0	237,0	230,9	232,7	239,1	235,7	234,3	257,3	
Article 12 (obligations cautionnées)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Article 16	128,6	118,1	138,5	146,5	144,7	145,5	153,8	166,2	168,5	169,6	194,2	
Concours FMI	110,3	101,5	100,0	98,5	92,4	85,4	78,9	72,9	67,2	64,7	63,1	
Banques	77,1	80,8	77,0	83,1	235,8	227,4	224,8	226,8	225,6	226,0	223,2	
C.C.P.	1,4	1,5	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7	2,4	2,0	1,5	1,9	
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL DES DETTES	317,4	301,9	317,0	329,5	474,3	459,8	459,3	468,3	463,3	461,8	482,4	
Position Nette du Gouvernement	191,2	196,0	219,3	216,3	342,1	357,4	355,8	367,7	351,7	340,1	371,4	
Source : B.C.E.A.O.												

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs cfa										
Créances sur les institutions monétaires	38,9	38,3	37,3	35,8	37,3	37,2	37,9	43,1	36,5	37,5	38,7
Banque centrale	8,1	5,2	6,0	3,1	4,5	5,3	2,7	6,0	5,3	4,9	4,8
billets et monnaies	1,1	1,1	1,2	1,2	2,6	1,1	1,1	1,0	2,0	2,0	2,4
dépôts	7,0	4,1	4,8	1,8	1,9	4,2	1,6	5,0	3,3	2,9	2,4
Banques	30,8	33,1	31,3	32,7	32,8	31,9	35,2	37,1	31,2	32,6	32,9
Obligations cautionnées	0,4	0,4	0,2	0,1	1,2	0,3	0,3	0,7	0,4	0,4	1,0
TOTAL DES CREANCES	39,3	38,7	37,5	35,9	38,5	37,4	38,1	43,8	36,9	37,9	39,7
Concours des institutions monétaires	44,2	40,9	39,2	37,1	38,7	43,8	43,0	40,7	40,0	47,0	44,4
Banque centrale	34,2	38,0	37,1	34,5	35,1	40,5	39,8	37,3	37,0	44,2	41,9
Article 12 (obligations cautionnées)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Article 16	15,0	20,0	19,3	17,8	18,6	24,7	20,6	18,8	18,8	23,1	21,6
Concours FMI	19,1	18,0	17,8	16,7	16,5	15,7	19,3	18,5	18,1	21,1	20,3
Banques	5,8	2,9	2,2	2,6	3,6	3,3	3,2	3,4	3,0	2,8	2,5
C.C.P.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	44,2	40,9	39,2	37,1	38,7	43,8	43,0	40,7	40,0	47,0	44,4
Position Nette du Gouvernement	4,9	2,2	1,7	1,2	0,2	6,3	4,9	-3,1	3,1	9,1	4,7

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	30,4	29,4	30,0	30,6	30,1	25,4	27,1	27,1	24,0	26,3	26,7	
Banque centrale	4,1	3,1	2,4	3,2	2,6	1,3	3,0	3,0	1,6	1,5	4,3	
billets et monnaies	0,5	0,6	0,5	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3	0,3	0,2	
dépôts	3,6	2,5	1,9	2,9	2,3	1,0	2,6	2,8	1,3	1,2	4,1	
Banques	26,3	26,3	27,6	27,4	27,6	24,0	24,2	24,1	22,4	24,8	22,4	
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	
TOTAL DES CREANCES	30,4	29,4	30,1	30,6	30,2	25,4	27,1	27,1	24,1	26,3	26,8	
Concours des institutions monétaires	49,4	48,9	49,7	49,1	48,3	48,9	46,3	47,0	46,8	49,9	48,2	
Banque centrale	32,7	32,2	33,0	32,6	32,4	32,6	30,2	31,0	30,7	32,4	30,6	
Article 12 (obligations cautionnées)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Article 16	9,8	10,3	11,9	12,3	12,7	13,7	11,8	13,4	13,4	16,2	14,7	
Concours FMI	22,9	21,9	21,1	20,3	19,7	18,9	18,4	17,6	17,3	16,2	15,9	
Banques	16,7	16,7	16,7	16,4	15,9	16,3	16,1	16,0	16,1	17,5	17,6	
C.C.P.	3,6	3,3	1,7	4,3	3,4	1,8	2,1	1,5	1,5	1,7	1,7	
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL DES DETTES	53,0	52,2	51,4	53,3	51,7	50,8	48,4	48,5	48,3	51,6	49,9	
Position Nette du Gouvernement	22,6	22,8	21,3	22,7	21,5	25,4	21,3	21,4	24,2	25,3	23,1	

Source : B.C.E.A.O.

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1991			1992			1993				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	75,3	84,8	85,6	89,1	105,0	104,8	98,0	104,8	121,6	117,9	121,1
Banque centrale	4,4	9,1	7,7	6,0	8,7	3,8	2,0	4,0	3,7	3,9	5,0
billets et monnaies	1,5	1,8	1,0	0,8	1,7	1,0	0,5	0,6	0,7	1,1	0,7
dépôts	2,9	7,3	6,7	5,2	7,0	2,8	1,5	3,4	3,0	2,8	4,3
Banques	70,9	75,7	77,9	83,1	96,3	101,0	96,0	100,8	117,9	114,0	116,1
Obligations cautionnées	2,5	2,8	2,1	2,2	2,3	2,8	2,1	2,4	2,4	2,2	2,6
TOTAL DES CREANCES											
	77,8	87,6	87,7	91,3	107,3	107,6	100,1	107,2	124,0	120,1	123,7
Concours des institutions monétaires											
Banque centrale	175,9	186,0	197,5	198,2	189,4	184,8	189,1	186,4	183,7	181,4	179,5
Article 12 (obligations cautionnées)	161,2	168,3	167,5	165,5	163,2	159,2	167,5	163,6	160,2	157,9	157,2
Article 16	1,9	2,4	1,7	1,7	1,7	2,3	1,6	1,9	1,8	1,5	1,4
Concours FMI	41,6	45,7	48,5	41,2	41,5	41,5	52,2	51,9	50,0	51,4	51,3
Banques	117,7	120,2	117,3	122,6	120,0	115,4	113,7	109,8	108,4	105,0	104,5
C.C.P.	14,7	17,7	30,0	32,7	26,2	25,6	21,6	22,8	23,5	23,5	22,3
C.N.E.	3,1	4,0	3,6	3,0	3,7	4,0	3,5	3,4	3,5	3,8	2,5
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES											
	179,0	190,0	201,1	201,2	193,1	188,8	192,6	189,8	187,2	185,2	182,0
Position Nette du Gouvernement											
	101,2	102,4	113,4	109,9	85,8	81,2	92,5	82,6	63,2	65,1	58,3
Source : B.C.E.A.O.											

Source : B.C.E.A.O.

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs cfa											
Créances sur les institutions monétaires	53,3	52,4	52,1	52,3	51,8	54,9	55,9	59,7	58,5	53,6	53,9	
Banque centrale	3,5	2,6	1,7	2,5	2,1	4,4	3,7	6,5	6,4	6,2	6,5	
billets et monnaies	0,5	0,3	0,6	0,2	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	
dépôts	3,0	2,3	1,1	2,3	1,7	4,1	3,3	6,2	6,0	5,8	6,1	
Banques	49,8	49,8	50,4	49,8	49,7	50,5	52,2	53,2	52,1	47,4	47,5	
Obligations cautionnées	1,7	1,7	1,8	1,4	1,7	1,1	0,8	1,5	1,4	1,4	1,4	
TOTAL DES CREANCES	55,0	54,1	53,9	53,7	53,5	56,0	56,7	61,2	59,9	55,0	55,3	
Concours des institutions monétaires	43,1	41,0	41,6	40,8	41,2	42,6	41,4	42,1	45,7	43,1	43,0	
Banque centrale	41,5	39,5	40,5	39,5	40,1	41,5	39,7	40,0	41,3	41,2	41,1	
Article 12 (obligations cautionnées)	0,7	0,5	1,2	1,0	1,0	0,4	0,5	0,4	0,1	0,0	0,1	
Article 16	17,1	16,2	16,7	16,8	17,8	17,9	16,5	17,9	20,1	20,8	21,3	
Concours FMI	23,7	22,8	22,6	21,7	21,3	23,2	22,7	21,7	21,2	20,4	19,7	
Banques	1,6	1,5	1,1	1,3	1,1	1,1	1,7	2,1	4,4	1,9	1,9	
C.C.P.	1,2	1,0	1,0	1,0	1,3	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	
C.N.E.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTAL DES DETTES	44,3	42,0	42,6	41,8	42,5	43,5	42,3	43,0	46,7	44,1	44,0	
Position Nette du Gouvernement	-10,7	-12,1	-11,3	-11,9	-11,0	-12,5	-14,4	-18,2	-13,2	-10,9	-11,3	
Source : B.C.E.A.O.												

EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1989			1990			1991			1992			1993		
	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Sept.
	Milliards de francs cfa														
UMOA															
Dépôts dans les banques	601,0	628,8	652,4	652,4	652,0	694,5	694,2	698,5	707,3	719,7	704,0	712,4			
- Dépôts à terme	371,7	356,7	354,8	358,7	389,3	389,3	389,3	389,3	389,3	401,8	385,8	390,6			
- Comptes à régime spécial	229,3	272,1	297,6	293,3	301,1	304,9	309,2	315,0	317,9	318,2	321,8				
. Comptes sur livret	192,3	228,5	249,7	252,8	259,6	261,9	265,8	271,0	274,2	274,0	278,4				
. Comptes d'épargne-logement	21,1	25,2	25,7	25,7	26,3	26,9	27,4	27,3	26,8	26,7	26,2				
. Autres comptes d'épargne	15,9	18,4	22,2	14,8	15,2	16,1	16,0	16,7	16,9	17,5	17,2				
Dépôts en caisses d'épargne	20,0	21,3	25,1	19,6	21,1	24,0	23,9	23,9	24,7	24,7	24,7				
TOTAL	621,0	650,1	677,5	671,6	715,6	718,2	722,4	731,2	744,4	728,7	737,1				
EPARGNE/MASSE MONETAIRE	31,9	33,1	35,0	33,1	34,2	35,2	36,8	35,7	36,5	37,6	39,1				
BENIN															
Dépôts dans les banques	12,0	13,5	16,5	16,9	19,6	23,1	23,5	32,2	36,7	39,4	40,4				
- Dépôts à terme	5,8	5,6	5,4	5,9	7,7	10,3	10,4	17,5	20,0	20,4	20,5				
- Comptes à régime spécial	6,2	7,9	11,1	11,0	11,9	12,8	13,1	14,7	16,7	19,0	19,9				
. Comptes sur livret	5,9	7,6	10,9	11,0	11,9	12,8	13,1	14,7	16,7	19,0	19,9				
. Comptes d'épargne-logement	0,3	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
. Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
Dépôts en caisses d'épargne	3,1	3,5	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
TOTAL	15,1	17,0	21,7	16,9	19,6	23,1	23,5	32,2	36,7	39,4	40,4				
EPARGNE/MASSE MONETAIRE	12,4	12,7	14,9	11,0	12,7	14,8	14,4	18,3	21,2	23,8	23,9				

EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1989			1990			1991			1992			1993		
	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Déc.	Mars	Jun	Sept.	Sept.
Milliards de francs cfa															
BURKINA															
Dépôts dans les banques	37,0	39,4	42,7	41,8	46,4	48,0	48,3	48,4	48,9	48,9	48,9	48,9	48,9	48,9	48,9
- Dépôts à terme	23,0	23,8	24,7	23,4	27,4	28,5	28,5	28,4	28,6	28,8	28,8	28,6	28,8	28,8	28,3
- Comptes à régime spécial	14,0	15,6	18,0	18,4	19,0	19,5	19,8	20,0	20,3	20,1	19,6	20,3	20,1	19,6	19,6
. Comptes sur livret	13,7	15,3	17,7	18,1	18,7	19,2	19,5	19,7	20,0	19,8	19,3	20,0	19,8	19,3	19,3
. Comptes d'épargne-logement	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
. Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en caisses d'épargne	6,8	6,7	6,7	6,6	7,7	10,3	10,2	10,2	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
TOTAL	43,8	46,1	49,4	48,4	54,1	58,3	58,5	58,6	59,9	59,9	59,9	59,9	59,9	59,9	59,9
EPARGNE/MASSE MONETAIRE															
TOTAL	26,7	28,6	29,8	29,0	30,6	31,7	33,1	33,1	32,6	32,2	31,8				
COTE D'IVOIRE															
Dépôts dans les banques	324,0	293,6	305,7	310,8	327,4	328,1	326,1	324,2	328,3	327,7	330,0				
- Dépôts à terme	178,8	157,5	166,3	170,4	183,6	183,5	183,2	179,4	182,2	182,7	184,9				
- Comptes à régime spécial	145,2	136,1	139,4	140,4	143,8	144,6	142,9	144,8	146,1	145,0	145,1				
. Comptes sur livret	124,0	111,1	112,2	112,3	115,7	115,5	113,9	115,2	116,9	116,0	117,1				
. Comptes d'épargne-logement	11,8	14,5	14,4	14,5	14,4	14,5	14,3	14,3	13,7	13,6	13,0				
. Autres comptes d'épargne	9,4	10,5	12,8	13,6	13,7	14,6	14,7	15,3	15,5	15,4	15,0				
Dépôts en caisses d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				
TOTAL	324,0	293,6	305,7	310,8	327,4	328,1	326,1	324,2	328,3	327,7	330,0				
EPARGNE/MASSE MONETAIRE															
TOTAL	36,9	33,8	39,4	36,7	38,7	39,5	41,1	38,8	39,8	42,6	44,9				
NB : l'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.															
Source : B.C.E.A.O.															

EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1989			1990			1991			1992			1993		
	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
Milliards de francs cfa															
MALI															
Dépôts dans les banques	30,5	33,2	38,6	41,4	43,8	43,2	45,6	47,0	46,9	46,9	49,1	49,1	46,9	46,9	49,1
- Dépôts à terme	11,4	9,7	9,4	8,8	11,1	10,1	11,7	12,1	12,1	12,1	12,7	12,7	12,2	12,2	12,7
- Comptes à régime spécial	19,1	23,5	29,2	32,6	32,7	33,1	33,9	34,9	34,8	34,8	36,4	36,4	34,7	34,7	36,4
. Comptes sur livret	19,1	23,5	29,2	32,6	32,7	33,1	33,9	34,9	34,7	34,7	36,3	36,3	34,6	34,6	36,3
. Comptes d'épargne-logement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Dépôts en caisses d'épargne	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	30,6	33,4	38,8	41,4	43,8	43,2	45,6	47,0	46,9	46,9	49,1	49,1	46,9	46,9	49,1
EPARGNE/MASSE MONETAIRE															
TOTAL	21,5	23,5	26,5	26,6	26,0	26,6	30,4	30,0	27,7	28,2	30,2	30,2	28,2	28,2	30,2
NIGER															
Dépôts dans les banques	51,5	51,9	40,6	36,4	37,7	36,4	38,1	40,9	43,2	39,5	40,7	40,7	39,5	39,5	40,7
- Dépôts à terme	47,8	48,2	35,7	32,4	33,7	32,1	33,6	36,5	38,5	34,7	35,7	35,7	34,7	34,7	35,7
- Comptes à régime spécial	3,7	3,7	4,9	4,0	4,0	4,3	4,5	4,4	4,7	4,8	5,0	5,0	4,8	4,8	5,0
. Comptes sur livret	3,7	3,7	4,9	4,0	4,0	4,3	4,5	4,4	4,7	4,8	5,0	5,0	4,8	4,8	5,0
. Comptes d'épargne-logement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
. Autres comptes d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en caisses d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	51,5	51,9	40,6	36,4	37,7	36,4	38,1	40,9	43,2	39,5	40,7	40,7	39,5	39,5	40,7
EPARGNE/MASSE MONETAIRE															
TOTAL	38,0	37,2	31,6	29,8	31,8	31,3	31,9	33,9	36,5	34,7	36,2	36,2	34,7	34,7	36,2

NB : l'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.

EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	1989			1990			1991			1992			1993		
	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
Milliards de francs cfa															
SENEGAL															
Dépôts dans les banques	87,2	136,4	141,9	147,2	161,1	156,9	159,8	154,1	156,0	145,8	149,5				
- Dépôts à terme	78,4	85,5	84,2	89,5	101,4	96,2	93,9	87,9	90,0	79,0	80,3				
- Comptes à régime spécial	8,8	50,9	57,7	57,7	59,7	60,7	65,9	66,2	66,0	66,8	69,2				
. Comptes sur livret	0,0	39,8	45,9	45,7	46,8	47,4	51,9	52,5	52,3	52,4	54,6				
. Comptes d'épargne-logement	8,7	10,1	10,8	10,9	11,6	12,1	12,8	12,6	12,7	12,7	12,8				
. Autres comptes d'épargne	0,1	1,0	1,0	1,1	1,3	1,2	1,2	1,1	1,0	1,7	1,8				
Dépôts en caisses d'épargne	3,6	4,0	4,6	4,6	4,8	5,1	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2				
TOTAL	90,8	140,4	146,5	151,8	165,9	162,0	165,0	159,3	161,2	151,0	154,7				
EPARGNE/MASSE MONETAIRE															
TOTAL	25,8	38,1	40,9	40,7	40,3	42,1	45,4	41,4	42,5	42,9	46,2				
TOGO															
Dépôts dans les banques	52,4	53,9	58,0	57,6	58,5	58,4	57,1	60,5	59,7	55,8	53,8				
- Dépôts à terme	26,5	26,4	29,1	28,3	28,5	28,6	28,0	30,5	30,4	28,0	27,2				
- Comptes à régime spécial	25,9	27,5	28,9	29,3	30,0	29,8	29,1	30,0	29,3	27,8	26,6				
. Comptes sur livret	25,9	27,5	28,9	29,2	29,8	29,5	29,0	29,6	28,9	27,4	26,2				
. Comptes d'épargne-logement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1				
. Autres comptes d'épargne	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3				
Dépôts en caisses d'épargne	6,4	6,9	8,4	8,4	8,6	8,6	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5				
TOTAL	58,8	60,8	66,4	66,0	67,1	67,0	65,6	69,0	68,2	64,3	62,3				
EPARGNE/MASSE MONETAIRE															
TOTAL	41,7	41,7	38,6	40,0	39,4	42,3	46,4	51,0	52,8	53,7	54,7				
NB : l'épargne ici retracée est considérée uniquement sous son aspect financier.															
Source : B.C.E.A.O.															

UMOA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	967,9	960,9	949,5	1043,9	1086,1	1037,6	1009,5	1052,5	1055,9	970,2	943,5	
Billets et pièces	624,3	611,8	563,6	639,2	656,5	604,6	552,7	635,1	621,1	571,1	526,4	
Réserves des banques	295,4	300,1	339,3	355,7	380,1	380,7	397,0	355,7	371,9	331,0	347,9	
Autres dépôts	48,1	49,0	46,6	49,0	49,5	52,3	59,8	61,7	62,9	68,1	69,2	
Contreparties de la base	967,9	960,9	949,5	1043,9	1086,1	1037,6	1009,5	1052,5	1055,9	970,2	943,5	
Avoirs extérieurs nets	-217,8	-220,0	-233,0	-139,2	-77,6	-110,9	-161,3	-143,6	-137,3	-136,5	-141,2	
Position Nette des Gouvernements	507,7	492,2	525,2	512,8	480,2	507,2	519,4	516,9	512,9	514,3	526,5	
Concours aux banques et établissements financiers	826,6	812,9	802,0	830,9	814,9	782,6	797,1	851,7	840,9	800,0	759,5	
Autres éléments nets	-148,6	-124,2	-144,8	-160,6	-131,4	-141,2	-145,7	-172,6	-160,5	-207,6	-201,3	
Masse monétaire (M2)	1997,8	1989,2	1935,6	2030,2	2092,2	2037,7	1964,0	2045,6	2035,8	1937,7	1884,0	
Multiplicateur (M2/BM)	2,06	2,07	2,03	1,94	1,92	1,96	1,94	1,94	1,92	1,99	1,99	
	Pour cent											
Partage des encaisses												
Circulation fiduciaire	29,3	28,7	27,3	29,8	29,4	27,7	26,6	29,3	28,4	27,5	26,2	
Dépôts en CCP	0,9	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,5	
Dépôts en CNE	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	
Dépôts en banque	69,7	70,5	72,0	69,6	69,6	71,2	72,0	69,6	70,4	71,3	72,7	
Coefficient de réserves (a)	21,3	21,4	24,4	25,3	26,1	26,2	28,0	25,0	25,9	24,0	25,4	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : B.C.E.A.O.												

BENIN - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	76,9	83,1	90,9	100,9	103,2	108,1	119,2	125,1	114,7	114,0	123,1	
Billets et pièces	39,2	41,3	40,7	49,7	49,5	47,7	55,3	55,8	48,8	36,7	37,7	
Réserves des banques	34,5	38,4	48,9	50,9	52,8	59,4	62,7	67,7	64,8	76,6	85,0	
Autres dépôts	3,2	3,4	1,3	0,2	0,9	1,0	1,1	1,6	1,1	0,7	0,4	
Contreparties de la base	76,9	83,1	90,9	100,9	103,2	108,1	119,2	125,1	114,7	114,0	123,1	
Avoirs extérieurs nets	3,2	11,6	19,7	37,7	42,9	43,0	54,9	56,3	47,2	51,3	59,8	
Position Nette du Gouvernement	21,8	20,0	19,5	12,8	9,6	13,8	11,6	17,1	15,4	11,5	12,6	
Concours aux banques & établissements financiers	50,8	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	50,3	
Autres éléments nets	1,1	1,2	1,4	1,3	0,4	1,0	2,4	0,4	0,3	1,2	1,1	
Masse monétaire (M2)	136,6	140,1	145,4	153,9	154,5	156,9	163,0	176,0	172,8	165,2	169,3	
Multiplicateur (M2/BM)	1,78	1,68	1,60	1,53	1,50	1,45	1,37	1,41	1,51	1,45	1,38	
Pour cent												
Partage des encaisses												
Circulation fiduciaire	26,7	27,1	25,8	30,2	30,2	28,4	31,1	29,4	25,7	19,6	20,2	
Dépôts en CCP	1,2	1,0	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1	0,6	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en banque	72,0	71,9	73,3	68,8	68,8	70,5	67,8	69,5	73,3	79,3	79,1	
Coefficient de réserves (a)	35,0	38,1	45,9	48,0	49,7	53,7	56,7	55,3	51,2	58,5	63,4	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : B.C.E.A.O.												

BURKINA - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	90,8	93,5	94,1	99,0	102,3	108,7	106,5	105,6	115,1	113,9	119,9	
Billets et pièces	65,0	65,7	63,7	64,5	66,6	66,4	63,2	69,1	73,3	74,7	76,4	
Réserves des banques	25,1	27,4	29,4	33,8	35,3	41,8	42,6	35,5	40,5	38,1	42,9	
Autres dépôts	0,6	0,4	1,0	0,7	0,3	0,5	0,6	1,0	1,3	1,1	0,6	
Contreparties de la base	90,8	93,5	94,1	99,0	102,3	108,7	106,5	105,6	115,1	113,9	119,9	
Avoirs extérieurs nets	67,5	71,4	63,8	72,8	78,8	80,7	77,3	78,8	84,5	86,8	94,9	
Position Nette du Gouvernement	18,9	17,1	18,7	16,1	12,5	18,0	18,6	16,5	20,2	17,4	15,3	
Concours aux banques & établissements financiers	4,5	4,4	11,1	10,3	10,2	10,1	10,0	10,0	9,9	9,9	9,9	
Autres éléments nets	-0,2	0,5	0,6	-0,2	0,9	0,0	0,5	0,2	0,5	-0,3	-0,2	
Masse monétaire (M2)	168,8	174,3	165,5	167,1	176,7	183,6	176,7	176,8	183,7	185,8	188,5	
Multiplificateur (M2/BM)	1,86	1,87	1,76	1,69	1,73	1,69	1,66	1,68	1,60	1,63	1,57	
	Pour cent											
Partage des encaisses												
Circulation fiduciaire	36,0	35,8	36,9	36,5	35,6	34,3	34,3	37,2	38,0	38,4	39,3	
Dépôts en CCP	1,3	1,3	1,4	1,1	1,1	1,0	2,2	1,0	0,9	0,9	0,8	
Dépôts en CNE	3,9	3,8	4,0	4,0	4,4	5,6	5,8	5,8	6,0	5,9	5,8	
Dépôts en banque	58,9	59,1	57,6	58,4	58,9	59,1	57,7	56,1	55,1	54,8	54,1	
Coefficient de réserves (a)	25,3	26,6	30,9	34,6	34,0	38,6	41,8	35,8	40,0	37,4	42,1	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : B.C.E.A.O.												

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Milliards de francs CFA											
Base monétaire (BM)	280,6	267,0	247,9	298,8	287,2	260,3	246,6	275,1	268,2	239,4	210,7	
Billets et pièces	262,5	247,9	224,7	272,3	258,7	237,5	214,2	264,2	254,1	226,2	207,4	
Réserves des banques	18,1	19,0	23,1	26,3	28,1	22,0	32,3	10,6	13,8	12,6	3,2	
Autres dépôts	0,0	0,1	0,1	0,2	0,4	0,9	0,1	0,3	0,3	0,6	0,1	
Contreparties de la base	280,6	267,0	247,9	298,8	287,2	260,3	246,6	275,1	268,2	239,4	210,7	
Avoirs extérieurs nets	-463,8	-460,9	-486,3	-454,2	-429,3	-431,9	-481,8	-504,5	-492,6	-484,0	-509,6	
Position Nette du Gouvernement	217,5	197,1	226,8	226,6	205,2	216,4	223,3	230,9	225,1	226,0	248,5	
Concours aux banques & établissements financiers	529,0	522,7	504,8	530,9	506,6	474,0	491,7	542,9	533,8	498,4	471,3	
Autres éléments nets	-2,1	8,1	2,7	-4,5	4,8	1,7	13,4	5,8	1,9	-1,0	0,5	
Masse monétaire (M2)	827,0	819,5	775,9	846,4	846,5	830,4	792,8	836,2	824,0	769,6	735,2	
Multiplicateur (M2/BM)	2,95	3,07	3,13	2,83	2,95	3,19	3,21	3,04	3,07	3,21	3,49	
	Pour cent											
Partage des encaisses												
Circulation fiduciaire	29,8	28,0	26,8	30,5	28,7	26,5	25,9	30,2	28,9	27,6	26,3	
Dépôts en CCP	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en banque	70,0	71,8	73,0	69,3	71,2	73,3	73,9	69,5	70,9	72,2	73,4	
Coefficient de réserves (a)	3,1	3,2	4,1	4,5	4,7	3,6	5,5	1,8	2,4	2,3	0,6	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : B.C.E.A.O.												

MALI - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Milliards de francs CFA											
Base monétaire (BM)	92,3	106,0	111,0	112,5	101,1	103,0	107,6	109,9	103,3	108,4	118,7	
Billets et pièces	46,1	46,6	45,1	43,8	43,2	39,3	39,6	41,8	43,2	41,5	39,7	
Réserves des banques	46,2	59,4	65,9	68,7	57,9	63,7	68,0	68,1	60,1	66,9	79,0	
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Contreparties de la base	92,3	106,0	111,0	112,5	101,1	103,0	107,6	109,9	103,3	108,4	118,7	
Avoirs extérieurs nets	31,5	40,0	43,3	55,2	54,4	54,6	46,5	57,4	56,5	56,2	64,9	
Position Nette du Gouvernement	26,1	32,8	31,1	31,4	30,5	35,2	37,1	31,3	31,7	39,2	37,1	
Concours aux banques & établissements financiers	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	23,9	
Autres éléments nets	10,8	9,3	12,7	1,9	-7,7	-10,7	0,0	-2,7	-8,9	-11,0	-7,2	
Masse monétaire (M2)	146,6	148,6	146,5	155,7	168,7	162,4	150,1	157,2	169,2	166,2	162,6	
Multiplicateur (M2/BM)	1,59	1,40	1,32	1,38	1,66	1,57	1,39	1,43	1,64	1,53	1,37	
Pour cent												
Partage des encaisses												
Circulation fiduciaire	37,4	41,0	38,7	39,3	42,5	40,4	37,6	38,7	39,2	38,0	36,0	
Dépôts en CCP	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en banque	59,6	59,0	61,3	60,7	57,5	59,6	62,4	61,3	60,8	62,0	64,0	
Coefficient de réserves (a)	52,9	67,7	73,4	72,7	59,7	65,8	72,6	70,7	58,4	65,0	75,9	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : B.C.E.A.O.												

NIGER - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1991				1992				1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Milliards de francs cfa										
Base monétaire (BM)	87,1	80,1	80,7	82,2	83,7	78,7	81,4	83,2	84,6	71,3	72,4
Billets et pièces	45,5	46,1	44,4	42,8	40,9	38,6	38,9	41,0	41,5	39,8	37,5
Réserves des banques	41,6	34,0	36,3	39,4	42,8	40,1	42,5	42,2	43,1	31,5	34,3
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Contreparties de la base	87,1	80,1	80,7	82,2	83,7	78,7	81,4	83,2	84,6	71,3	72,4
Avoirs extérieurs nets	33,7	26,6	23,3	25,5	26,4	20,8	28,3	28,9	29,4	17,8	19,8
Position Nette du Gouvernement	28,6	29,1	30,7	29,4	29,8	31,3	27,2	28,0	29,1	30,9	27,2
Concours aux banques & établissements financiers	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,1	27,0	27,0	27,0	27,0
Autres éléments nets	-2,4	-2,7	-0,3	0,2	0,3	-0,5	-1,2	-0,7	-0,9	-4,4	-1,6
Masse monétaire (M2)	133,2	128,7	128,3	122,2	118,6	116,1	119,4	120,7	118,2	113,8	112,5
Multiplificateur (M2/BM)	1,53	1,61	1,59	1,49	1,41	1,47	1,47	1,45	1,40	1,60	1,55
	Pour cent										
Partage des encaisses											
Circulation fiduciaire	32,4	33,4	32,7	33,8	33,3	32,0	31,3	32,7	33,9	33,8	32,0
Dépôts en CCP	2,7	2,6	1,3	3,5	2,9	1,6	1,8	1,2	1,3	1,5	1,5
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	64,9	64,0	65,9	62,8	63,8	66,5	66,9	66,0	64,8	64,7	66,5
Coefficient de réserves (a)	48,1	41,3	42,9	51,3	54,5	51,9	53,3	53,0	56,3	42,8	45,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.											
Source : B.C.E.A.O.											

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Milliards de francs cfa												
Base monétaire (BM)	175,3	164,7	152,7	170,9	216,6	190,2	172,5	182,1	193,5	159,8	138,1	
Billets et pièces	111,8	108,1	89,1	104,8	122,2	112,1	93,7	116,8	112,4	107,0	89,0	
Réserves des banques	63,1	56,2	63,4	65,7	94,2	78,0	78,7	65,1	81,1	52,6	48,9	
Autres dépôts	0,4	0,4	0,2	0,4	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2	0,2	
Contreparties de la base	175,3	164,7	152,7	170,9	216,6	190,2	172,5	182,1	193,5	159,8	138,1	
Avoirs extérieurs nets	-159,1	-170,6	-183,7	-169,0	-127,0	-152,3	-176,8	-163,4	-149,1	-173,4	-181,2	
Position Nette du Gouvernement	156,8	159,2	159,8	159,5	154,5	155,4	165,5	159,6	156,5	154,0	152,2	
Concours aux banques & établissements financiers	184,8	176,4	176,9	180,5	188,8	188,6	186,1	189,6	188,0	182,2	169,2	
Autres éléments nets	-7,2	-0,3	-0,3	0,0	0,4	-1,5	-2,2	-3,7	-1,8	-3,0	-2,1	
Masse monétaire (M2)	372,4	368,9	357,8	372,5	411,4	384,3	363,6	385,0	378,9	351,9	334,8	
Multiplicateur (M2/BM)	2,12	2,24	2,34	2,18	1,89	2,02	2,11	2,11	1,96	2,20	2,42	
Pour cent												
Partage des encaisses												
Circulation fiduciaire	28,1	27,0	23,5	26,4	27,9	27,2	24,1	27,8	27,6	28,5	24,9	
Dépôts en CCP	0,8	1,1	1,0	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	1,1	0,7	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en banque	71,1	71,9	75,5	72,8	71,2	71,7	74,9	71,3	71,5	70,4	74,4	
Coefficient de réserves (a)	23,8	21,2	23,5	24,2	32,1	28,3	28,9	23,7	29,9	21,2	19,6	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												
Source : B.C.E.A.O.												

TOGO - EVOLUTION DE LA BASE MONETAIRE

	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Milliards de francs cfa											
Base monétaire (BM)	107,5	103,7	112,8	110,4	111,8	112,5	98,6	90,5	87,3	70,5	69,6	
Billets et pièces	40,6	38,0	40,6	39,4	40,7	32,3	27,6	23,9	18,6	17,7	14,8	
Réserves des banques	66,9	65,7	72,2	71,0	68,9	75,8	70,1	66,5	68,5	52,7	54,6	
Autres dépôts	0,0	0,0	0,0	0,0	2,1	4,4	0,9	0,1	0,2	0,1	0,2	
Contreparties de la base	107,5	103,7	112,8	110,4	111,8	112,5	98,6	90,5	87,3	70,5	69,6	
Avoirs extérieurs nets	64,6	58,8	66,0	65,3	63,9	62,5	54,9	49,6	41,5	28,4	27,9	
Position Nette du Gouvernement	38,0	36,9	38,8	37,0	38,0	37,1	36,0	29,8	34,9	35,0	34,6	
Concours aux banques & établissements financiers	6,4	8,0	8,0	8,0	8,0	8,4	8,0	8,0	8,0	8,3	7,9	
Autres éléments nets	-1,6	0,0	0,0	0,1	1,9	4,4	-0,3	3,1	2,9	-1,2	-0,8	
Masse monétaire (M2)	169,4	164,3	172,2	165,1	170,1	158,5	141,5	135,3	129,1	119,7	113,9	
Multiplificateur (M2/BM)	1,58	1,58	1,53	1,49	1,52	1,41	1,44	1,50	1,48	1,70	1,64	
	Pour cent											
Partage des encaisses												
Circulation fiduciaire	22,4	21,6	22,1	22,1	22,2	18,8	18,1	16,3	12,9	13,4	11,5	
Dépôts en CCP	0,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8	0,9	
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Dépôts en banque	76,9	77,8	77,3	77,3	77,1	80,6	81,3	83,0	86,3	85,8	87,6	
Coefficient de réserves (a)	51,3	51,4	54,3	55,7	52,6	59,3	61,0	59,2	61,5	51,3	54,7	
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.												

U.M.O.A. - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	87 522	87 356	77 913	73 328	78 663	73 072	60 594	54 571	61 273	64 129	55 440	
- Agriculture, chasse	65 248	64 697	56 253	50 827	57 640	52 348	41 893	35 820	42 527	44 079	35 662	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	22 274	22 659	21 660	22 501	21 023	20 724	18 701	18 751	18 746	20 050	19 778	
Industries extractives	20 301	26 010	26 018	25 692	25 913	25 103	25 284	26 154	27 607	29 666	29 661	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	2 088	12	10	11	5	-	-	-	
- Autres	20 301	26 010	26 018	23 604	25 901	25 093	25 273	26 149	27 607	29 666	29 661	
Industries manufacturières	222 926	223 334	219 289	219 276	214 024	216 373	221 448	229 414	229 920	235 453	204 127	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	75 369	79 647	77 168	83 217	80 207	85 422	88 658	91 623	98 483	96 199	71 875	
- Textiles, habillement, cuir	38 466	37 458	36 026	37 352	36 456	34 926	35 507	37 411	33 551	33 150	33 582	
- Industries chimiques	31 609	31 286	34 193	28 701	26 336	26 532	27 673	32 560	31 645	38 278	34 617	
- Autres	77 482	74 943	71 902	70 006	71 025	69 493	69 610	67 820	66 241	67 826	64 053	
Electricité, gaz, eau	13 133	15 635	17 722	20 735	21 669	23 897	25 009	26 138	16 843	12 869	9 524	
Bâtiment, travaux publics	69 109	65 502	67 123	65 347	65 178	63 308	68 064	65 595	65 563	67 219	67 514	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	728 091	672 025	611 364	614 295	644 094	640 312	622 960	669 664	674 387	639 373	603 616	
- Commerce de gros	592 330	532 022	470 859	481 428	513 101	508 521	486 448	535 915	540 843	507 140	468 108	
- Commerce de détail	119 124	122 127	124 035	117 190	115 494	116 201	121 517	121 889	121 789	120 422	123 014	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	16 637	17 876	16 470	15 677	15 499	15 590	15 000	11 860	11 755	11 811	12 494	
Transports, entrepôts et communications	86 696	90 197	89 977	84 911	64 052	61 075	60 599	62 744	60 589	62 227	61 617	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	62 323	63 118	59 573	59 490	51 400	51 565	51 379	51 312	51 044	51 158	51 734	
- Etablissements financiers, assurances	15 767	15 826	15 809	15 809	15 225	15 562	15 447	16 279	16 163	15 804	16 053	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	46 556	47 292	43 764	43 681	36 175	36 003	35 932	35 033	34 881	35 354	35 681	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	79 268	80 182	81 834	79 869	81 918	83 104	86 462	89 035	91 171	93 328	91 881	
- Services divers fournis à la collectivité	9 511	9 425	9 042	9 271	9 211	9 103	9 889	8 995	8 764	11 026	10 045	
- Prêts aux particuliers	32 837	32 444	34 602	33 692	32 698	33 788	33 849	35 919	35 891	35 636	35 992	
- Autres	36 920	38 313	38 190	36 906	40 009	40 213	42 724	44 121	46 516	46 666	45 844	
TOTAL	1 369 317	1 323 359	1 250 81	1 242 943	1 246 911	1 237 809	1 221 799	1 274 627	1 278 397	1 255 422	1 175 114	
Source : B.C.E.A.O.												

BURKINA - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 458	3 399	3 803	1 314	1 256	1 283	1 044	1 070	1 367	1 322	1 201	
- Agriculture, chasse	1 458	3 399	3 803	1 314	1 256	1 283	1 044	1 070	1 367	1 322	1 201	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Industries extractives	174	191	180	223	4	2	25	21	30	20	8	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	174	191	180	223	4	2	25	21	30	20	8	
Industries manufacturières	8 761	9 734	11 543	9 888	9 343	8 507	8 947	9 495	9 197	9 394	10 200	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 188	5 788	7 192	6 737	6 623	6 039	6 256	6 707	6 503	6 269	6 925	
- Textiles, habillement, cuir	633	509	600	436	436	423	704	454	395	414	427	
- Industries chimiques	864	938	1 050	737	755	974	766	636	814	1 104	1 035	
- Autres	2 076	2 499	2 701	1 978	1 529	1 071	1 221	1 698	1 485	1 607	1 813	
Electricité, gaz, eau	09	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	
Bâtiment, travaux publics	7 335	6 172	6 704	5 717	6 029	6 415	6 345	5 209	3 995	3 861	3 674	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	37 901	41 279	37 741	25 276	31 820	27 711	26 179	24 128	27 219	29 965	22 795	
- Commerce de gros	26 779	29 841	25 890	17 202	23 718	20 813	19 641	17 431	22 456	25 556	18 252	
- Commerce de détail	10 900	11 175	11 411	7 913	7 953	6 726	6 363	6 526	4 631	4 260	4 424	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	222	263	440	161	149	172	175	171	132	149	119	
Transports, entrepôts et communications	2 677	2 524	2 989	1 946	1 210	1 106	1 209	1 420	1 637	1 440	1 167	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	320	186	378	437	363	718	399	235	284	254	716	
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	320	186	378	437	363	718	399	235	284	254	716	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	5 924	6 627	7 042	5 075	5 514	5 385	6 422	6 691	6 325	8 215	7 096	
- Services divers fournis à la collectivité	271	280	146	104	76	47	106	103	49	164	45	
- Prêts aux particuliers	894	1 093	976	374	404	397	497	546	528	534	462	
- Autres	4 759	5 254	5 920	4 597	5 034	4 941	5 819	6 042	5 748	7 517	6 589	
TOTAL	64 559	70 112	70 380	49 880	55 539	51 127	50 570	48 269	50 054	54 471	46 857	

Source : B.C.E.A.O.

COTE D'IVOIRE - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991			1992			1993				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	28 680	29 379	28 780	29 228	24 661	21 660	17 634	18 996	18 756	17 937	18 236
- Agriculture, chasse	16 600	17 028	16 194	16 245	12 745	9 976	7 760	9 190	9 461	8 864	9 213
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	12 080	12 351	12 586	12 983	11 916	11 684	9 874	9 806	9 295	9 073	9 023
Industries extractives	1 554	1 553	1 549	3 639	1 622	1 960	1 090	771	1 092	1 093	1 092
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	5	-	3	-
- Autres	1 554	1 553	1 549	3 639	1 622	1 960	1 090	766	1 092	1 090	1 092
Industries manufacturières	142 688	141 478	133 127	136 001	127 735	129 291	128 709	136 214	135 408	136 235	110 557
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	49 717	52 947	48 314	54 038	51 039	55 364	54 517	59 434	64 290	61 912	38 958
- Textiles, habillement, cuir	24 966	23 813	22 711	24 397	22 387	21 135	21 104	20 504	19 122	19 437	19 638
- Industries chimiques	16 413	16 038	16 754	17 324	13 623	12 628	13 669	17 520	14 352	19 799	17 018
- Autres	51 592	48 680	45 348	40 242	40 686	40 164	39 419	38 756	37 644	35 087	34 943
Electricité, gaz, eau	11 458	14 094	15 274	18 498	20 059	21 834	22 599	23 379	14 354	10 645	7 684
Bâtiment, travaux publics	24 356	22 284	23 440	23 030	22 727	21 103	21 093	19 264	20 172	20 494	21 284
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	414 350	377 316	330 841	347 751	347 721	355 659	343 880	393 188	389 893	356 403	339 318
- Commerce de gros	375 727	337 975	292 854	309 089	307 324	314 110	302 230	352 650	349 060	317 241	297 887
- Commerce de détail	31 795	32 022	32 224	32 692	34 455	35 761	36 587	35 259	35 752	34 182	36 204
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	6 828	7 319	5 763	5 970	5 942	5 788	5 063	5 279	5 081	4 980	5 227
Transports, entrepôts et communications	51 668	55 078	54 419	50 920	31 947	29 030	27 208	29 980	27 400	28 728	29 466
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	28 799	30 185	26 720	27 809	19 803	19 614	17 992	17 629	17 259	17 594	17 787
- Etablissements financiers, assurances	661	540	657	655	139	319	123	198	190	197	581
- Affaires immobilières, services aux entreprises	28 138	29 645	26 063	27 154	19 664	19 295	17 869	17 431	17 069	17 397	17 206
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	25 544	24 756	26 295	25 637	26 192	26 817	24 525	25 368	25 669	26 854	25 630
- Services divers fournis à la collectivité	4 777	5 011	4 709	4 857	5 045	4 866	4 959	5 016	4 975	6 902	6 052
- Prêts aux particuliers	18 183	17 401	19 360	18 486	18 254	19 120	17 285	18 251	17 915	18 006	17 572
- Autres	2 584	2 344	2 226	2 294	2 893	2 831	2 281	2 101	2 779	1 946	2 006
TOTAL	729 097	696 123	640 445	662 513	622 467	626 968	604 730	664 789	650 003	615 983	571 054

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

MALI - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991					1992					1993				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA														
Agriculture, sylviculture et pêche	22 493	19 741	12 248	9 076	22 787	20 183	13 341	12 139	15 288	18 085	11 041				
- Agriculture, chasse	22 380	19 635	12 135	8 972	22 683	20 063	13 221	12 019	15 168	17 965	10 921				
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	113	106	113	104	104	120	120	120	120	120	120				
Industries extractives	229	261	269	270	276	104	121	118	132	121	104				
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
- Autres	229	261	269	270	276	104	121	118	132	121	104				
Industries manufacturières	2 384	2 010	2 462	2 711	3 743	4 535	4 809	5 277	5 594	5 052	4 018				
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	290	360	536	665	1 724	2 608	2 718	2 841	3 210	2 705	1 475				
- Textiles, habillement, cuir	290	422	462	449	624	428	464	483	515	485	551				
- Industries chimiques	581	544	455	475	385	512	464	638	513	635	706				
- Autres	1 070	684	1 009	1 122	1 010	987	1 163	1 315	1 356	1 227	1 286				
Electricité, gaz, eau	503	257	345	306	122	110	191	149	120	246	66				
Bâtiment, travaux publics	1 223	1 125	1 175	1 131	1 153	1 234	1 468	1 516	2 104	1 672	2 020				
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	22 832	23 245	24 397	23 906	22 363	22 621	24 436	24 114	22 895	22 757	22 918				
- Commerce de gros	14 339	15 020	15 806	15 426	14 439	14 666	16 090	16 053	14 853	14 580	14 847				
- Commerce de détail	8 331	8 118	8 442	8 420	7 821	7 858	8 218	7 935	7 954	8 015	7 869				
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	162	107	149	60	103	97	128	126	88	162	202				
Transports, entrepôts et communications	1 633	1 435	1 539	1 354	1 356	1 392	1 422	1 366	1 316	1 384	1 451				
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	449	413	473	497	454	635	808	519	558	647	649				
- Etablissements financiers, assurances	49	22	35	20	20	195	190	50	44	65	37				
- Affaires immobilières, services aux entreprises	400	391	438	477	434	440	618	469	514	582	612				
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	7 017	7 404	6 474	6 382	6 098	5 990	5 977	6 317	6 241	6 108	5 991				
- Services divers fournis à la collectivité	75	61	65	91	88	58	60	88	70	54	44				
- Prêts aux particuliers	554	538	578	566	500	504	565	530	552	573	623				
- Autres	6 388	6 805	5 831	5 725	5 510	5 428	5 352	5 699	5 619	5 481	5 324				
TOTAL	58 763	55 891	49 382	45 633	58 352	56 804	52 573	51 515	54 248	56 072	48 258				

Source : B.C.E.A.O

NIGER - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991			1992			1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars
	Millions de francs CFA								
Agriculture, sylviculture et pêche	3 685	3 659	3 659	3 659	3 672	3 693	3 688	3 711	3 710
- Agriculture, chasse	3 685	3 659	3 659	3 659	3 672	3 693	3 688	3 711	3 710
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	681	3 882	3 218	21	22	1 649	3 059	2 364	1 334
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	681	3 882	3 218	21	22	1 649	3 059	2 364	1 334
Industries manufacturières	11 796	11 548	11 928	12 118	12 085	12 022	10 387	10 465	10 371
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 167	3 076	3 068	3 452	3 424	3 405	3 321	3 390	3 296
- Textiles, habillement, cuir	2 251	2 310	2 454	2 478	2 425	2 412	2 452	2 380	2 314
- Industries chimiques	1 473	1 241	1 495	1 210	1 228	1 198	1 029	1 122	1 170
- Autres	4 905	4 921	4 911	4 978	5 008	5 007	3 585	3 573	3 591
Electricité, gaz, eau	58	128	73	123	117	120	78	146	85
Bâtiment, travaux publics	11 904	12 091	12 170	11 210	11 202	10 792	10 132	9 910	10 009
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	52 760	52 822	52 561	51 952	52 369	52 438	47 541	45 363	44 874
- Commerce de gros	33 723	33 764	33 687	32 778	33 219	32 993	31 169	29 161	28 607
- Commerce de détail	16 858	16 889	16 671	17 011	16 981	17 271	14 819	14 668	14 717
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 179	2 169	2 203	2 163	2 169	2 174	1 553	1 534	1 550
Transports, entrepôts et communications	7 671	7 245	7 078	7 197	7 196	7 192	5 891	4 737	4 947
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	185	135	156	150	151	153	107	126	98
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	185	135	156	150	151	153	107	126	98
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 725	3 623	3 826	3 846	3 973	4 401	2 918	3 753	2 945
- Services divers fournis à la collectivité	173	41	94	166	40	39	77	77	84
- Prêts aux particuliers	482	491	452	468	480	544	434	417	426
- Autres	3 070	3 091	3 280	3 212	3 453	3 818	2 407	3 259	2 435
TOTAL	92 465	95 133	94 669	90 276	90 787	92 460	83 801	80 575	78 373
Source : B.C.E.A.O.	80 374	81 553	80 374	80 575	78 373	80 374	81 553	80 374	80 374

SENEGAL - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991					1992					1993		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars
	Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	21 385	21 305	19 611	20 220	22 728	22 657	22 084	15 875	19 404	20 298	18 469		
- Agriculture, chasse	12 319	12 118	11 670	11 819	14 225	14 237	13 876	7 554	10 581	9 991	8 359		
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 066	9 187	7 941	8 401	8 503	8 420	8 208	8 321	8 823	10 307	10 110		
Industries extractives	1 299	1 074	1 011	555	446	448	519	286	505	536	494		
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	12	10	11	-	-	-	-		
- Autres	1 299	1 074	1 011	555	434	438	508	286	505	536	494		
Industries manufacturières	49 377	51 361	51 886	49 547	51 258	51 896	56 831	56 109	58 098	62 539	58 681		
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	14 192	15 312	14 835	14 771	14 081	14 703	16 900	17 333	17 275	17 971	17 907		
- Textiles, habillement, cuir	8 848	9 182	8 574	8 174	9 371	9 300	9 550	10 008	9 951	9 169	9 066		
- Industries chimiques	11 414	11 693	13 609	12 123	9 404	10 307	10 730	11 910	13 597	14 453	13 725		
- Autres	14 923	15 174	14 868	14 479	18 402	17 586	19 651	16 858	17 275	20 946	17 983		
Electricité, gaz, eau	1 026	1 063	1 920	1 751	1 067	1 701	1 700	1 987	1 383	978	1 159		
Bâtiment, travaux publics	20 371	19 976	19 715	20 127	19 960	19 606	25 045	25 403	24 756	26 582	26 025		
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	136 570	120 447	112 879	114 781	134 480	135 638	136 958	140 872	138 646	137 214	131 967		
- Commerce de gros	106 066	89 367	80 747	83 600	103 470	104 150	99 537	102 848	100 302	98 534	91 524		
- Commerce de détail	26 950	26 869	27 966	27 604	27 585	27 872	33 113	33 641	33 839	34 111	35 471		
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 554	4 211	4 166	3 577	3 425	3 616	4 308	4 383	4 505	4 569	4 972		
Transports, entrepôts et communications	20 042	21 026	21 262	20 914	20 133	20 139	22 883	23 115	22 598	22 859	21 904		
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	30 261	30 519	29 996	29 084	29 066	28 953	30 543	31 233	31 577	30 973	30 893		
- Etablissements financiers, assurances	15 053	15 258	15 109	15 120	15 037	15 022	15 097	15 956	15 859	15 209	15 179		
- Affaires immobilières, services aux entreprises	15 208	15 261	14 887	13 964	14 029	13 931	15 446	15 277	15 718	15 764	15 714		
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	33 477	34 086	34 090	35 172	35 482	35 251	41 239	40 401	41 636	40 931	42 210		
- Services divers fournis à la collectivité	3 810	3 633	3 604	3 640	3 573	3 655	4 289	3 375	3 172	3 383	3 475		
- Prêts aux particuliers	11 695	11 973	12 236	12 842	12 061	12 220	14 179	14 835	15 119	14 699	15 325		
- Autres	17 972	18 480	18 250	18 690	19 848	19 376	22 771	22 191	23 345	22 849	23 410		
TOTAL	313 808	300 857	292 370	292 151	314 620	316 289	337 802	335 281	338 603	342 910	331 802		

Source : B.C.E.A.O.

TOGO - CREDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	236	288	246	271	235	272	314	281	254	254	279	279
- Agriculture, chasse	221	273	220	247	218	255	298	260	234	234	259	259
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	15	15	26	24	17	17	16	21	20	20	20	20
Industries extractives	16 272	18 989	19 731	20 924	23 483	20 880	20 410	22 324	24 165	24 165	24 827	24 827
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	16 272	18 989	19 731	20 924	23 483	20 880	20 410	22 324	24 165	24 165	24 827	24 827
Industries manufacturières	4 586	4 315	5 275	5 560	5 863	6 132	7 765	7 670	7 546	7 546	6 046	6 046
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 166	1 773	2 608	2 755	2 479	2 681	4 176	3 865	3 043	3 043	2 279	2 279
- Textiles, habillement, cuir	104	201	196	216	204	209	210	217	230	230	220	220
- Industries chimiques	709	668	667	781	779	752	856	919	1 046	1 046	910	910
- Autres	1 607	1 673	1 804	1 808	2 401	2 490	2 523	2 669	3 227	3 227	2 637	2 637
Electricité, gaz, eau	79	93	110	53	304	132	441	477	901	901	429	429
Bâtiment, travaux publics	2 144	2 113	2 189	2 360	2 299	2 412	2 056	1 982	2 132	2 132	2 072	2 072
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	33 002	32 637	29 198	26 908	32 096	26 817	25 942	27 195	30 465	30 465	26 451	26 451
- Commerce de gros	13 693	10 414	6 758	8 165	16 152	10 899	8 285	8 145	10 597	10 597	7 670	7 670
- Commerce de détail	19 140	21 958	22 236	18 549	15 757	15 714	17 432	18 869	19 655	19 655	18 577	18 577
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	169	265	204	194	187	204	225	181	213	213	204	204
Transports, entrepôts et communications	1 903	1 779	1 717	1 584	1 829	1 619	1 569	1 395	2 038	2 08	1 682	1 682
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	2 067	1 433	1 537	1 219	1 325	1 205	1 278	1 271	951	951	1 020	1 020
- Etablissements financiers, assurances	4	6	8	7	11	7	17	2	2	2	2	2
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 063	1 427	1 529	1 212	1 314	1 198	1 261	1 269	949	949	1 018	1 018
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 446	1 368	1 426	1 266	1 292	1 401	1 909	1 806	2 020	2 020	2 064	2 064
- Services divers fournis à la collectivité	173	166	190	182	135	184	156	106	156	156	104	104
- Prêts aux particuliers	813	745	792	722	782	784	1 210	1 174	1 208	1 208	1 333	1 333
- Autres	460	457	444	362	375	433	543	526	656	656	627	627
TOTAL	61 735	63 015	61 429	60 145	68 726	60 870	61 684	64 401	70 472	70 472	64 870	64 870

* Source : B.C.E.A.O.

BENIN - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 446	1 442	1 436	1 436	1 436	1 392	985	1 052	1 052	1 058	1 058	
- Agriculture, chasse	1 375	1 371	1 371	1 371	1 371	1 370	963	963	963	963	963	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	71	71	65	65	65	22	22	89	89	95	95	
Industries extractives	413	413	413	413	413	413	412	413	413	413	388	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	413	413	413	413	413	413	412	413	413	413	388	
Industries manufacturières	9 220	9 676	9 716	9 706	9 534	11 372	9 665	9 653	9 646	9 249	9 204	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 034	3 532	3 611	3 610	3 445	5 145	3 442	3 432	3 428	3 415	3 390	
- Textiles, habillement, cuir	48	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	
- Industries chimiques	800	798	788	787	781	779	775	773	773	771	770	
- Autres	5 338	5 308	5 279	5 271	5 270	5 410	5 410	5 410	5 407	5 025	5 006	
Electricité, gaz, eau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bâtiment, travaux publics	992	935	880	955	950	950	948	949	941	933	933	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	13 411	13 378	13 594	13 391	13 255	13 053	12 926	11 328	10 888	11 001	10 908	
- Commerce de gros	7 290	7 276	7 232	7 159	7 062	6 929	6 819	6 632	6 255	6 355	6 321	
- Commerce de détail	4 042	4 025	4 288	4 159	4 107	4 039	4 024	4 019	3 954	3 950	3 896	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 079	2 077	2 074	2 073	2 086	2 085	2 083	681	679	696	691	
Transports, entrepôts et communications	1 096	1 096	1 079	1 081	1 046	584	463	426	311	297	290	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 105	1 105	1 105	1 105	1 135	1 155	1 185	1 170	1 142	1 159	1 156	
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 105	1 105	1 105	1 105	1 135	1 155	1 185	1 170	1 142	1 159	1 156	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	4 020	3 965	4 095	4 121	5 883	4 080	5 989	5 996	6 053	6 001	6 169	
- Services divers fournis à la collectivité	415	401	401	387	363	362	362	362	361	367	367	
- Prêts aux particuliers	1 122	1 100	1 085	1 054	1 058	1 009	1 007	997	986	1 046	1 065	
- Autres	2 483	2 464	2 609	2 680	4 462	2 709	4 620	4 637	4 706	4 588	4 737	
TOTAL	31 703	32 010	32 318	32 208	33 652	32 999	32 573	30 991	30 446	30 111	30 106	

Source : B.C.E.A.O.

BURKINA - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 138	3 112	3 215	827	570	572	598	555	619	610	595	595
- Agriculture, chasse	3 138	3 112	3 215	827	570	572	598	555	619	610	595	595
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	1 839	2 425	2 879	1 488	1 468	1 469	1 469	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 839	2 425	2 879	1 488	1 468	1 469	1 469	1 680	1 680	1 680	1 680	1 680
Industries manufacturières	12 018	14 409	14 055	8 853	8 042	8 048	7 240	7 427	7 585	7 517	7 473	7 473
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 502	4 439	4 336	3 795	3 631	3 656	3 339	3 010	3 127	3 266	3 077	3 077
- Textiles, habillement, cuir	1 529	2 453	2 459	2 271	2 154	2 146	1 813	2 120	2 210	2 220	2 237	2 237
- Industries chimiques	2 537	3 649	3 687	2 128	1 731	1 636	1 573	1 770	1 748	1 648	1 660	1 660
- Autres	3 450	3 868	3 573	659	526	610	515	527	500	383	499	499
Electricité, gaz, eau	165	148	88	103	57	25	25	25	25	25	25	25
Bâtiment, travaux publics	1 483	1 876	1 522	1 021	1 086	1 200	1 134	1 937	1 988	1 965	1 965	1 965
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	13 982	14 278	15 194	11 415	11 536	12 680	12 559	12 136	13 497	12 873	12 673	12 673
- Commerce de gros	9 618	9 363	9 763	7 719	7 868	7 859	7 588	7 133	6 762	6 241	6 087	6 087
- Commerce de détail	3 467	3 873	4 387	2 423	2 400	3 575	3 710	3 755	5 456	5 368	5 327	5 327
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	897	1 042	1 044	1 273	1 268	1 246	1 261	1 248	1 279	1 264	1 259	1 259
Transports, entrepôts et communications	2 216	2 410	2 384	1 248	1 283	1 297	1 268	1 242	1 292	1 330	1 219	1 219
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	5 554	5 838	5 712	5 494	5 292	5 167	4 973	5 123	4 719	4 709	4 492	4 492
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Affaires immobilières, services aux entreprises	5 554	5 838	5 712	5 494	5 292	5 167	4 973	5 123	4 719	4 709	4 492	4 492
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	14 027	14 992	14 417	9 398	9 267	9 029	8 743	8 786	8 779	8 422	9 157	9 157
- Services divers fournis à la collectivité	369	362	497	448	481	495	449	426	417	445	370	370
- Prêts aux particuliers	4 224	5 120	4 659	3 885	3 816	3 697	3 459	3 395	3 314	2 988	2 879	2 879
- Autres	9 434	9 510	9 261	5 065	4 970	4 837	4 835	4 965	5 048	4 989	5 908	5 908
TOTAL	54 422	59 488	59 466	39 847	38 601	39 487	38 009	38 911	40 184	39 131	39 279	39 279

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	6 014	5 979	1 815	1 289	1 261	1 202	1 040	940	968	956	1 255	
- Agriculture, chasse	4 443	4 365	1 189	839	826	740	603	522	558	523	837	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 571	1 614	626	450	435	462	437	418	410	433	418	
Industries extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Industries manufacturières	35 611	33 446	30 855	29 760	27 976	27 775	28 630	25 485	24 558	24 461	41 251	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	10 939	10 768	8 379	7 895	8 009	7 092	7 813	7 573	7 717	8 532	24 404	
- Textiles, habillement, cuir	3 320	3 048	3 670	3 404	3 510	3 566	3 443	2 967	2 596	2 934	2 764	
- Industries chimiques	12 626	10 962	10 088	8 755	8 167	8 390	8 979	7 440	6 570	5 685	6 229	
- Autres	8 726	8 668	8 718	9 706	8 290	8 727	8 395	7 505	7 675	7 310	7 854	
Electricité, gaz, eau	26 221	24 651	24 484	22 968	22 815	22 123	21 318	21 368	39 183	35 843	34 627	
Bâtiment, travaux publics	2 531	2 530	1 793	1 203	1 198	1 199	1 702	1 225	14 071	1 403	1 064	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	37 949	35 968	35 176	31 366	23 358	24 854	26 038	25 251	26 444	25 227	25 306	
- Commerce de gros	31 708	30 280	28 641	25 606	17 478	19 387	21 079	20 234	21 521	20 758	20 677	
- Commerce de détail	5 449	4 905	4 669	4 111	4 145	3 888	3 383	3 502	3 138	2 948	3 149	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	792	783	1 866	1 649	1 735	1 579	1 576	1 515	1 785	1 521	1 480	
Transports, entrepôts et communications	30 433	29 660	28 014	24 091	24 175	24 083	23 959	22 054	21 597	21 380	21 213	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	20 269	22 286	22 091	21 597	19 914	19 641	19 416	19 546	7 460	19 387	19 019	
- Etablissements financiers, assurances	36	37	37	34	34	34	34	376	289	369	334	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	20 233	22 249	22 054	21 563	19 880	19 607	19 382	19 170	7 171	19 018	18 685	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	15 324	13 911	14 785	13 722	13 163	14 389	14 191	14 044	12 993	13 520	13 228	
- Services divers fournis à la collectivité	2 398	2 119	2 005	1 837	1 319	1 755	1 682	1 679	1 529	1 535	1 511	
- Prêts aux particuliers	11 937	11 466	11 847	11 005	11 031	11 805	11 637	11 414	11 163	11 002	10 735	
- Autres	989	326	933	880	813	829	872	951	301	983	982	
TOTAL	174 352	168 431	159 013	145 996	133 860	135 266	136 294	129 913	147 274	142 177	156 963	

Source : B.C.E.A.O.

MALI - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Sept.
Millions de francs CFA												
Agriculture, sylviculture et pêche	740	709	729	775	803	802	1 168	1 166	1 181	1 156	1 166	1 166
- Agriculture, chasse	740	709	729	775	803	802	1 168	1 166	1 181	1 156	1 166	1 166
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	185	185	34	185	185	185	185	202	185	194	185	185
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	185	185	34	185	185	185	185	202	185	194	185	185
Industries manufacturières	12 128	13 160	10 705	13 280	13 134	13 232	13 178	13 051	12 925	13 156	13 082	13 082
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 850	4 192	4 103	4 084	3 976	3 921	3 885	3 834	3 636	3 837	3 792	3 792
- Textiles, habillement, cuir	4 097	4 102	4 103	4 097	4 097	4 097	4 097	4 097	4 097	4 097	4 097	4 097
- Industries chimiques	459	440	458	382	370	357	352	339	334	324	298	298
- Autres	4 722	4 426	2 047	4 717	4 691	4 857	4 844	4 781	4 858	4 898	4 895	4 895
Electricité, gaz, eau	60	51	52	52	53	54	56	56	57	56	56	56
Bâtiment, travaux publics	1 174	1 166	1 180	1 185	1 186	1 188	1 178	1 190	1 191	1 191	1 189	1 189
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	15 177	16 122	15 676	15 925	15 548	15 538	15 432	16 051	15 454	15 292	15 349	15 349
- Commerce de gros	11 999	12 655	12 457	12 600	12 281	12 202	12 046	12 505	12 261	12 291	12 305	12 305
- Commerce de détail	2 684	2 965	2 745	2 798	2 750	2 737	2 790	2 949	2 735	2 679	2 736	2 736
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	494	502	474	527	517	599	596	597	458	322	308	308
Transports, entrepôts et communications	1 657	1 690	1 550	1 640	1 677	1 677	1 624	1 726	1 644	1 674	1 760	1 760
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 150	1 148	1 274	1 270	1 270	1 275	1 108	1 293	1 303	1 303	1 291	1 291
- Etablissements financiers, assurances	879	884	883	880	879	880	864	880	887	880	880	880
- Affaires immobilières, services aux entreprises	271	264	391	390	391	395	244	413	416	423	411	411
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	5 633	5 730	5 565	5 475	5 124	5 343	5 157	5 241	5 650	5 467	5 146	5 146
- Services divers fournis à la collectivité	2	-	3	18	13	10	22	22	21	17	19	19
- Prêts aux particuliers	1 558	1 596	1 475	1 376	1 372	1 347	1 489	1 452	1 443	1 292	1 254	1 254
- Autres	34 073	4 134	4 087	4 081	3 739	3 986	3 646	3 767	4 186	4 158	3 873	3 873
TOTAL	37 904	39 961	36 765	39 787	38 980	39 294	39 086	39 976	39 590	39 489	39 224	39 224

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991					1992					1993				
	Mars	Juin	Oct	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA														
Agriculture, sylviculture et pêche	185	189	189	190	189	189	190	189	189	189	189	189	189	189	188
- Agriculture, chasse	185	189	189	190	189	189	190	189	189	189	189	189	189	189	188
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Industries extractives	1 350	1 350	1 260	1 080	990	900	810	720	630	540	450				
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	1 350	1 350	1 260	1 080	990	900	810	720	630	540	450				
Industries manufacturières	360	355	311	317	278	243	252	258	225	226	197				
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	89	89	89	89	89	89	89	100	112	109	107				
- Textiles, habillement, cuir	168	168	140	140	140	112	84	84	84	56	28				
- Industries chimiques	16	12	9	9	1	-	-	-	-	-	-				
- Autres	87	86	73	79	48	42	79	74	29	61	62				
Electricité, gaz, eau	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	43				
Bâtiment, travaux publics	651	588	465	503	340	159	101	99	62	62	25				
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 172	1 205	1 161	1 134	1 018	993	1 005	537	988	969	982				
- Commerce de gros	915	961	979	967	911	912	899	439	892	891	894				
- Commerce de détail	224	212	182	139	107	81	106	98	84	78	78				
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	33	32	-	28	-	-	-	-	12	-	10				
Transports, entrepôts et communications	490	397	386	381	329	342	336	345	360	333	292				
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	39	45	37	43	37	34	75	71	81	60	52				
- Etablissements financiers, assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
- Affaires immobilières, services aux entreprises	39	45	37	43	37	34	75	71	81	60	52				
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 584	1 527	1 338	1 437	1 270	1 476	1 242	1 147	1 083	1 114	1 055				
- Services divers fournis à la collectivité	-	-	12	6	6	-	-	-	7	6	6				
- Prêts aux particuliers	1 275	1 201	1 149	1 113	1 126	1 097	874	786	793	792	753				
- Autres	309	326	177	318	138	379	368	361	283	316	296				
TOTAL	5 876	5 701	5 192	5 130	4 496	4 381	4 056	3 411	3 663	3 538	3 284				

Source : B.C.E.A.O.

SENEGAL - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991					1992					1993				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
	Millions de francs CFA														
Agriculture, sylviculture et pêche	3 584	3 527	3 788	3 995	4 092	4 302	5 136	5 039	5 687	5 678	5 631				
- Agriculture, chasse	1 166	1 148	1 042	1 071	1 515	1 474	1 677	1 654	2 008	2 077	2 075				
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 418	2 379	2 746	2 924	2 577	2 828	3 459	3 385	3 679	3 601	3 556				
Industries extractives	74	74	74	74	74	74	95	95	95	95	95				
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
- Autres	74	74	74	74	74	74	95	95	95	95	95				
Industries manufacturières	12 256	12 641	13 154	13 140	13 900	13 420	15 117	19 690	20 334	16 536	19 117				
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 922	2 984	3 020	2 948	2 929	2 852	3 842	4 079	4 890	4 945	5 666				
- Textiles, habillement, cuir	563	686	637	718	1 376	1 363	1 561	1 641	1 731	1 729	1 708				
- Industries chimiques	6 198	6 220	6 607	6 643	6 784	6 286	6 529	6 769	6 850	6 263	7 143				
- Autres	2 573	2 751	2 890	2 831	2 811	2 919	3 185	7 201	6 863	3 599	4 600				
Electricité, gaz, eau	264	260	256	3	3	262	303	303	303	294	281				
Bâtiment, travaux publics	8 187	8 111	8 210	7 950	7 876	7 807	8 135	8 023	7 919	7 830	8 735				
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	73 397	85 202	85 640	85 265	86 140	85 872	89 193	89 355	89 815	89 360	90 616				
- Commerce de gros	65 025	76 764	77 459	76 569	77 225	77 041	78 480	78 515	78 876	77 586	78 197				
- Commerce de détail	2 583	2 690	2 504	2 476	2 754	2 687	3 331	3 380	3 553	3 828	4 168				
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 789	5 748	5 677	6 220	6 161	6 144	7 382	7 460	7 386	7 946	8 251				
Transports, entrepôts et communications	3 224	3 153	3 844	5 307	5 671	6 304	7 015	7 309	7 768	7 568	7 373				
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	10 885	10 518	11 059	10 592	10 798	10 269	9 536	10 247	10 253	9 806	10 390				
- Etablissements financiers, assurances	42	42	42	42	5	5	5	30	28	27	25				
- Affaires immobilières, services aux entreprises	10 843	10 476	11 017	10 550	10 793	10 264	9 531	10 217	10 225	9 779	10 365				
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	18 500	18 516	18 866	18 340	18 759	19 982	23 710	24 003	23 589	23 793	23 704				
- Services divers fournis à la collectivité	1 370	1 375	1 436	1 362	1 378	1 404	1 934	1 881	1 846	1 838	1 806				
- Prêts aux particuliers	114 886	14 802	14 848	14 507	14 590	14 889	17 052	17 201	16 976	17 407	17 358				
- Autres	2 244	2 339	2 582	2 471	2 791	3 689	4 724	4 921	4 767	4 548	4 540				
TOTAL	130 371	142 002	144 891	144 666	147 313	148 292	158 240	164 064	165 763	160 960	165 942				

Source : B.C.E.A.O.

TOGO - CREDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DECLAREES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activités	1991				1992				1993			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
	Millions de francs CFA											
Agriculture, sylviculture et pêche	875	890	879	869	822	803	770	767	752	752	746	
- Agriculture, chasse	870	885	874	864	815	796	762	759	744	744	738	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5	5	5	5	5	5	5	8	8	8	8	
Industries extractives	6 491	5 856	5 853	5 097	4 974	4 908	4 900	4 931	4 306	4 306	4 149	
- Pétrole brut et gaz naturel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- Autres	6 491	5 856	5 853	5 097	4 974	4 908	4 900	4 931	4 306	4 306	4 149	
Industries manufacturières	4 464	4 970	5 681	5 754	5 302	5 249	5 944	5 882	5 678	5 678	5 653	
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 457	1 387	1 458	1 370	1 312	1 223	1 938	1 878	1 731	1 731	1 698	
- Textiles, habillement, cuir	23	23	23	46	45	45	43	42	42	42	41	
- Industries chimiques	1 484	1 482	1 996	2 072	2 046	2 081	2 023	2 026	1 999	1 999	2 000	
- Autres	1 500	2 078	2 204	2 266	1 899	1 900	1 940	1 936	1 906	1 906	1 914	
Electricité, gaz, eau	998	966	966	941	941	843	772	726	626	626	626	
Bâtiment, travaux publics	1 236	1 229	1 338	1 359	1 311	1 311	1 322	1 315	1 262	1 262	1 229	
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	11 925	11 461	11 348	11 400	11 206	10 837	11 060	11 255	10 520	10 520	10 264	
- Commerce de gros	3 894	3 832	3 746	3 631	3 513	3 431	3 304	3 326	3 295	3 295	3 292	
- Commerce de détail	7 457	7 070	7 063	7 227	7 179	6 896	7 262	7 440	6 764	6 764	6 511	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	574	559	539	542	514	510	494	489	461	461	461	
Transports, entrepôts et communications	1 640	1 854	1 826	2 229	1 993	1 955	1 822	1 774	1 607	1 607	1 595	
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	415	592	600	593	643	688	692	684	725	725	752	
- Etablissements financiers, assurances	12	12	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
- Affaires immobilières, services aux entreprises	403	580	589	582	632	677	681	673	714	714	741	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 883	6 854	6 665	6 999	6 917	6 745	6 733	6 656	6 409	6 409	6 364	
- Services divers fournis à la collectivité	762	758	761	791	797	783	783	770	760	760	750	
- Prêts aux particuliers	5 587	5 599	5 443	5 767	5 714	5 592	5 638	5 564	5 338	5 338	5 311	
- Autres	534	497	461	441	406	370	312	322	311	311	303	
TOTAL	34 927	34 672	35 156	35 241	34 109	33 339	34 015	33 990	31 885	31 885	31 378	

Source : B.C.E.A.O.

BÉNIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1989 A 1993

	1989*	1990*	1991*	1992*	1993*
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 34,6	- 38,3	- 45,9	- 52,4	- 67,6
dont : <i>Exportations FOB</i>	66,4	78,2	90,2	96,0	94,2
<i>Importations FOB</i>	- 101,0	- 116,5	- 136,1	- 148,4	- 161,8
Services	- 19,8	- 16,2	- 13,2	- 20,5	- 18,1
Transferts sans contrepartie	78,4	59,6	53,5	61,2	70,0
dont : <i>Privés</i>	25,0	23,5	24,8	26,2	24,7
<i>Publics</i>	53,4	36,1	28,7	35,0	45,3
Balance des paiements courants	24,0	5,1	- 5,6	- 11,7	- 15,7
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	17,8	31,5	34,8	34,2	25,6
Balance de base	41,8	36,6	29,2	22,5	9,9
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 11,4	- 9,5	5,6	8,1	- 7,6
Erreurs et omissions nettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance globale	30,4	27,1	34,8	30,6	2,3
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires.					

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1989 A 1993

	1989	1990	1991**	1992**	1993**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 82,0	- 71,3	- 89,8	- 93,9	- 96,5
dont : <i>Exportations FOB</i>	58,9	76,4	79,9	76,1	70,6
<i>Importations FOB</i>	- 140,9	- 147,7	- 169,7	- 170,0	- 167,1
Services	- 44,3	- 40,1	- 60,4	- 60,7	- 60,0
Transferts sans contrepartie	158,5	90,5	124,7	134,6	149,0
dont : <i>Privés</i>	44,8	28,6	40,3	42,0	41,0
<i>Publics</i>	113,7	61,9	84,4	92,6	108,0
Balance des paiements courants	32,2	- 20,9	- 25,5	- 20,0	- 7,5
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	- 43,3	19,7	32,4	33,5	22,1
Balance de base	- 11,1	- 1,2	6,9	13,5	14,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 4,2	1,1	1,0	1,2	1,0
Erreurs et omissions nettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Balance globale	- 15,3	- 0,1	7,9	14,7	15,6
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
**Estimations.					

CÔTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1989 A 1993

	1989*	1990*	1991**	1992**	1993**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	293,4	361,4	276,3	263,2	274,7
dont : <i>Exportations FOB</i>	860,3	824,4	757,8	762,3	734,7
<i>Importations FOB</i>	- 566,9	- 463,0	- 481,5	- 499,1	- 460,0
Services	- 537,4	- 602,1	- 630,5	- 575,8	- 582,0
Transferts sans contrepartie	- 66,2	- 88,8	- 66,1	- 65,5	- 77,5
dont : <i>Privés</i>	- 128,1	- 141,3	- 108,1	- 107,9	- 105,5
<i>Publics</i>	61,9	52,5	42,0	42,4	28,0
Balance des paiements courants	- 310,2	- 329,5	- 420,3	- 378,1	- 384,8
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	313,4	363,8	432,0	359,0	341,2
Balance de base	3,2	34,3	11,7	- 19,1	- 43,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	3,2	- 22,5	10,0	- 15,0	10,0
Erreurs et omissions nettes	- 7,6	- 15,7	6,9	12,1	12,9
Balance globale	- 1,2	- 3,9	28,6	- 22,0	- 20,7
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1989 A 1993

	1989*	1990*	1991**	1992**	1993**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 26,1	- 25,7	- 26,1	- 35,5	- 35,5
dont : <i>Exportations FOB</i>	85,9	92,0	100,0	89,8	95,8
<i>Importations FOB</i>	- 112,0	- 117,1	- 126,1	- 128,2	- 130,3
Services	- 89,3	- 96,8	- 96,4	- 97,3	- 100,1
Transferts sans contrepartie	86,1	87,7	111,3	109,3	103,6
dont : <i>Privés</i>	20,4	23,1	25,0	25,0	25,8
<i>Publics</i>	65,7	64,6	86,3	84,3	77,8
Balance des paiements courants	- 29,3	- 34,8	- 11,2	- 26,3	- 31,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	59,7	50,2	40,2	34,5	30,3
Balance de base	30,4	15,4	29,0	8,2	- 0,7
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	4,8	- 1,7	1,0	- 2,0	9,5
Erreurs et omissions nettes	2,7	- 2,1	8,7	- 1,9	2,6
Balance globale	37,9	11,6	38,7	4,3	11,4
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1989 A 1993

	1989*	1990*	1991**	1992**	1993**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 9,2	- 9,3	0,9	0,0	- 2,1
dont : <i>Exportations FOB</i>	120,1	82,6	80,1	70,2	67,4
<i>Importations FOB</i>	- 129,3	- 91,9	- 79,2	- 70,2	- 69,5
Services	- 65,9	- 50,8	- 39,0	- 35,3	- 35,6
Transferts sans contrepartie	40,7	36,9	33,8	23,7	31,2
dont : <i>Privés</i>	- 13,6	- 13,3	- 10,7	- 10,5	- 9,6
<i>Publics</i>	54,3	50,2	44,5	34,2	40,8
Balance des paiements courants	- 34,4	- 23,2	- 4,3	- 11,6	- 6,5
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	18,5	28,6	- 0,3	19,4	9,1
Balance de base	- 15,9	5,4	- 4,6	7,8	2,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	10,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	2,3	- 3,4	2,9	- 3,9	- 1,2
Balance globale	- 3,2	2,0	- 1,7	3,9	1,4
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					

SÉNÉGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1989 A 1993

	1989**	1990**	1991**	1992**	1993**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 76,5	- 73,7	- 81,8	- 97,4	- 110,5
dont : <i>Exportations FOB</i>	242,0	243,3	232,5	220,2	203,1
<i>Importations FOB</i>	- 318,5	- 317,0	- 314,3	- 317,6	- 313,6
Services	- 71,6	- 55,8	- 58,1	- 57,7	- 57,0
Transferts sans contrepartie	84,9	80,2	82,8	83,8	79,3
dont : <i>Privés</i>	2,0	8,0	8,0	9,7	11,4
<i>Publics</i>	82,9	72,2	74,8	74,1	67,9
Balance des paiements courants	- 63,2	- 49,3	- 57,1	- 71,3	- 88,2
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	96,5	67,9	64,8	78,2	71,8
Balance de base	33,3	18,6	7,7	6,9	- 16,4
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 4,2	13,4	0,2	- 4,5	- 7,8
Erreurs et omissions nettes	7,1	- 7,8	2,7	6,4	- 9,0
Balance globale	36,2	24,2	10,6	8,8	- 33,2
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					
**Estimations.					

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS DE 1989 A 1993

	1989	1990**	1991**	1992**	1993**
Milliards de francs CFA					
Marchandises	- 17,1	- 3,5	- 16,8	- 21,3	- 10,3
dont : <i>Exportations FOB</i>	131,3	107,6	110,8	85,3	60,0
<i>Importations FOB</i>	- 148,4	- 139,1	127,6	- 106,6	- 70,3
Services	- 36,0	- 29,3	- 28,3	- 26,6	- 28,0
Transferts sans contrepartie	43,9	33,7	29,8	23,8	3,3
dont : <i>Privés</i>	3,0	2,7	4,0	2,3	2,7
<i>Publics</i>	40,2	31,0	25,8	21,5	10,6
Balance des paiements courants	- 9,9	- 27,1	- 15,3	- 24,1	- 25,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	26,2	15,4	21,5	12,1	10,6
Balance de base	16,3	- 11,7	6,2	- 12,0	- 14,4
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	5,5	12,6	- 1,9	- 6,8	- 0,4
Erreurs et omissions nettes	- 1,1	- 0,1			
Balance globale	20,7	0,9	4,3	- 18,8	- 14,8
**Estimations.					
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.					

B.C.E.A.O. - DÉCOMPOSITION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE¹

Coupures	30 sept. 1991	2 mars 1992	30 sept. 1992	31 déc. 1992	30 sept. 1993
Millions de francs CFA					
Billets	527 097	627 935	518 754	600 072	490 809
10 000	215 063	265 618	212 960	253 479	198 710
5 000	202 986	236 701	196 392	216 355	183 790
2 500	-	-	-	16 375	12 543
1 000	78 041	89 453	79 206	80 700	67 450
500	29 058	34 240	28 251	31 218	26 375
Pièces	32 906	33 811	34 024	34 704	35 371
250	-	-	-	420	774
100	17 736	18 198	18 138	18 259	18 278
50	5 642	5 888	5 980	6 032	6 135
25	3 193	3 277	3 338	3 367	3 419
10	3 323	3 401	3 483	3 516	3 597
5	2 367	2 405	2 450	2 469	2 520
Autres	646	642	640	641	648
Total	560 003	661 746	552 783	634 776	526 180

U.M.O.A. - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 1991 - 1992								
Agences de	Agences d'émission							Total des
retrait	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	entrées
Millions de francs CFA								
Bénin	///	6 508	22 623	3 054	13 972	2 080	19 379	67 616
Burkina	1 759	///	34 358	7 132	3 420	1 426	3585	51 680
Côte d'Ivoire	3 503	7 404	///	12 585	6 290	1 814	2 908	34 504
Mali	204	2 345	7 507	///	674	2 155	214	13 099
Niger	1 529	3 088	8 038	2 406	///	555	1 505	17 121
Sénégal	1 026	2 092	19 493	11 097	2 082	///	778	36 568
Togo	6 892	7 758	13 905	1 790	4 576	910	///	35 831
Total des sorties	14 913	29 195	105 924	38 064	31 014	8 940	28 369	256 419
Exercice 1992 - 1993								
Agences de	Agences d'émission							Total des
retrait	Bénin	Burkina	C. d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	entrées
Millions de francs CFA								
Bénin	///	4 089	12 611	1 753	8 015	1 088	20 926	48 482
Burkina	966	///	38 388	7 990	3 474	1 309	2 839	54 966
Côte d'Ivoire	1 280	6 514	///	8 287	1 838	4 341	1 385	23 285
Mali	532	4 074	18 700	///	1 077	4 297	317	28 997
Niger	1 381	2 430	4 465	1 994	///	435	1 528	12 233
Sénégal	901	1 492	9 141	8 173	1 329	///	501	21 537
Togo	4 332	4 199	8 527	630	2 515	514	///	20 717
Total des sorties	9 392	22 438	91 832	28 827	18 248	11 984	27 496	210 217
Source : B.C.E.A.O.								

Imprimerie de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
D A K A R

BCEAO - SIEGE

**Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108
Dakar-Sénégal**

Tél. : (221) 23 10 42 - 23 16 15 - 23 45 01

Téléfax : (221) 23 93 95

Télex : BCEAO 21833 SG / 21817 SG / 21815 SG